

ETHNOZOOTECHNIE n° 102

Daubenton zootechnicien

**Journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie
et de l'AEHA**

**(Association pour l'Étude de l'Histoire de l'Agriculture),
en partenariat avec la SFHMSV**

**(Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences
Vétérinaires)**

15 Novembre 2016

à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Organisateurs: Bernard DENIS et Pierre DEL PORTO

2017

© Société d'Ethnozootechnie

ISSN: 0397-6572 – ISBN: 2-901081-92-4

Les opinions librement émises dans Ethnozootechnie n'engagent que leurs auteurs.

Société d'Ethnozootechnie – 5 Avenue Foch, 54200 TOUL

TABLE DES MATIÈRES

Bernard Denis Avant-propos	5
Pierre Del Porto Louis-Jean-Marie d'Aubenton, dit Daubenton, médecin, naturaliste et zootechnicien	7
Louis Reveleau Les travaux de Daubenton sur l'amélioration des laines	15
Charles Maignien, Pierre Del Porto La bergerie de Daubenton à Courtangy (Côte-d'Or) et le devenir de son troupeau	19
Louis Montméas Présentation de l' « Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux » (1782) de Louis Jean-Marie Daubenton	25
Bernard Denis Des textes zootechniques de Daubenton dans l' <i>Histoire naturelle</i> de Buffon	37
Christophe Degueurce Jean-Marie Daubenton à Alfort	41

Varia

Christine Bourlon-Gressier Le chat dans l'antiquité classique: état de la question	51
Jean-Marie Devillard Les réquisitions d'animaux dans le canton de La Châtre	53

Comptes-rendus, analyses, notes

Voyage de la Société d'Ethnozootechnie en Lorraine	59
--	----

Analyses

Marine Guillier – <i>Je veux un mouton, le petit guide pratique pour prendre soin de ses chaleureuses tondeuses écologiques</i>	59
Université d'été de l'Animal (sous la direction de Yolaine de la Bigne) – <i>L'animal est-il l'avenir de l'homme?</i>	60
Philippe-Jacques Dubois: <i>Toutes les vaches de France, d'hier, d'aujourd'hui et de demain</i>	60
Vincent Albouy: <i>Paf! Un moustique... Remèdes et trucs naturels antimoustiques</i>	61
Peter Wohlleben, 2017, <i>La vie secrète des arbres</i>	61
Francis Wolff – <i>Trois utopies contemporaines</i>	62

Notes

La traction bovine, vue par Nicole Brochet, en 2017	63
Du progrès?... Comparaison de deux communes des Côtes d'Armor (Pierre Le Neindre et Pierre Quéméré, 31 août 2017)	65
Note de Maurice Lebœuf sur la " <i>Revalorisation de la filière bovine française</i> "	66
Note en hommage à Jean d'Ormesson, transmise par Jean-Marie Devillard	70

AVANT-PROPOS

Bernard DENIS

Il est un peu anachronique de qualifier Daubenton de *zootechnicien* dans la mesure où le mot "Zootechnie", dans son acception actuelle, n'est apparu qu'au XIX^e siècle. Son inventeur officiel est le comte de Gasparin mais, dans un article publié dans *Ethnozootechnie*, Bernard Robin a montré que le véritable inventeur en est Ampère (1). Cela dit, la discipline existait bien avant que le mot ne s'impose, sous des noms divers: Multiplication, Education, Elevage, Elève des animaux domestiques, Hygiène vétérinaire appliquée, Economie du bétail ... nous rapporte Sanson (2). Il n'y a donc rien de choquant à parler de zootechnie avant l'apparition officielle du mot.

Si Daubenton est connu comme zootechnicien dans les milieux agronomiques et vétérinaires, en raison principalement de ses travaux sur les moutons Mérinos, il est, dans l'ensemble, beaucoup plus connu comme naturaliste. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter la liste des conférences qui lui ont été consacrées au cours de l'année 2016, alors qu'était fêté le 300^{ème} anniversaire de sa naissance (voir "Annexe" à l'article de Pierre Del Porto). C'est bien le naturaliste qui a été commémoré. Il importait toutefois de ne pas oublier le zootechnicien. La Société d'Ethnozootechnie (SEZ), l'Association pour l'Etude de l'Histoire de l'Agriculture (AEHA) et la Société française d'Histoire de la Médecine et des Sciences vétérinaires (SFHMSV) se sont donc associées pour organiser une réunion d'hommage à "Daubenton zootechnicien". Ce n'est pas par hasard qu'elle s'est tenue à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort puisque le naturaliste y a enseigné pendant plusieurs années. Nous adressons tous nos remerciements au Professeur Christophe Degueurce, Directeur de cet établissement, pour nous avoir accueillis et accepté de faire une communication.

Quatre thèmes principaux ont été abordés. D'abord, même si ce n'était pas le sujet du colloque, il était nécessaire de retracer assez brièvement la carrière de Daubenton, afin d'y situer, et d'y objectiver également son œuvre au service de l'élevage. Pierre Del Porto s'en est chargé.

Trois communications concernent ensuite les Mérinos. Louis Reveleau a su synthétiser de manière très pertinente les travaux de Daubenton sur l'amélioration des laines, après avoir conduit un véritable travail de recherche puisque des données provenant de la consultation d'archives se sont ajoutées aux faits les plus connus. Les travaux du naturaliste sur les Mérinos ont été conduits en grande partie dans une ferme qui lui appartenait à côté de Montbard. Charles Maignien et Pierre Del Porto se sont chargés de décrire l'établissement, la nature des travaux et les difficultés auxquelles il a fallu faire face. Louis Montméas a centré sa contribution sur les "Instructions pour les bergers et les propriétaires de troupeaux", ouvrage princeps de Daubenton dans le domaine de la zootechnie, qui a fait l'objet d'un nombre important de rééditions. Le livre est volumineux mais la présentation qu'en fait L. Montméas donne une idée précise de son contenu.

Nous avons nous-mêmes élargi la thématique en évoquant ce que le naturaliste a écrit sur les autres espèces de mammifères domestiques dans l'"Histoire naturelle" de Buffon. Mis à part le cheval et le chien, peu de données complémentaires à celles de Buffon ne ressortent de notre consultation. Enfin, Christophe Degueurce relate assez longuement le passage de Daubenton à Alfort et montre qu'il est assez difficile d'y apprécier l'ampleur exacte de ses apports. Il avait semble-t-il une conception très scientifique de son rôle, qui ne coïncidait pas vraiment avec les objectifs de la formation vétérinaire de l'époque.

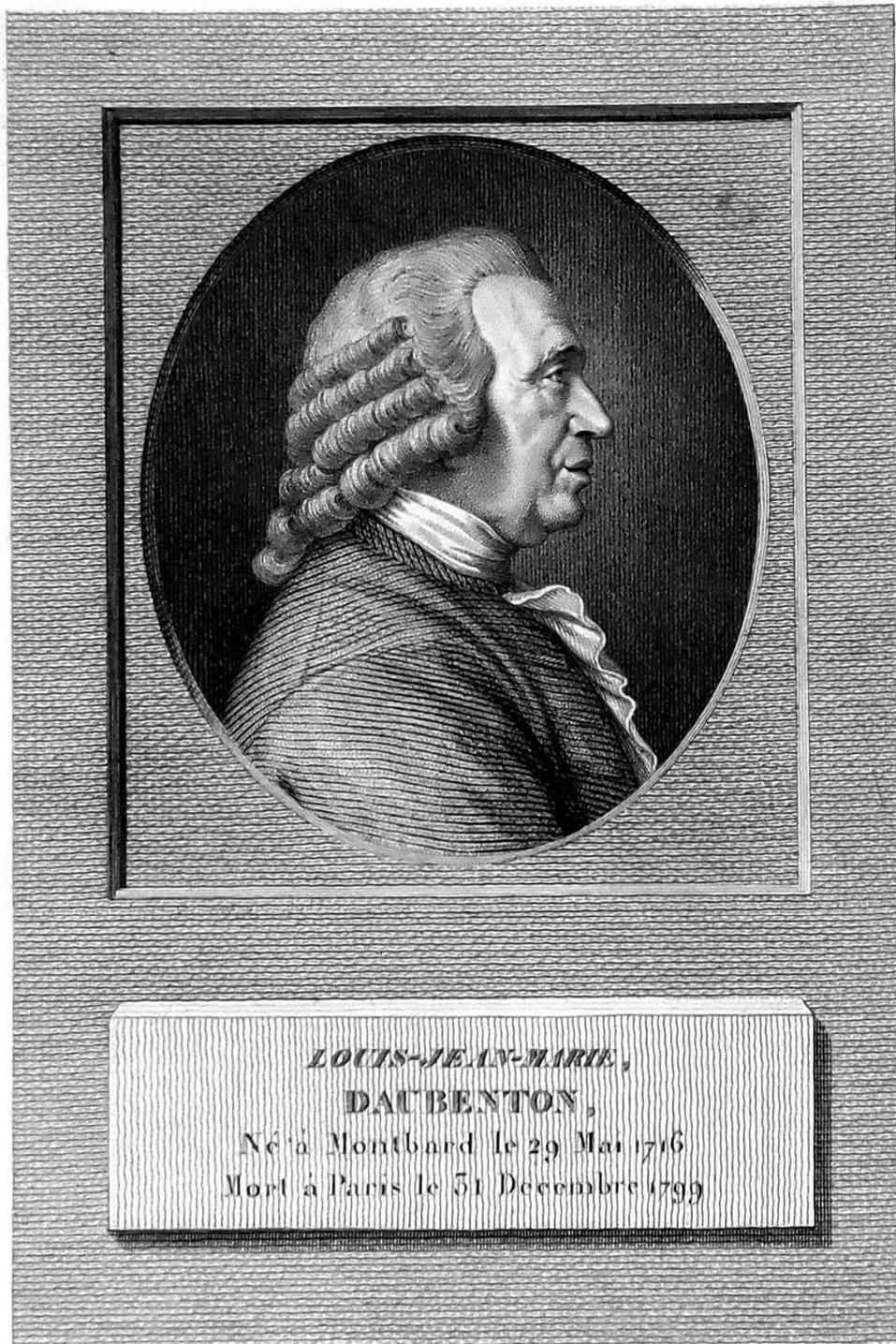
Il nous semble au total que ce numéro d'*Ethnozootechnie* répond bien à l'objectif de ne pas avoir oublié, dans le cadre de la célébration du 300^{ème} anniversaire de la naissance de Daubenton, la dimension zootechnique de ce grand naturaliste.

Bonne lecture.

Bernard DENIS.

1) ROBIN (B), A propos du mot zootechnie, *Ethnozootechnie*, 1996, n° 57 (Varia n°3), 3-5.

2) DENIS, B. THÉRET, M., Les grands traités de zootechnie et leur conception de cette discipline, *Ethnozootechnie*, 1994, n° 54 (La zootechnie et son enseignement), 3-24.



Portrait de Louis-Jean-Marie Daubenton, peint en 1784 par Sauvage et gravé par B. Roger
(<http://www.bellefrance.fr/daubenton/>)

LOUIS-JEAN-MARIE D'AUBENTON, DIT DAUBENTON, MÉDECIN, NATURALISTE ET ZOOTECHNICIEN

Pierre DEL PORTO ⁽¹⁾

Résumé – C'est la vie et l'œuvre de Daubenton dans leur ensemble qui sont évoquées ici. De formation médicale, il fut appelé par Buffon à collaborer avec lui, notamment dans le cadre de l'Histoire naturelle des animaux. Après s'être fâché avec ce dernier, il mena seul sa carrière en accomplissant des travaux de recherche, fondamentale et appliquée, dans des secteurs très variés. Il peut être considéré comme le fondateur de l'Anatomie comparée mais il est également très connu comme minéralogiste. Son œuvre écrite est considérable. Outre l'Histoire naturelle de Buffon, il a contribué de façon majeure à l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert et à l'Encyclopédie méthodique. Il a accédé à de hautes responsabilités, notamment celle de président du Jardin du Roi, devenu Muséum national d'Histoire naturelle pendant la période révolutionnaire, qu'il traversa sans encombre. Il exerça plusieurs fonctions d'enseignant (au Muséum, au Collège de France, à l'École vétérinaire d'Alfort...). Il fut membre de nombreuses Académies, en France et à l'étranger.

Le propos de ce travail est d'évoquer la vie et l'œuvre de Daubenton dans leur ensemble, sans traiter, sauf une rapide allusion, de sa contribution à la science de l'élevage

puisqu'elle fait l'objet de toutes les communications qui suivent.

Les premières années

Louis-Jean-Marie d'Aubenton est né le 29 mai 1716 à Montbard en Auxois.

Son père, Jean Daubenton est issu d'une famille vivant à Aubenton en Picardie. Il était notaire et, surtout, conseiller du Roi et bailli de Fontenay. Il destinait Louis Jean-Marie à la prêtrise.

Cadet d'une famille de cinq enfants, celui-ci fit ses premières études au collège de Dijon, puis les poursuivit à

Paris pour étudier la théologie à 22 ans. Il préférait toutefois suivre en secret les cours de médecine et d'anatomie, et aussi désertier la Sorbonne pour suivre l'enseignement dispensé au Jardin du Roi (devenu l'actuel Jardin des Plantes). La mort de son père en 1736 lui permit de choisir lui-même sa carrière. En 1739, il se rend donc à Reims, et devient Docteur de la faculté de médecine en 1741. Il retourne dans sa ville natale, Montbard pour exercer d'abord comme médecin de campagne.

La collaboration avec Buffon

Buffon, né aussi à Montbard et ami d'enfance, qui connaît les valeurs de Daubenton, l'appelle à Paris auprès de lui, au Jardin du Roi en 1742. Buffon n'a que peu de talent pour les dissections et les études anatomiques et il a besoin d'être secondé dans cette science.

Dès 1744, Daubenton travaille à l'Académie des Sciences. En 1745 Buffon lui procure la charge de garde et démonstrateur du Cabinet du Roi, qui dépend du Jardin du Roi, dont il est lui-même l'intendant. Ce cabinet de curiosités n'abrite alors qu'une collection de coquillages ayant servi de jouets à Louis XIV enfant. Daubenton va vite le convertir en un véritable musée d'histoire naturelle. Pendant près de cinquante ans, il sera un conservateur modèle, classant lui-même la plupart des pièces qui lui parviennent, tout en étudiant de nouveaux et fort utiles procédés de conservation.

Daubenton se voit aussi confier par Buffon la rédaction de la partie anatomique et descriptive de "*Histoire naturelle des Animaux*". Daubenton est ainsi amené à disséquer 182 espèces de quadrupèdes, dont 52 n'avaient jamais été étudiées et dont 3 n'avaient même jamais été décrites. Leurs trois premiers tomes sont publiés en 1749. Tout ce qu'il y a d'anatomie, dans les quinze premiers volumes de la série, est de Daubenton. Homme circonspect et méticuleux, il ne s'appuyait que sur des faits. Ses descriptions extrêmement précises, d'une rigueur un peu sèche, peuvent être considérées comme le point de départ de l'anatomie comparée. Il s'efforce de relier l'organe à sa fonction, d'établir des comparaisons, en montrant par exemple l'analogie entre la patte du cheval et la jambe de l'homme.

Il est l'un des premiers à appliquer l'anatomie comparée aux espèces fossiles et peut réfuter ainsi la croyance en l'existence des géants. En 1762, il publie sur des os fossiles, prétendus de géant, qu'il rapporte à leurs véritables espèces. Madame de Pompadour le menacera un instant de disgrâce à propos d'un radius de girafe retrouvé au garde meuble royal

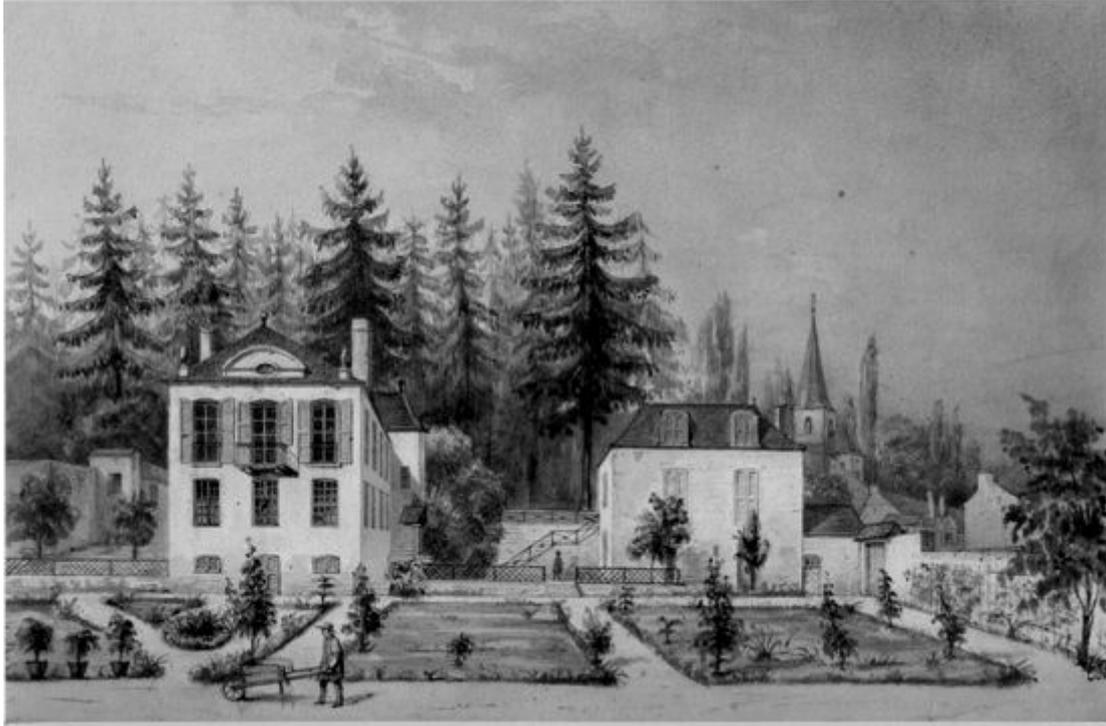
1) Membre de l'Académie d'Agriculture, Président de l'AFMA (Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural), 15 rue de la Convention, 75 015 Paris, Courriel: pierre.delporto@gmail.com

qui, d'après lui, n'était pas un prétendu "os d'un géant". La preuve en sera faite trente ans plus tard lors de l'arrivée au muséum du squelette complet d'une girafe! (1)

En 1764, il expose la différence de la situation du grand trou occipital chez l'Homme et chez les animaux, donc les différences essentielles de l'homme et de l'orang-outang.

La collaboration de Buffon et de Daubenton dure jusqu'à 1765. Buffon, qui, au nom de l'agrément du style, prend parfois quelques distances avec la vérité scientifique,

trouve les longues descriptions anatomiques de Daubenton un peu fastidieuses, et renonce, en relation avec son éditeur, à sa collaboration pour la suite de l'ouvrage *l'Histoire naturelle* après le volume 15. Lors d'une réédition en format réduit de *l'Histoire naturelle*, Buffon ira même jusqu'à supprimer les textes sur l'anatomie. Les deux hommes se fâchent alors. Daubenton est remplacé par *Philippe Guéneau de Montbeillard*, puis plus tard par un des cousins de Louis Jean Marie: *Edme-Louis Daubenton* (2).



La maison des Daubenton à Montbard (<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/sortie/jep-visite-exceptionnelle-des-jardins-de-la-villa-daubenton-journees-du-patrimoine-2016/flyer.html>)

Des travaux et évènements divers

En dépit de l'évènement rapporté plus haut, la marquise de Pompadour appréciait ses recherches et ses écrits sur les *Indigestions*, où il démontre que l'affaiblissement de la plupart des individus commence par l'estomac, et recommande, pour soutenir ce dernier, des pastilles d'ipécacuanha. Elle en absorba et en fut "fort aise". Cet écrit provoqua alors une grande vogue, qui perdura longtemps, cette prescription étant même encore connue aujourd'hui sous le nom de pastilles d'IPECA.

Daubenton n'avait que très peu, voire pas de relations avec le Roi. On cite cependant une visite de Sa Majesté au Jardin du Roi. Très handicapé pour marcher, le naturaliste était soutenu par deux personnes. Le Roi lui fit alors spécialement réaliser en cadeau une canne avec son pommeau de pierres précieuses.

Le 21 octobre 1754: Daubenton épouse sa propre

1) Raymond Pujol nous communique le passage qui suit:

La Marquise de Pompadour aimait à montrer ce très grand os en l'attribuant à un géant.

Daubenton contredit cette interprétation en 1762: "Il aurait bien l'apparence d'un os gigantesque si on ne l'examinait pas de plus près, avec toute l'attention que demandent les détails de l'ostéologie, pour distinguer chaque os en particulier chez les différentes espèces d'animaux. J'ai réussi au-delà de mes espérances, car je puis déterminer l'espèce d'animal auquel il appartient, quoique je n'aie

nièce Marguerite Daubenton, très férue de littérature et qui a écrit plusieurs ouvrages (3).

Il est élu membre de la *Royal Society* le 9 janvier 1755. Il le sera également de nombreuses Académies dont Saint-Petersbourg, Berlin, Londres.

Il a publié dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* quelques dissertations sur divers points importants de *l'Histoire naturelle des animaux et des minéraux*: sur des espèces de chauve-souris qu'il avait découvertes en France en 1754; sur une nouvelle musaraigne en 1758; sur l'animal qui donne le musc en 1772, sur des organes singuliers de la voix de quelques oiseaux étrangers en 1781.

jamais vu d'animaux de cette espèce ni aucun autre de leurs os... Cet os vient d'une girafe puisqu'il n'y a aucun autre animal auquel il puisse convenir".

Et Cuvier précise en 1800 que Daubenton "a eu le plaisir de vérifier lui-même sa conjecture lorsque, trente ans après, le Muséum a pu se procurer le squelette de girafe qui s'y trouve aujourd'hui".

2) [NDLR: Edme-Louis Daubenton est né à Montbard le 12 août 1730 et est mort à Avon en 1785. Il y est enterré dans l'église Saint-Pierre.].

3) Pour la petite histoire, dans une lettre de Buffon à Ruffey, on lit à propos de Marguerite Daubenton: "La Daubenton a bien les plus beaux tétons du monde".

Il rédigea aussi la liste des animaux et oiseaux susceptibles d'être introduits et acclimatés en France, et fut un précurseur du Jardin d'Acclimatation.

Il ne devient officiellement membre de l'Académie des sciences qu'en 1760.

Le zootechnicien

Tout en continuant à s'occuper du Cabinet du Roi, Daubenton s'oriente, à partir de 1766, vers la zootechnie. Sous l'impulsion de l'intendant des Finances Charles-Daniel Trudaine, il est alors chargé d'améliorer la laine des moutons de France (voir plus loin article de L. Reveleau). Après s'être rendu en Espagne pour étudier l'élevage de la race mérinos, il introduit celle-ci en France avec deux troupeaux, l'un à Montbard à la ferme de Courtangy (Voir plus loin article de Ch. Maignien et P. Del Porto), l'autre à Alfort, près de Paris. Ses recherches approfondies sur l'hygiène et l'alimentation des animaux ainsi que les améliorations qu'il apporte aux croisements sont couronnées de succès. Au tissage, la laine de

La convention ayant érigé le Jardin du Roi en école publique, sous le titre de Muséum d'histoire naturelle, il y fut nommé en 1792 professeur de minéralogie, et a rempli les fonctions de cette place jusqu'à mort.

ses moutons supporte la comparaison avec celle des mérinos espagnols. Il publie, en 1777, un mémoire sur l'*Amélioration des bêtes à laine* et, en 1782, une *Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux* " fort appréciée et largement diffusée (cf. article de Louis Montméas).

A propos de ses travaux sur les ovins on cite une épitaphe

"Savant modeste, sage aimable,
Emule ingénieux des Plîne, des Buffon,
Il acquit un renom durable
Tout en songeant à ses moutons."

Suite de ses travaux et publications

Ami des jardins, il proposa un plan d'embellissement du jardin du Luxembourg et un projet de pépinières d'arbres indigènes et étrangers à Montbard tout en rédigeant un "*Traité des Arbres et des arbustes*".

Daubenton participe à plusieurs encyclopédies. Parmi ses publications zootechniques, citons son *Instruction pour les bergers*, 1 vol. in-8°, Paris, 1782, avec 22 planches avec ses traductions en allemand "*Katechisium...*" puis en italien, puis à Madrid en espagnol par l'école vétérinaire, et un *Mémoire sur le premier drap de laine superfine du crû de France*, 1784, in-8°.

On remarque encore parmi ses ouvrages un *Tableau méthodique des minéraux*, 1784, in-8°, puis, par la suite, le *Mémoire sur la connaissance des pierres précieuses*.

On lui doit plusieurs séries de travaux atypiques et de publications sur les remèdes purgatifs dans la rumination avec des ingestions de gomme gutte, de liquides, remèdes, opium, marc dilué dans du vin à jeun ou de solides par des

balles de plomb... avec autopsie plusieurs minutes après.

Il est parfois contredit au plan de ses connaissances, à propos notamment du mémoire sur "*La Rumination et sur le Tempérament des Bêtes à laine*", lu à la rentrée publique de l'Académie royale des Sciences, le 13 Avril 1768.

On dit aussi que Bourgelat s'est exprimé "contre le sentiment de Daubenton", à la suite de son *Précis anatomique du corps du cheval* (tome II, page 446, édition de l'an 7, rapporté par Huzard).

En 1778, Daubenton obtient enfin que l'histoire naturelle soit enseignée au Collège de France, et il est le premier à en occuper la chaire.

En 1783, il est nommé professeur d' "*Histoire naturelle des animaux et économie rustique vétérinaire*" à l'École vétérinaire d'Alfort (voir article de Christophe Degueurce).

La période révolutionnaire

Pour être en sécurité pendant la Révolution, spécialement à l'époque de la Terreur, il dut acquérir un certificat de civisme. C'est ainsi que la section des Sans Culottes lui a attribué le titre de "*Berger Daubenton*" pour son bon civisme et ses faits d'humanité. Le *Traité d'instruction pour les Bergers* fut d'ailleurs tiré à 2 000 exemplaires aux frais de la nation et l'*Annuaire du Cultivateur*, où il collaborera, fut envoyé à toutes les Ecoles de la République.

Au début de la Révolution, son attitude à la fois coopérative et modérée lui vaut d'être élu président du conseil d'administration du Jardin du Roi (1790).

Le 20 Août 1790: Première adresse des officiers du Jardin des plantes et du Cabinet d'histoire naturelle, lue à l'Assemblée nationale.

Pendant la période agitée qui suit, il veille jalousement sur ses chères collections.

En 1792, il édite un nouveau *Tableau méthodique*

des minéraux, classifiés suivant leurs différentes natures.

En juin 1793, l'ancien jardin du Roi, et le Jardin royal des Plantes rebaptisé *Muséum national d'histoire naturelle*, est entièrement réorganisé. Le "*Berger Daubenton*" en devient le président.

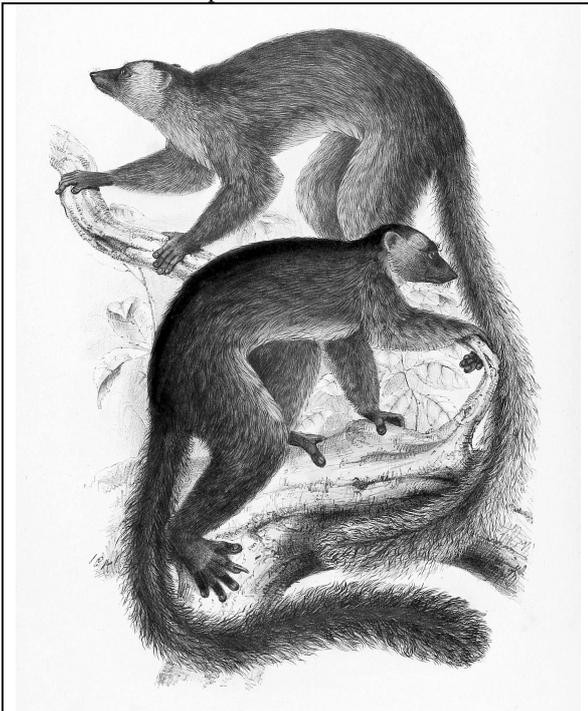
Il assure en 1795 quelques leçons aux écoles normales, ce qui l'autorise à écrire une "*Lettre du professeur d'histoire naturelle des anciennes écoles normales à un professeur d'histoire naturelle d'une école centrale*", où il conseille d'enseigner à des enfants de douze ans, d'abord en année 1 la minéralogie et les végétaux puis, en année 2 les sciences animales.

La même année, il est nommé membre résidant de la section d'anatomie et zoologie de l'Académie des sciences, où il était entré en 1744 comme adjoint botaniste et dans laquelle il contribue à un grand nombre de mémoires. Il est par ailleurs l'un des contributeurs majeurs à l'*Encyclopédie ou*

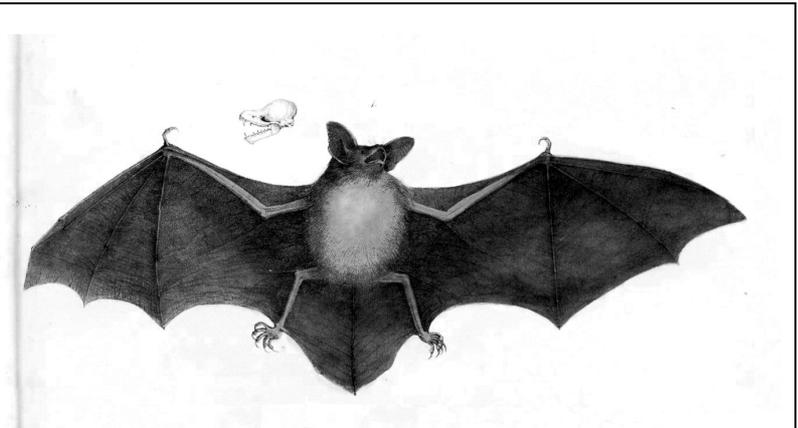
Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers pour laquelle il écrit plus de 900 articles sur l'histoire naturelle.

Pour la partie consacrée à l'Histoire naturelle des

Animaux dans l'Encyclopédie méthodique (1782-1832), Daubenton signe les trois dictionnaires sur les Quadrupèdes et les Cétacés (1782), sur les Quadrupèdes ovipares et les Serpents (1784), et sur les Poissons (1787).



Le aye-aye de Madagascar –
(https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/63/Eulemur_fulvus_mayottensis_1868.jpg)



Le murin ou vespertilion de Daubenton (*Myotis daubentoni*)
http://bibliotheques.mnhn.fr/medias/detailstatic.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&RSC_BASE=IFD&RSC_DOCID=MNHN_399_1_0169

Le murin ou vespertilion de Daubenton est une chauve-souris de la taille d'un pouce. Son pelage dorsal est brun clair et gris argenté sur le ventre. Son museau est le plus souvent rose. Il possède des oreilles très courtes et de très grands pieds adaptés à la capture d'insectes à la surface de l'eau. Avec 21 à 25 cm d'envergure, il pèse de 6 à 12 g.

Les dernières années

Après la Terreur, il cède la direction de l'établissement à Jussieu et se consacre dès lors à la minéralogie, qu'il enseigne au Collège de France.

Il est élu en 1798 membre de la Société d'Agriculture de la Généralité de Paris (devenue l'Académie d'Agriculture de France

A son retour d'Egypte le général Bonaparte tient à le rencontrer. Aussi, lors de la première réunion de création du Sénat du 25 décembre 1799, Daubenton y est élu membre fondateur.

Des suites d'une crise d'apoplexie survenue en pleine réunion quelques jours plus tard, il décède dans la nuit de la Saint-Sylvestre 1799 à 83 ans.

Il est enterré dans le labyrinthe du Muséum national d'histoire naturelle à Paris, sous une colonne maçonnée, près du cèdre de Jussieu planté en 1734 et de la gloriette de Buffon dont les métaux viennent de la région de Montbard. On y lit la devise qui lui était chère *Horas non numero nisi serenas* ("Je ne compte que les heures heureuses").

À Montbard, il est statufié, dans le jardin de Buffon, avec des moutons à ses pieds. Il l'est également dans le jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, suite à une recommandation à l'Empereur de la Société Zoologique d'Acclimatation, fondée par Geoffroy de Saint Hilaire, et par une souscription nationale de 1861 (avec un bélier Mérimos et son livre *Instruction pour les bergers*).

Son nom fait partie de la nomenclature scientifique

- Une chauve-souris porte son nom: Le murin ou vespertilion de Daubenton (*Myotis daubentoni*) est une chauve-souris de la taille d'un pouce. Pour chasser, le murin a une technique toute particulière. Il utilise son uropatagium (il s'agit de la membrane de peau située entre ses pattes arrière) comme d'un filet en capturant les insectes en plein vol, il s'empresse ensuite de les dévorer.

- Une famille de lémuriers lui est dédiée, les *Daubentoniidae* à laquelle appartient le Aye-aye malgache, *Daubentonia madagascariensis*.

- Un oiseau: Le Hocco de Daubenton, *Crax daubentoni* - Yellow-knobbed Curassow qui vit dans les Llanos du nord de l'Amérique du Sud.

- Le Chou perpétuel Daubenton, plante vivace (*Brassica oleracea*).

- Les bosquets de Daubenton: la manière de disposer et de panacher les différentes variétés d'arbres qui se complètent en harmonie par leurs feuillages sur toute l'année, repris par Thouin.

Conclusion

L'ampleur de l'œuvre accomplie par Daubenton et l'importance du personnage ressortent clairement de cette

rapide évocation. Commenter son œuvre nécessiterait plusieurs études spécialisées. Il est clair que, si Daubenton est

connu comme "zootechnicien" dans les milieux agronomiques et vétérinaires, ce n'est pas cette orientation qui le caractérise fondamentalement. A son époque, et encore très largement au XIXe siècle, les savants étudiaient des sujets très divers, dans des disciplines n'ayant guère de rapports les unes avec les autres. Daubenton était donc un naturaliste à qui il fut offert l'opportunité de s'intéresser à la zootechnie. Il importait néanmoins de mettre en valeur ses travaux en la matière: tel est l'objet des communications qui suivent.

Pour conclure, une dernière évocation sur Daubenton, qui concerne sa puissance de travail: "*on aurait dit que, comme pour cette nature créatrice, le temps n'était rien pour Daubenton, tant était grand son art de multiplier les instants*" (1801 Lacépède, *Discours sur la vie et les ouvrages de Daubenton lors de l'ouverture du cours d'histoire naturelle au MNHN l'an 8 de la République*, en introduction à l'*Instruction pour les bergers*).

Annexe

Le tricentenaire de la naissance de Daubenton en 2016:

A l'occasion du tricentenaire de sa naissance (1716), de nombreuses manifestations ont été organisées dans les différents muséums et institutions. Nous n'en citerons ici que les principales.

Dans sa ville natale de Montbard une programmation du Musée et du Parc Buffon de Montbard: une exposition au musée sur les fossiles, la naissance d'une science et l'oryctologie (science des objets issus de la terre) et sections sur l'anatomie comparée, zoologie, minéralogie (en partenariat avec l'Université de Bourgogne, le musée de Semur en Auxois, le MNHN et les muséums d'Angoulême, Autun et Le Havre).

Un cycle de Conférences fut réalisé:

- "Les fossiles, petites anecdotes et grandes histoires" Avec Emmanuel FARA, paléontologue (laboratoire Biogéosciences, Université de Bourgogne à Dijon).

- "Daubenton, éternel second de Buffon ou savant majeur des lumières?" par Stéphane SCHMITT, directeur de recherche (CNRS, équipe SPHERE, Université Paris Diderot). A cette occasion un peu de terre de Montbard, fut rapportée sur la tombe de Daubenton à Paris.

- "Daubenton et l'Histoire Naturelle" avec Pascal TASSY, professeur émérite du Muséum national d'Histoire naturelle.

- "Buffon et Daubenton, acteurs d'une longue histoire des animaux domestiques" par Christophe DEGUEURCE, conservateur du Musée Fragonard à Maisons Alfort.

- "La maison de Daubenton à Montbard" par Laurent TOUVET, en partenariat avec la Société des sciences de Semur-en-Auxois.

- "Transformation, évolution, classification du monde vivant" par Guillaume LECOINTRE, chercheur systématicien, professeur du Muséum national d'Histoire naturelle, lors de la Fête de la Science.

- "Daubenton Garde et démonstrateur du Jardin du Roy: la mise en scène de la nature et de la science et les débuts du musée moderne" avec Cédric CRÉMIÈRE, directeur du Muséum d'Histoire naturelle du Havre.

- "Un autre Daubenton, une autre Histoire naturelle" avec Jeff LOVELAND, professeur à l'Université de Cincinnati, en visioconférence

- Au village de Flavigny sur Ozerain et dans la Maison des arts textiles et du design, dans la salle "DAUBENTON": deux expositions "*Mémoires, Mérinos et Toisons*" puis "*Daubenton et l'alliance des bêtes à laine de 1716 à 2016, mémoires ancestrales et modernités*".

- La journée de la Société d'Ethnozootechnie du 15 novembre 2016 à l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort sur "Daubenton zootechnicien".

- La revue des Amis du Muséum national MNHN a publié un article sur la biographie de Daubenton compilée par notre collègue Raymond Pujol (voir ci-dessous).

- Au MNHN de Paris "*Daubenton, entre l'Histoire naturelle et l'Encyclopédie*" par Stéphane SCHMITT, directeur de recherche au CNRS, laboratoire SPHERE, une biographie, les travaux de Daubenton avec Buffon sur la rédaction de l'Histoire naturelle, puis sur sa collaboration à l'Encyclopédie de Diderot.

Information

Deux textes sur le même sujet figurent en supplément à cet article sur le site de la Société d'Ethnozootechnie. Il s'agit de:

Raymond PUJOL – Louis Jean-Marie Daubenton, premier directeur du Muséum d'Histoire naturelle; Editorial de *La Lettre de la Société d'Ethnozootechnie*, Octobre 2017.

Raymond PUJOL – Louis DAUBENTON (1716 – 1800). 300^{ème} anniversaire du premier directeur du Muséum d'Histoire naturelle, *Les Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle*, septembre 2016, n°267, 44-45.

Pour les consulter:

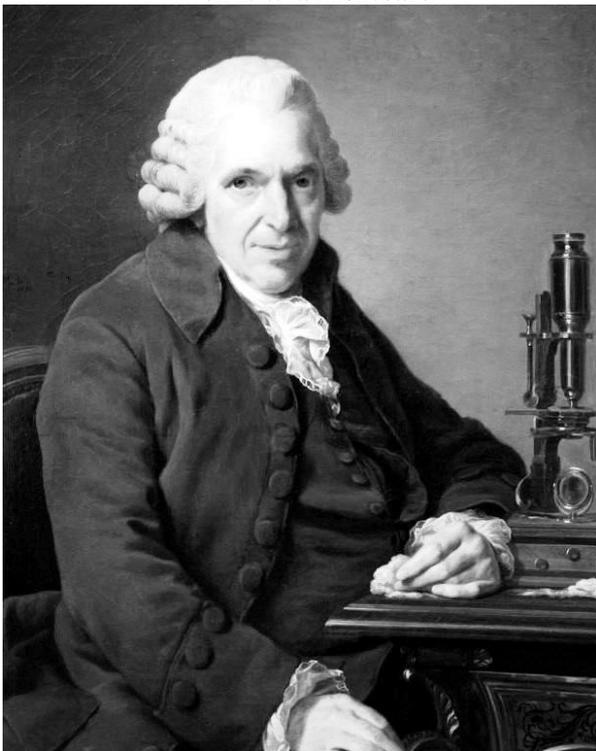
<http://www.ethnozootechnie.org>

Rubrique "Suppléments revue"

n°102



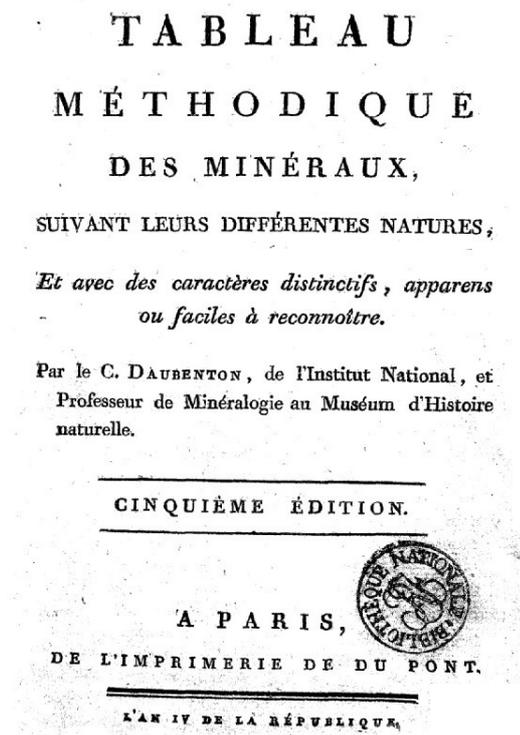
Le monument Daubenton, par M. Marie Cadoux, inauguré en 1909 à Montbard



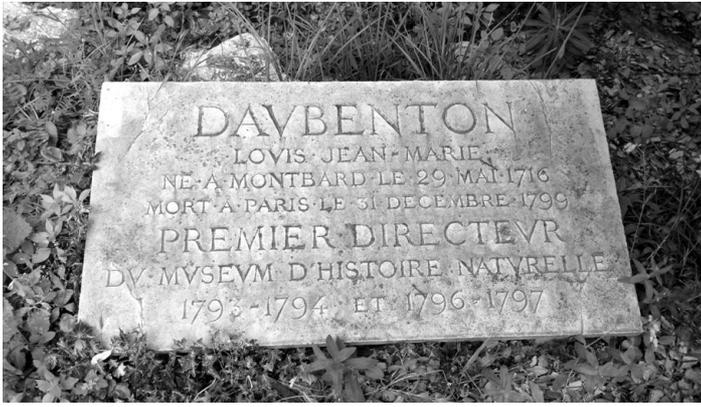
Portrait de Louis-Jean-Marie Daubenton, peint en 1791 par Alexander Roslin
(https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Jean-Marie_Daubenton)



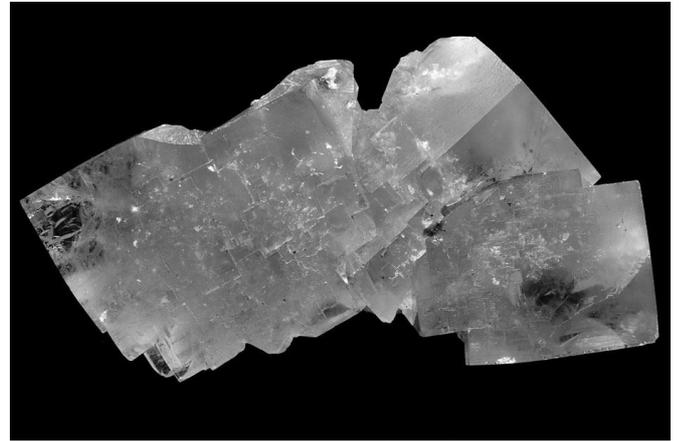
Radius de girafe: un os de géant?



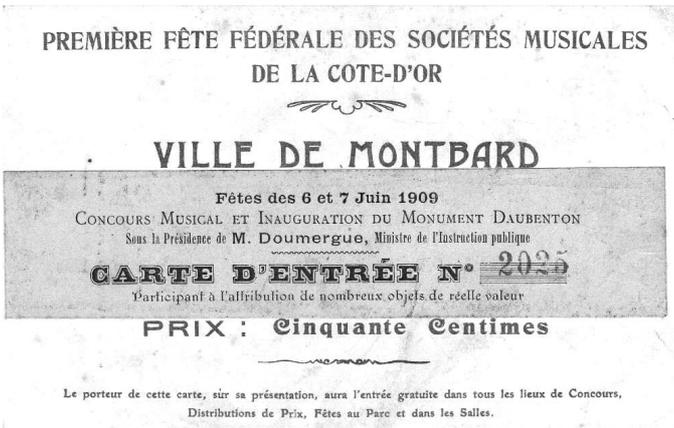
Bibliothèque nationale Gallica
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62432d/f2.image>



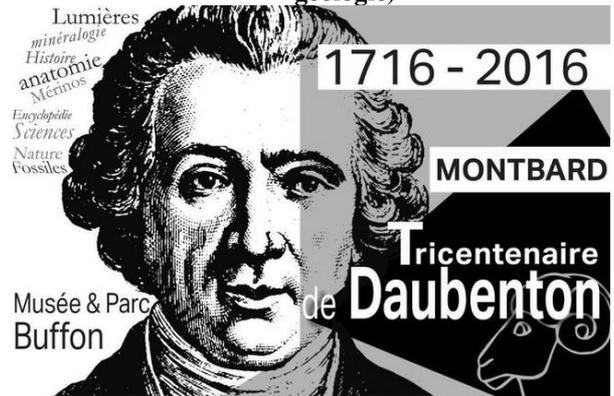
La tombe de Daubenton dans le labyrinthe du Jardin des Plantes à Paris



Fluorite jaune (MNHN, <http://www.mnhn.fr/fr/visitez/lieux/galerie-mineralogie-geologie>)



Inauguration du monument Daubenton de Montbard sous la présidence de M. Doumergue, le 6 et 7 juin 1909



Commémoration du tricentenaire de la naissance de Daubenton à Montbard

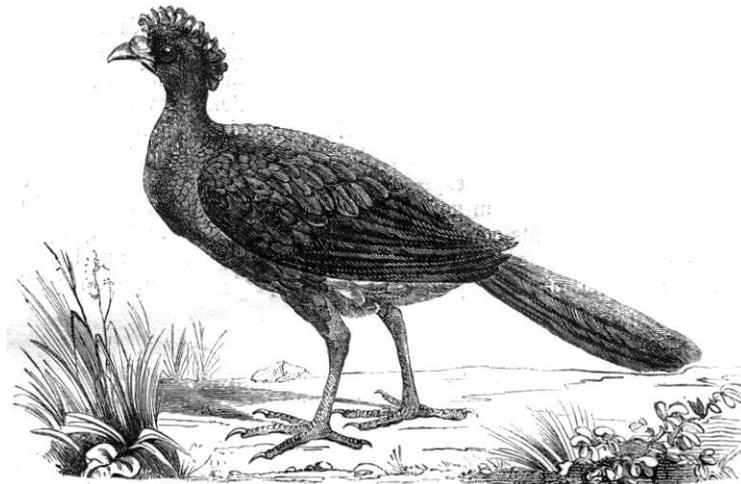


Fig. 57. — Le Hocco.

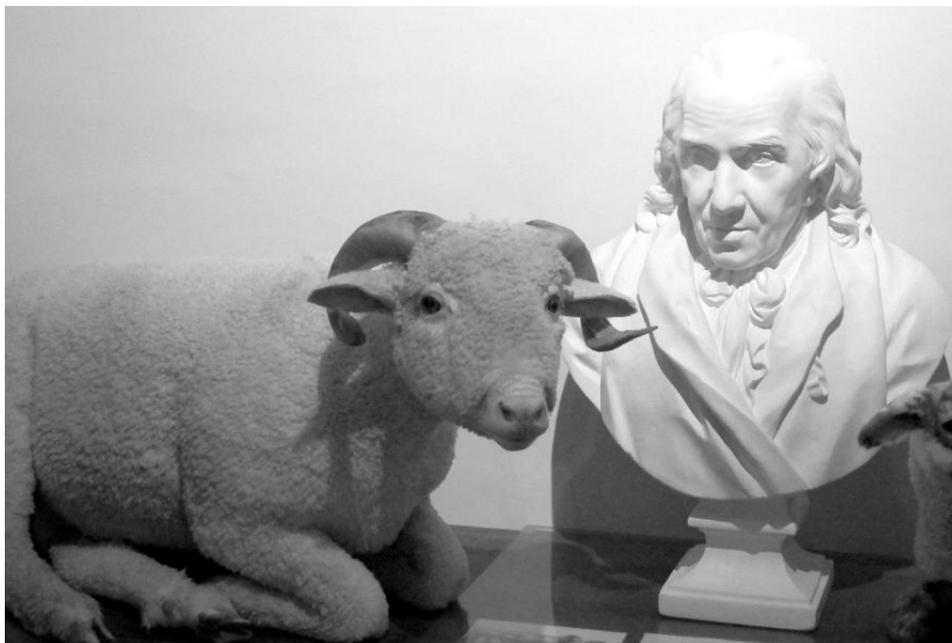


Échelle de 0m,099 pour 1 mètre, pour le Hocco.

Le hocco de Daubenton, Journal d'agriculture pratique, 1854, tome 1, page 199



Monument en l'honneur de Daubenton au Jardin d'Acclimatation à Paris



**Exposition à la Maison des textiles et du design. Flavigny sur Ozerain (21)
Buste de Louis Daubenton Simon-Louis Boizot (1743-1809).
Jeune bélière mérinos précoce naturalisé pour le musée.**

LES TRAVAUX DE DAUBENTON SUR L'AMÉLIORATION DES LAINES

Louis REVELEAU ⁽¹⁾

Résumé – La médiocre qualité de l'élevage ovin au XVIII^e siècle en France et les conséquences économiques de la nécessaire importation de laines de qualité sont d'abord évoquées. C'est dans ce contexte qu'il est demandé officiellement à Daubenton, savant réputé, de faire des recherches sur les moyens d'améliorer les races de mouton et la qualité des laines dans notre pays. Les travaux qui ont été conduits par ce naturaliste à Montbard s'avèrent pertinents et rigoureux. Leurs résultats ont eu un retentissement certain auprès des Pouvoirs publics. Ils eurent le mérite de faire ressortir l'importance de l'approche globale de la question (amélioration des conditions d'élevage parallèlement à celle des qualités des animaux). Ils jouèrent un grand rôle dans la décision d'importer des Mérinos mais Daubenton n'a guère contribué à leur diffusion, qui est plus tardive. L'auteur évoque pour terminer quelques critiques qui ont été formulées à l'égard de ces travaux et leurs suites à long terme.

I – Situation de l'élevage ovin en France au XVIII^e siècle

Les moutons, appelés bêtes à laine, sont d'abord élevés pour leur toison mais celle-ci ne fournit pas la laine longue et fine que recherchent les manufactures qui s'approvisionnent alors en Espagne et en Angleterre. Le mauvais état de l'élevage des moutons dans le royaume et ses conséquences économiques sont dénoncés. Ainsi, un mémoire anonyme signale en 1701: "la rareté du bétail gros et menu". Un autre mémoire du 16 janvier 1780, émanant de la chambre de commerce de Picardie, en précise quelques causes:

- Défaut des pâturages,
- Abâtardissement en France depuis longtemps de la race des moutons,
- Détérioration de la quantité et qualité des toisons à cause de l'opiniâtreté des habitants des campagnes à leur routine.

Les répercussions économiques de cette situation sont évoquées dans un mémoire du 16 avril 1777 adressé au directeur général des finances: chaque année, on achète aux anglais 28 500 balles de laine avec un coût de 68 400 000

livres par an.

A la même période, la littérature relative à l'amélioration des laines rend compte d'assez nombreux essais qui sont menés individuellement par des propriétaires terriens, de manière peu "scientifique", ceux-ci ayant la possibilité d'introduire des moutons d'Espagne malgré la stricte interdiction du pouvoir espagnol.

En Provence, nous avons l'exemple de M. de la Tour d'Aigue, qui en 1760, possédait déjà 400 brebis Ségovianes depuis 12 ans. En Berry, M. de Barbençois a vraisemblablement été le pionnier de la même introduction en 1767. Dans la même province, M. de Lamerville conduit un élevage important en croisement et vend beaucoup de reproducteurs dans les régions avoisinantes. Les résultats donnés par la littérature sont nets, avec des améliorations de finesse des laines. Les autres critères liés à l'élevage ne sont jamais évoqués.

II – Les travaux de Daubenton

Une commande officielle

Préoccupé par cette situation, Trudaine, conseiller royal des finances, propose en 1766 à Daubenton " de faire toutes les recherches nécessaires sur les moyens de relever les mauvaises races de moutons et d'améliorer les laines". Celui-ci accepte et choisit de mener ces travaux à Montbard en Bourgogne où il possède une terre, il confesse que les Trudaine père et fils "ne m'ont jamais rien laissé à désirer de ce qui m'était nécessaire pour remplir mon objet".

Notons au passage, qu'il choisit de s'établir à Montbard, son pays, car le terrain y est moins cher que près de Paris; il a la possibilité de surveiller son berger par rapport au "protocole" qu'il s'est fixé. Il précise enfin que dans la région "les moutons sont de race chétive", sous-entendu faciles à améliorer, de par leur format et qui plus est avec une laine grossière.

Une suite d'expériences bien conçues et exécutées avec soin

Daubenton commence ses expérimentations en fin 1766. Dans ses écrits, il explique la manière dont il les a conduites:

"Ma première réflexion fut que l'état de la laine

dépendait de celui de la santé de l'animal, et que par conséquent je devais faire des expériences sur les différentes manières de loger les bêtes à laine, de les nourrir au râtelier, sur le traitement de leurs maladies, sur les différentes nourritures, sur tout ce qui peut contribuer à leur santé... mes observations ont été faites sur un troupeau nombreux... même après leur mort".

1) 17 rue du Val de Droue, 78120 ORPHIN

"Je me proposais en même temps d'allier ensemble des béliers et des brebis des races les plus différentes –sur le plan de la qualité de la laine- pour connaître les effets de ces mélanges sur les agneaux qui en viendraient...et trouver les moyens d'améliorer toutes les laines de France - en finesse et longueur de mèche".

Sur le premier point que nous qualifions aujourd'hui d'amélioration des conditions d'élevage Daubenton procède à différentes études.

A propos du logement; il considère que "les étables fermées sont le plus mauvais logement que l'on puisse donner aux moutons"; l'air échauffé, les vapeurs des fumiers les rendent sujets aux maladies, gâtent la laine et déprécie la qualité de leur chair. A partir de différentes expériences, il préconise le parcage pendant toute l'année ou, si le propriétaire peut faire face à cette dépense, la construction d'un hangar sur poteaux simplement fermé avec des claies. Il faut dire qu'à cette époque, la littérature est aussi abondante au sujet des bâtiments malsains. On peut aussi noter que ce souci est une constante, encore de nos jours.

Sur le plan de l'alimentation, il conduit des études sur le pâturage, la prévention de la météorisation, appelée à cette époque "enflure ou colique de la panse", l'abreuvement, la rumination et il évalue les quantités de fourrages consommées par des moutons enfermés dans un petit parc.

Médecin et excellent anatomiste, il s'intéresse aux maladies des moutons, pratique de nombreuses autopsies pour en connaître les causes, ce qui constitue une avancée dans le raisonnement des pathologies. En cas de problème de santé, il pratique la saignée à la joue.

Sur le deuxième point, afin d'établir des croisements comparatifs sur "trois générations" que nous qualifions aujourd'hui de croisement d'absorption, Daubenton fait venir des moutons du Roussillon, d'Espagne, de Flandre, d'Angleterre, du Maroc et du Tibet. Toutes ces populations sont pourvues de laine fine ou de longues fibres comme celle d'Angleterre. En effet, les anglais avaient obtenu ces toisons faciles à travailler mécaniquement en croisant des moutons espagnols introduits très tôt dans l'histoire, avec les populations locales à mèches longues mais encore grossières. Le souci de comparer les différentes populations ayant de bonnes laines, certaines considérées comme "exotiques" est une idée novatrice, elle a demandé de notables moyens financiers, comme déjà signalé.

Dans une précédente publication (1), nous avons apporté les preuves de l'entrée en France de ces animaux; ainsi:

- Des courriers attestent de l'arrivée de bêtes du Maroc venus en 27 jours de Marseille à Montbard.

- En 1770, "il a été remis à Daubenton un petit troupeau de moutons de race anglaise, 14 bêtes, pour le compte du Roy". Encore en 1770, on note l'achat de 19 béliers de race espagnole.

- En 1771, nous avons noté l'arrivée à Lorient de moutons du Tibet. A ce sujet on peut seulement se demander si le Tibet était bien situé géographiquement?

- En 1774, nous avons une note de Daubenton à M. de Trudaine où il précise que ce sont les Léonèses qui sont préférables car elles passent l'année sans abri.

Pour étudier avec rigueur les effets de ces croisements sur la qualité de la laine, Daubenton prend les dispositions suivantes:

- Il procède à l'identification permanente et aussi temporaire des animaux, avec la "sanguine" roche colorée de la région. Cette disposition doit permettre d'assurer un suivi des lots d'animaux, c'est déjà une approche expérimentale.

- Il fait monter un micromètre sur un microscope pour mesurer de manière objective la finesse de la laine. A destination des bergers, il conçoit une méthode comparative, en établissant une échelle de grosseur des fibres sur un tissu noir (cf. communication L. Montméas).

Dans la bibliographie, nous n'avons trouvé aucun chiffre qui corresponde aux finesses de laine à l'époque.

Un autre aspect de la personnalité de Daubenton mérite d'être souligné: à la rigueur et à la méthode dans la conduite des études, il associe la prise en compte du coût des différentes solutions possibles dans une perspective de vulgarisation. C'est le cas pour les bâtiments, les soins vétérinaires, l'achat des reproducteurs; c'est pourquoi, il écrit: "pour que ceux-ci s'en saisissent en plus grand nombre, elles doivent avoir un coût réduit".

Dix ans plus tard, le 9 avril 1777, dans une communication qu'il fait à l'Académie royale des sciences, Daubenton dit: "mes expériences ont produit deux effets, l'un est de faire disparaître le jarre, l'autre de rendre la laine plus fine".

Daubenton poursuit ensuite ses travaux pour en confirmer les résultats. Dans la perspective, de leur mise en pratique par les bergers et les propriétaires de troupeaux, il publie à leur intention en 1782 un ouvrage intitulé "Introduction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux" que présente Louis Montméas.

Toujours avec le souci de faire partager ses résultats, en 1768, il informe le duc de Choiseul "qu'il est sur le point de former six jeunes bergers pour lesquels il demande l'exemption du tirage de la milice".

III – Résultats, réactions et suites aux travaux de Daubenton

Résultats

Parce qu'ils portent sur une question stratégique –

l'amélioration de la qualité des laines françaises- et qu'ils ont fait l'objet d'une demande officielle à un scientifique "reconnu", les résultats des travaux de Daubenton ont eu un retentissement certain auprès des pouvoirs publics. Son "Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux" fera l'objet de plusieurs éditions dont celle de 1802 qui, selon un décret voté par la Convention en 1795, sera prise en charge par le gouvernement.

1) Louis et Jeannine REVELEAU, La quête des bêtes à laine fine et en particulier en France au XVIIIe siècle, préparant la mérinisation, in *Elevage d'hier, élevage d'aujourd'hui, Mélanges d'Ethnozootechnie offerts à Bernard Denis*, PUR, 2004, pages 121-138.

Le principal intérêt de ses travaux réside dans "l'approche globale" de la question qui le conduit à émettre et démontrer que l'amélioration de la laine est la résultante de

- l'amélioration des conditions d'élevage et donc de l'état de santé du troupeau,

- d'une sélection et de croisements appropriés avec des races amélioratrices de la finesse ou de la longueur des mèches selon le cas; des croisements avec la race Mérinos permettant d'améliorer rapidement la finesse de la laine.

Ces deux "principes" n'ont rien perdu de leur pertinence et encore aujourd'hui l'obtention de "bonnes performances" nécessite de mener de front amélioration génétique et amélioration générale des conditions d'élevage (alimentation, logement, soins...)

Concernant plus spécifiquement la race Mérinos, il paraît évident que les travaux de Daubenton ont joué un rôle décisif dans l'importation de mérinos espagnols dans le domaine de Rambouillet dont Louis XVI avait fait l'acquisition en 1783 et y avait installé une ferme expérimentale. Selon Bernardin (1) "M. d'Angivilliers, intendant général du domaine de Rambouillet, consulta Daubenton et Tessier à leur sujet, et, sur avis de ces hommes de sciences et d'expérience, il fit demander par Louis XVI, à son parent, le roi d'Espagne, la liberté, d'importer, des cavagnes ou des bergeries si renommées de son pays, un troupeau de bêtes à laine surfine". L'importation en 1786 de ce troupeau espagnol est un marqueur de la mérinisation du pays. Les dons et ventes annuelles de reproducteurs ont permis de mériniser de grands troupeaux du Bassin parisien

On ne peut donc pas dire que Daubenton a marqué quant à la diffusion de la race mérine, il reste davantage un

"savant" dont le mode de conduite de ses expériences en fait un précurseur en matière de recherche zootechnique, ainsi que le "vulgarisateur" d'une conduite rationnelle de l'élevage permettant d'obtenir une laine de qualité. Sa ferme de Montbard préfigure une station expérimentale.

C'est plus tard sous le Directoire et l'Empire que la mérinisation de l'élevage ovin français fait l'objet d'une politique d'Etat dans laquelle Tessier joue un rôle central. Docteur en médecine et membre de l'académie des sciences, il est chargé du suivi de l'arrivée et de l'acclimatation des mérinos à Rambouillet. Partisan de la mérinisation de l'ensemble du troupeau français, il participe activement à sa mise en œuvre.

Tessier aurait ainsi été l'instigateur d'une clause secrète du traité de Bâle, signé en 1795, l'Espagne s'engageait à laisser sortir de son territoire 1000 béliers et 4000 brebis. Ces reproducteurs devaient être répartis dans différentes bergeries impériales dont il choisissait lui-même l'implantation; Tessier en sera nommé inspecteur général.

Gilbert, chargé du choix des animaux et de l'organisation de leur transfert, meurt avant d'avoir achevé sa mission et le troupeau qu'il avait rassemblé constituera l'essentiel du cheptel de la bergerie de Perpignan.

Sous l'Empire d'autres dispositions dont la création de dépôts de béliers Mérinos complètent ce dispositif.

La chute de l'Empire porte un coup d'arrêt à cette politique et l'engouement pour le mérinos s'estompe. Par croisements avec des races anglaises on s'oriente vers la production d'un "mouton à deux fins"; si la production de viande tend à devenir l'objectif principal de l'élevage ovin, le revenu tiré de la vente de la laine reste encore conséquent.

Les détracteurs

Les travaux de Daubenton ont cependant fait l'objet de quelques critiques

L'abbé Carlier est dubitatif quant à l'impact des résultats de Daubenton sur le troupeau français. Il pense que "quelques soins suffiraient... sans recours étranger, pour amener le cheptel... au plus haut point de perfection."

Plus caustique, M. de Lormoy, écuyer du roi, écrit en 1786 à M. de Tolozan chargé des laines dans le pays: "...partout on reconnaît qu'il n'a rien vu par lui-même

et qu'il n'écrit que sur des ouï-dire".

Arthur Young s'en mêle également, il parcourt la France à cette époque et s'en prend surtout au "catéchisme" c'est-à-dire à l'Instruction pour les bergers qu'a écrite Daubenton.

Nous sommes en présence de deux tendances pour essayer de sortir le pays de ce manque chronique de laine et nous l'avons vu, les importations pèsent lourd dans les finances.

Les suites aux travaux de Daubenton

Nous venons de le voir, deux tendances se font jour en France, mais que reste-t-il des travaux de Daubenton?

En gros, les laines fines et courtes se développent dans le Sud, les animaux à longues mèches plus grossières plutôt dans le Nord. Des aides sont données pour introduire des moutons anglais car à cette époque une sorte de retour à la terre se produit. Il s'agit de nobles qui reprennent des domaines gérés à l'anglaise, sauf qu'il y a une différence de taille des infrastructures, la modification agraire anglaise a

donné ce que l'on sait, la France reste morcelée.

Dans la partie sud du pays, on privilégie les animaux à laine fine, mais le noyau d'éleveurs du Berry a marqué la région ainsi que les introductions antérieures en Provence et dans le Roussillon.

Très vite les besoins en viande se font sentir. Les races anglaises étaient sur place, il a fallu organiser les croisements pour obtenir d'une part le Dishley-mérinos et d'autre part le Mérinos précoce avec essentiellement du Costwold.

La bergerie de Perpignan a joué un rôle important dans la diffusion du mouton à laine fine. Fait peu connu, c'est que des trains entiers de mérinos ont peuplé la région de Chartres.

1) Léon Bernardin – *La bergerie de Rambouillet et les mérinos*, 1890, page 2.

Gilbert a été l'orfèvre de Perpignan, celui-ci a vécu une rude période en Espagne qu'il a chevauchée ou encore parcourue à pied pour acheter les meilleures souches de ces moutons tant convoités.

Ayant déjà travaillé sur son œuvre, Daubenton donne l'impression d'avoir été un personnage équilibré et réfléchi lors de ses prises de décision. Monsieur Laurans disait: "quelqu'un de bien".



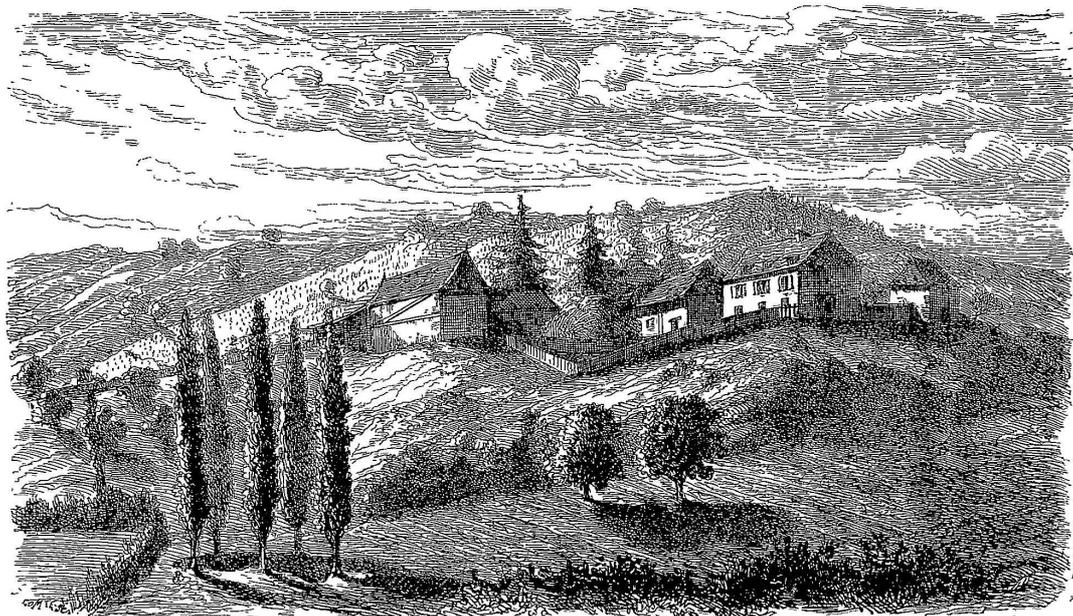
INAUGURATION DE LA STATUE DE DAUBENTON, LE 13 NOVEMBRE 1864, AU JARDIN D'ACCLIMATATION. Dessin de LASSALLE. — (Voir page 330.)

Le Journal illustré, L'inauguration du monument en l'honneur de Daubenton au Jardin d'Acclimatation à Paris en 1864
(Le texte de Henri de Montaut accompagnant ce document est publié le site de la Société d'Ethnozootéchnie.)

LA BERGERIE DE DAUBENTON A COURTANGY (CÔTE-D'OR) ET LE DEVENIR DE SON TROUPEAU

CHARLES MAIGNIEN ⁽¹⁾ ET PIERRE DEL PORTO ⁽²⁾

Résumé – Acquis en 1766 par Daubenton, le domaine de Courtangy était désigné par ce dernier: "Ma ferme près de Montbard en Côte d'Or". Il a servi essentiellement à des observations sur les moutons et les pâturages. La troupe de moutons comptait au départ 300 têtes de races diverses, qui servirent de support aux croisements avec le Mérinos. Différents problèmes, liés à l'insuffisance de qualification du personnel, à la rigueur des hivers, à la présence de loups, sont relatés. La conduite du troupeau et les résultats positifs obtenus sur la qualité des laines sont exposés, ainsi que différents problèmes sanitaires auxquels il fallut faire face. Courtangy, qui fut vendu peu après la mort de Daubenton, n'a pas été la seule bergerie de l'Auxois à vendre des béliers améliorateurs.



Vue de la bergerie de Courtangy d'après un dessin communiqué par M. Caumont-Bréon, (*Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation*, 1865, tome 2, page 373.)

Louis Daubenton est né Louis Jean Marie d'Aubenton le 29 mai 1716 à Montbard.

C'est en 1766 qu'il acquiert le domaine de Courtangy, en contrebas de la maison familiale, pour y effectuer des travaux expérimentaux qui compléteront ceux qu'il réalise déjà à Paris, mais qui nécessitent des observations de terrain. Ce domaine de 8 ha est à Crépand à 3 km au sud ouest de Montbard et à 7 km de la forge de Buffon près de l'Armançon et de l'actuel canal, dans un ancien prieuré dont il ne reste qu'un porche et un pan de grange, face aux usines métallurgiques.

Courtangy a toujours été désigné par Daubenton dans les écrits comme "*ma ferme près de Montbard en Cote d'Or*".

1) Ancien berger de la Bergerie nationale 1969-1970, charlesmagnien@yahoo.fr

2) Membre de l'Académie d'Agriculture, Président de l'AFMA (Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural), 15 rue de la Convention, 75 015 Paris, pierre.delporto@gmail.com

On y trouve alors quelques bâtiments dont le logement du berger fermier.

Daniel Charles Trudaine, intendant des Finances, charge Daubenton d'améliorer les qualités lainières du troupeau français pour rendre le pays moins dépendant de l'industrie lainière étrangère, d'Angleterre ou d'Espagne.

Le domaine a donc servi essentiellement à des observations sur les moutons et les pâturages. Une des actions importantes à Courtangy a été la mise en place et la gestion de prairies artificielles.

En 1785, Daubenton achète autour du domaine un complément de 4 journaux de terre (environ 1 ha) sur la montagne de Courcelotte jouxtant les quatre autres journaux de son neveu "*pour promener mes agneaux*".

Quelques transformations aménagent en hangars simples des bâtiments à réserver pour les moutons ainsi que la réalisation d'un cabinet d'anatomie pour y faire les dissections.

Coté zootechnie, on situe le début des essais par l'introduction de béliers en 1766 puis 1776, pour des

observations et travaux d'amélioration sur la qualité des laines dans sa bergerie.

La troupe comptait alors 300 têtes, avec 80 bêtes de races de l'Auxois et du Roussillon, élevées en parc domestique; et 35 têtes venant de Flandre, du Maroc et d'Angleterre. On constate des faiblesses à l'arrivée de ces animaux venus de différentes origines mal contrôlées, parfois lointaines, et la présence de vers vite soignés par l'élevage en plein air.

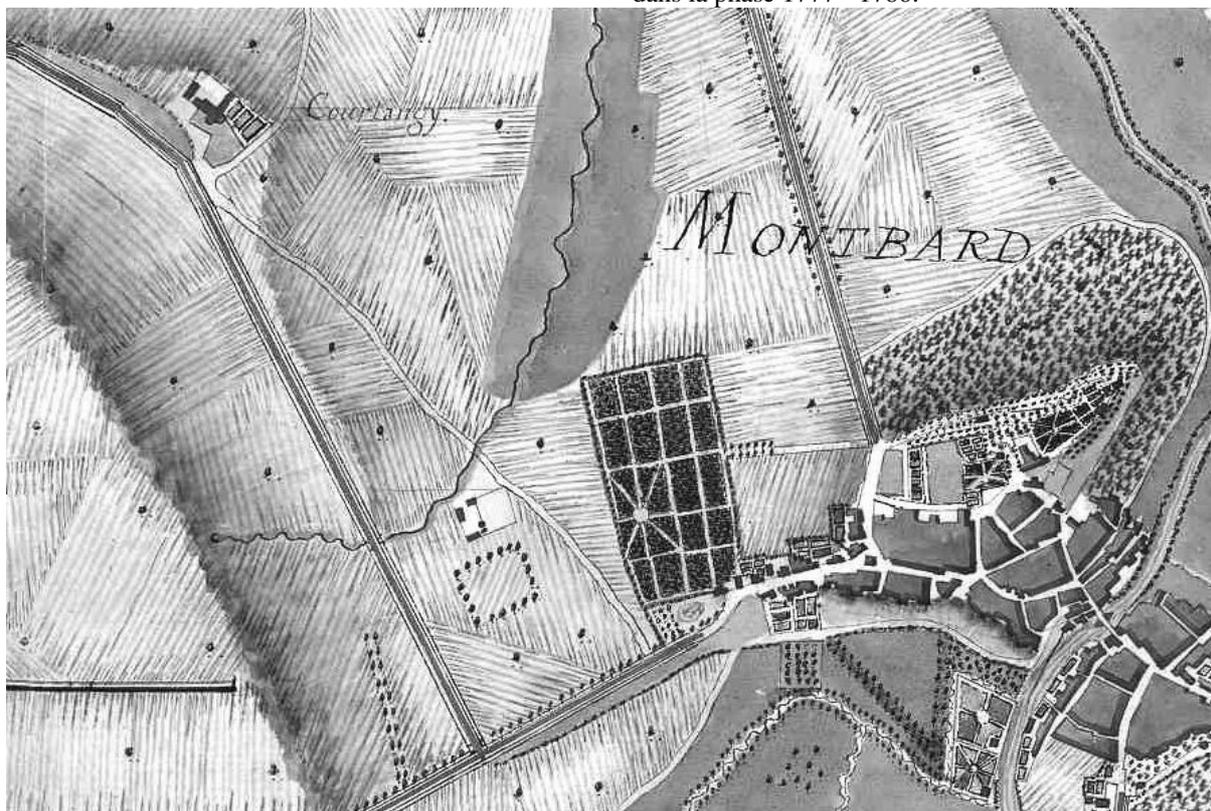
D'autres moutons venant de Normandie, d'Espagne voire du Thibet (?) sont acquis sur des financements toujours facilement accordés par Trudaine.

Ainsi sept races entrent dans le protocole expérimental dès 1776.

Daubenton a utilisé des béliers spécialement choisis pour leur grande taille, de races étrangères.

"Cette différence dans la grandeur des béliers était considérable; car ceux qui ont été alliés avec les brebis de ma bergerie, avaient vingt-quatre à vingt-huit pouces [soixante-six à soixante dix-sept centimètres] de hauteur, prise au garrot, tandis que les béliers du pays n'ont que vingt à vingt-deux pouces [cinquante-cinq à soixante centimètres]."

Aucune introduction de béliers n'a eu lieu ensuite dans la phase 1777 - 1786.



Courtancy proche de Montbard, Archives départementales de Côte-d'Or, Atlas général des routes de la Province de Bourgogne C 3883-1 - Feuille n°14: Montbard, Montfort. - 1759-[1780]

Le manque de présence de Daubenton

Le fermier, Clément Junot, resta 58 ans à Courtancy. Il y a aussi embauché un ancien vigneron qui ne connaissait pas le mouton, une veuve et ses deux enfants dont un fils de dix ans qui lui, avait la vocation animalière et devint le maître des bergers pendant 27 ans.

Daubenton ne passait que quelques temps sur place, trop occupé par ses recherches sur Paris, mais il écrivait souvent ses instructions à Junot avec beaucoup de détails sur le quotidien, les parcelles à labourer, les animaux à parquer, les parcours, la tonte, le prix des béliers à vendre, et surtout le paiement comptant!

En relation en 1777 avec un négociant, il constate la baisse de la demande en béliers qu'il avait à vendre car la concurrence était vive entre les éleveurs multiplicateurs, et un discrédit des laines fines car à l'époque, on ne fabriquait que des draps de seconde catégorie pour les troupes militaires. Au vu de ces constatations, Daubenton souhaite l'arrêt de ces expérimentations. Mais sur appui et l'intérêt marqués par des

amis et membres de la commission d'agriculture de l'Académie des Sciences, il continue.

Il a alors des difficultés à trouver de futurs ou jeune bergers à former dans ce pays essentiellement de vignobles.

Alors que Daubenton n'est toujours pas souvent présent à Courtancy et peu soucieux de son troupeau, un ami lui confirme que le troupeau n'est pas sorti en sept ans du parc domestique ...

Il fit donc venir au Jardin des Plantes plusieurs de ses béliers de Courtancy pour les mener de manière plus sérieuse, en plein air mais sous le climat parisien, et sous sa surveillance directe ...

Plusieurs bergers formés à Courtancy, mal encadrés, sont ensuite allés se perfectionner à Rambouillet, puis ont été employés par des éleveurs bien orientés sur l'amélioration de la laine.

Quelques notions sur la conduite du troupeau

Le troupeau est mené en plein air intégral jusqu'en 1784, avec peu de paille car chère sur ce canton de l'Auxois. Un travail a été mené de comparatif avec des troupeaux voisins menés en semi intensif et moins résistants et avec une laine à qualité moindre.

Daubenton accorda alors que par temps humide la troupe soit mise sous les hangars -avec une définition du hangar par rapport à la notion de bergerie et d'abri-, ou sur un parc "domestique " (donc dans la basse-cour de la ferme, avec 2 à 3 m² par brebis, et ce en fonction de l'offre en paille). Par temps secs et froids les moutons sont au pâturage. Il n'y a pas eu d'étables à Courtangy pendant trente ans et la sortie des animaux se faisait aussitôt après la tonte.

Les saillies sont menées en septembre, pour des agnelages hors froid et neige.

De novembre 1767 à mars 1768, on teste en plein air intégral un lot de 14 ovins de race des bêtes à laine de l'Auxois, puis un Roussillon et un Flandrin en conditions

froides mesurées par -14,5° sous congélation du thermomètre de Réaumur, par grands vents, neige, givre et brouillard. Les animaux son alors très sains, la laine reste bien imperméable et protectrice. Les agnelages de fin février produisent des agneaux sains.

L'hiver 1776, on relève des minimum à -18°C: *""On a tenu en plein air, jour et nuit pendant toute l'année, sans aucun couvert, près de la ville de Montbard, dans le département de la Côte-d'Or, depuis plus de trente ans, un troupeau d'environ trois cents bêtes, qui n'a eu d'autre logement, pendant tout ce temps, qu'une basse-cour fermée de murs. Les râteliers sont attachés aux murs sans aucun couvert; les brebis y ont mis bas; les agneaux y sont toujours restés; et toutes les bêtes s'y sont maintenues en meilleur état qu'elles n'auraient fait dans des étables fermées, quoiqu'il y ait eu pendant le temps de leur séjour à l'air plusieurs années très-pluvieuses et des hivers très-froids, surtout celui de 1776.""*

Les loups rodent à Courtangy

"" Des murs de deux mètres trente-cinq centimètres [sept pieds] de hauteur ont empêché les loups d'entrer dans un parc domestique près de Montbard, où il y a beaucoup de moutons et des chiens depuis plus de trente ans. Ces murs sont bâtis de pierres sèches; il y a nécessairement entre ces pierres, des joints ouverts qui donneraient aux loups la facilité de grimper au-dessus des murs; mais ils sont terminés par de

petites pierres amoncelées en dos-d'âne, de la hauteur de vingt-deux centimètres [huit pouces]; quelques-unes de ces pierres tomberaient si le loup mettait le pied dessus pour arriver sur le mur. On ne s'est aperçu d'aucun dérangement qui ait fait soupçonner des tentatives de la part des loups pour entrer dans le parc, quoique l'on ait reconnu les traces de ces animaux qui avaient rôdé tout autour""

De la génétique, de l'alimentation et de la laine

""Il y en a des preuves convaincantes dans un troupeau de trois cents bêtes de différentes races qui ont des laines, super fines, quoiqu'elles viennent de brebis à grosses laines, la plupart jarreuses: ces brebis ont été accouplées avec des béliers du département des Pyrénées-orientales. Le troupeau ainsi amélioré est près de la ville de Montbard".

""Si cet agneau est une femelle qui soit accouplée dans la suite avec un bélier sans jarre, leur agneau n'en aura point. On a eu plusieurs preuves de cette amélioration après avoir fait accoupler exprès des brebis jarreuses avec des béliers sans jarre""

""Un belier flandrin dont la toison pesait deux

kilogrammes sept hectogrammes cinq décagrammes [cinq livres dix onces], ayant été allié à une brebis du département des Pyrénées orientales qui n'avait qu'un kilogramme quatre décagrammes [deux livres deux onces de laine, a produit un agneau mâle qui, dans sa troisième année, en portait deux kilogrammes six hectogrammes [cinq livres quatre onces six gros]. Ce bélier avait été bien nourri; car il ne faut pas espérer qu'avec des pâturages et des fourrages peu abondants, les moutons puissent avoir des toisons d'un grand poids.""

Curiosité génétique: On cite aussi de manière curieuse à Courtangy un essai d'accouplement d'un lot de béliers avec une chèvre, sur plusieurs années, mais avec échec.

Alimentation

Des implantations de prairies artificielles ont eu lieu en coteau avec utilisation de la pratique du parage pour fertiliser. On constate alors sur ces parcelles une récolte avec plus de foin que sur les prairies naturelles situées en bord de la rivière.

Autre essai, celui mené en parage comparatif sur les parcelles de céréales et sur les prairies de Courtangy avec des parcelles témoins. Au vu des résultats, Daubenton projette de faire alors supprimer la jachère au profit du parage.

La Société royale de médecine en 1779 rapporte sur un essai d'alimentation mené à Courtangy sur deux moutons

en parc, avec distribution de plusieurs mauvaises herbes et mesure des herbes refusées ou consommées.

Un autre lot est cité, très surveillé, mené avec de la bonne herbe fraîche, avec des pesées avant/après, et de la consommation d'eau par abreuvement contrôlé et mesuré.

La littérature fait aussi mention des techniques et pratiques d'engraissement à l'herbe d'agneaux castrés dits "moutons ", engraisés au pré, à la pouture (bouillie de céréales) et sur les champs de navets, ou de choux cavaliers ou choux frisés. Ce chou est ensuite cité comme le Chou perpétuel Daubenton (*Brassica oleracea*).

De la qualité des laines de Courtangy.

En 1783, Daubenton fait envoyer 404 kg de laine lavée à la manufacture du Château du Parc près de Chateauroux en Berry pour fabrication de draps de plusieurs couleurs et calcul de prix, qui sont alors supérieurs à la laine Espagne.

Fin 1783 à la demande de Bertier intendant à la généralité de Paris, et pendant qu'il était Professeur d'économie rurale, Daubenton livre à la nouvelle ménagerie d'Alfort 4 béliers et 9 brebis améliorateurs en laine, qui produisent en 1784 18 kg de laine lavée puis une pièce de 30.17 m sur 0.74 m présentée à l'Académie puis au Roi.

Il prononce une communication à l'Académie royale des Sciences, le 23 août 1784:

"Lorsque j'ai lu un Mémoire à l'Académie sur le premier drap de laine superflue du cru de la France, on n'avait encore fabriqué que du drap fort avec les laines que j'ai améliorées. La mauvaise saison de l'hiver n'avait pas permis de les filer assez fin, et de les fouler assez pour avoir des draps souples. On vient de faire de ces draps avec mes laines, à la manufacture de Château-du-Parc (Châteauroux).

Le manufacturier a jugé qu'ils étaient aussi doux que ceux qui sont faits avec la plus belle laine d'Espagne; et il a remarqué, dans chacune des opérations successives de la fabrique, que la laine améliorée avait un nerf particulier, c'est-à-dire, plus fort et plus sensible que celui de la laine d'Espagne".

""En considérant l'état actuel des laines de France, nous voyons que les plus fines se trouvent naturellement dans des lieux élevés, tels que le Roussillon, qui est au pied des Pyrénées, la Bourgogne près de la source de la Seine, le Berry près des sources de l'Indre et du Théols"

Sur les laines produites sur le domaine, on cite "des bons résultats en laine superfine de première qualité, hors queue et fesses".

Un autre essai avec un lot de 30 kg de Courtangy est comparé à Louviers avec deux autres lots d'Espagne.

Puis un autre lot de 50 kg en 1786, aux Gobelins, avec une appréciation écrite toujours très favorable en comparant avec le lot d'Espagne pour la production de drap fin.

Un troupeau sain

Daubenton constate du parasitisme et une moindre résistance des agneaux nés et élevés en étables dans treize paroisses et cinq fermes autour de Montbard.

"Il y est né 3 045 trois mille quarante-cinq agneaux; et il en était mort 1 480 avant le mois d'avril; et certainement il en est mort plusieurs depuis. Ceux de ma bergerie sont tous vivants et très-vigoureux."

Le laboratoire de Courtangy analyse les causes de mortalité et pratique des autopsies.

On y travaille aussi sur la tique appelée en Cote-d'Or "la lache".

A Courtangy, considéré comme lieu de formation, on éduque les bergers aux pratiques des différents types de saignées.

La Société royale de médecine en 1778 cite qu'en 1777 à l'insu de Daubenton, un troupeau mal en point, marche sur 200 lieues (1) sur des routes en neige vers Courtangy, et agnelle en chemin, avec une forte mortalité des agneaux, de la présence de gale et perte de laine. On arrête le troupeau, qui se repose. A l'arrivée, on administre un traitement à l'onguent puis la troupe redevient en bon état de santé et la laine est alors saine.

Devenir de Courtangy

Au décès de Daubenton, le troupeau fut acquis par partie par un M. Thevenin qui le transférera à Tanlay près d'Auxerre en 1800 et partie à MM. Bonnet et Mallebranche à Champmoron, près de Daix non loin de Dijon.

Les terres de Courtangy reviennent en succession à Madame Daubenton puis sont revendues à M. Vaussin, médecin à Orléans.

Autres exemples de Bergeries en Bourgogne.

Plusieurs bergeries ont été créées à cette même époque dans la région de l'Auxois par le gouvernement, exploitées en régie pour le compte de l'Etat et qui vendent des reproducteurs améliorateurs aux éleveurs:

1779. Bergerie du haras de la Province de Bourgogne à Dienay en Cote d'Or, ferme du président de Meixmoron avec en 1785 un bâtiment circulaire, toiture en paille de seigle, en application des idées de Daubenton, avec 130 ovins de race Roussillon, mais ce projet mal fut vu du peuple (Révolution

1789) et vente des troupeaux en 1790.

1846. Bergerie royale puis impériale de Gevrolles, qui appartient à la liste civile, avec un élevage de Mérinos de Mauchamp à laine soyeuse. Cette bergerie a eu un rôle améliorateur quasi nul et donc a fait l'objet d'une dispersion en 1869.

La ferme de Gouville près de Dijon. On y cite des Mérinos, avec des reproducteurs imposés aux éleveurs du département par arrêté préfectoral de 1809, avec l'obligation de castrer les autres béliers de race commune.

Par décret impérial du 8 mars 1811, furent créés 60 dépôts de béliers dont Villeneuve les Convers (21) avec 67 béliers fournis par Derepas, 67 par Rambouillet et 42 par

1) On peut émettre l'hypothèse que c'était le troupeau de M. Poyane venu de Limoges (cité par Louis Reveleau).

Jourdeuil. Ce troupeau a été dispersé en 1814 vers des (Nièvre), Alfort 1783, Rambouillet 1786, Montcavrel 1842 élevages de la région. (Pas de Calais).

On peut aussi rappeler sur la même période: Premery

Information

On trouvera un texte complémentaire, écrit par les mêmes auteurs, sur le site de la SEZ:

"Des bergeries en Bourgogne et des Mérinos en côte d'Or"

Pour le consulter:

<http://www.ethnozootechnie.org>

Rubrique "Suppléments revue"

n°102

PRÉSENTATION DE L' "INSTRUCTION POUR LES BERGERS ET LES PROPRIÉTAIRES DE TROUPEAUX" (1782)

DE LOUIS JEAN-MARIE DAUBENTON

Louis MONTMÉAS ⁽¹⁾

Résumé: Après quatorze années de travaux sur l'amélioration de la laine des moutons français, Daubenton constate que la qualité de la laine n'est pas seulement une affaire de sélection mais dépend de la santé des animaux et plus globalement de la conduite de l'élevage. Ceci le conduit à publier en 1782, cet ouvrage qui décrit ce que les bergers et les propriétaires de troupeaux doivent faire pour améliorer les laines. "L'Instruction" est donc un ouvrage de vulgarisation, un manuel d'élevage ovin publié à leur intention. D'où:

- une organisation par "leçon" portant sur les différentes composantes de la conduite de l'élevage, une disposition par "demandes et réponses" qui en souligne le caractère appliqué et finalisé,
- une impression en gros caractères et des illustrations commentées pour en faciliter la lecture et la compréhension.

En conclusion cet ouvrage constitue un intéressant témoignage du champ des connaissances et des pratiques liées à l'élevage ovin au XVIII^e siècle; une partie d'entre elles n'ont rien perdu de leur pertinence. C'est un remarquable manuel d'enseignement et de vulgarisation par son caractère didactique et l'association entre connaissances scientifiques et pratiques professionnelles. La qualité et la précision des illustrations témoignent du talent "d'anatomiste" de Daubenton.

Comme l'a exposé Louis Reveleau, c'est à partir de 1766 sous l'impulsion de Trudaine, intendant des finances, que Daubenton entreprend ses travaux sur l'amélioration de la laine des moutons français. Il publie en 1777, un "Mémoire sur l'amélioration des bêtes à laine" qui est lu à la rentrée publique de l'Académie royale des sciences, le 7 avril 1777.

Conformément à la définition d'un mémoire - document permettant d'exposer son opinion sur un sujet donné, dissertation destinée à une société savante -, par cette communication, Daubenton présente les résultats de ses travaux et ses préconisations sur les moyens d'améliorer les laines.

1 – Une Instruction: deux questions: Pourquoi? Comment?

1-1 Une Instruction Pourquoi?

Les moyens d'améliorer les laines étant connus, exposés, se pose ensuite la question de leur mise en pratique par les bergers et les propriétaires de troupeaux. C'est dans cette perspective que Daubenton publie en 1782 un document d'une autre nature: "Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux". Cet ouvrage est à la fois différent et complémentaire du précédent. En effet, si un mémoire a un caractère expositif et exhaustif "ce qui se sait", une instruction a un caractère plus opérationnel, elle est orientée vers l'action "ce qu'il faut faire".

En effet, une instruction est un document à caractère

normatif permettant d'exposer des principes, des règles à respecter, la procédure, la marche à suivre pour effectuer un travail, résoudre un problème. Cela renvoie aussi à l'action d'instruire quelqu'un, un groupe, de leur donner des connaissances, de leur délivrer un enseignement sur un sujet donné.

Le choix d'un tel titre correspond aux finalités de cet ouvrage qui décrit ce que les bergers et les propriétaires de troupeaux doivent faire pour améliorer les laines. L'Instruction constitue un guide pratique, un manuel publié à leur intention.

1-2 Une Instruction Comment?

L'Instruction doit être à la fois fiable dans son contenu et celui-ci adapté à ses lecteurs potentiels. Ces deux préoccupations, qui expliquent à la fois la date de publication et la conception de cet ouvrage, sont exposées dans "l'avertissement" qui tient lieu de préface.

Date de publication:

La publication de l'Instruction a lieu en 1782, soit 7 ans après celle du Mémoire sur l'amélioration des bêtes à laine. A ce propos, Daubenton précise: "*je n'ai fait l'Instruction que je publie pour les bergers et les propriétaires de troupeaux, qu'après quatorze années d'observations, j'ai ajouté à ce que j'ai vu par moi-même, les pratiques les mieux fondées que j'ai apprises des gens de la campagne, ou que j'ai tirées des livres écrits en France et dans les autres pays... je ne me suis pas pressé de faire une Instruction avant de donner des leçons, on ne peut que trop s'assurer du succès*

1) 70B rue Béranger, 21000 Dijon;
Courriel: louis.montméas@orange.fr

qu'elles auront dans la pratique".

Conception:

Les choix qui ont présidé à la conception de l'Instruction sont les suivants:

- une organisation par "leçon": le choix de ce terme et non celui de chapitre, renvoie au domaine de l'école, de l'enseignement et met en évidence le caractère "pédagogique" de l'ouvrage;

- une disposition par "demandes et réponses": elle souligne à la fois le caractère appliqué et finalisé de l'Instruction et le souci "de la rendre plus facile à entendre et à retenir de mémoire";

- une impression en gros caractères pour faciliter la lecture: "Les gens de la campagne qui font peu d'usage des livres, ont moins de peine à lire de gros caractères...il sera bon pour apprendre à lire; les maîtres d'école des villages pourront s'en servir pour les jeunes gens qu'ils voudront exercer à la lecture en même temps sur la manière de soigner les troupeaux";

- des planches gravées avec commentaires: "Pour mieux se faire entendre";

- une table des matières avec glossaire: "Pour trouver dans l'Instruction les choses qu'ils voudront y chercher".

2 – Contenu, Leçons

2-1 Contenu

Dans l'avertissement, Daubenton explique: "le gouvernement m'ayant chargé de faire des épreuves sur des troupeaux pour rechercher les moyens de perfectionner les laines, j'ai été obligé d'étendre ces épreuves à tout ce qui peut être bon pour la santé des moutons, parce qu'elle influe beaucoup sur les qualités de leurs toisons". Il en résulte que l'Instruction ne porte pas uniquement sur l'amélioration des

laines mais plus globalement sur les différentes dimensions de la conduite des bêtes à laine. On dirait aujourd'hui que Daubenton a compris qu'il faut mener de pair l'amélioration génétique du troupeau et celle de la conduite de l'élevage. L'Instruction est de fait un manuel d'élevage ovin, d'où le titre des différentes leçons.

2-2 Leçons

L'Instruction comporte 15 leçons dont le tableau n°1 présente les différents titres.

Les trois premières leçons ont pour objet "ce que l'on doit se procurer avant de se charger d'un troupeau": berger, logement, chiens.

Les leçons suivantes, de 4 à 13, "contiennent les connaissances nécessaires pour choisir les bêtes à laine, pour les conduire au pâturage, les nourrir, les accoupler, pour perfectionner les laines...". Ces leçons portent sur les différentes dimensions de la conduite d'élevage.

précédentes; comme l'indique son intitulé, elle comporte en fait 2 parties: une suite de 22 figures illustrant les précédentes leçons; chaque figure fait l'objet d'explications permettant "de distinguer les objets qui sont à remarquer dans les figures des planches"; quatre mémoires ou extraits de mémoires sur différents sujets qui constituent des compléments aux sujets précédemment traités.

La leçon 15 est un glossaire dans lequel les principaux mots clés sont classés par ordre alphabétique. Pour chacun d'eux sont rappelés les principaux sujets traités avec renvoi aux pages correspondantes dans l'ouvrage.

La leçon 14 a un contenu complémentaire des leçons

Tableau n° 1: Table des leçons

1 - Sur les bergers
2 - Sur les chiens des bergers et sur les loups
3 - Sur le logement, la litière, le fumier des moutons
4 - Sur la connaissance et le choix des bêtes à laine
5 - Sur la conduite des troupeaux aux pâturages
6 - Sur les différentes choses qui peuvent servir de nourriture aux moutons
7 - Sur la manière de donner à manger aux moutons, de les faire boire et de leur donner du sel
8 - Sur les alliances des bêtes et leur amélioration
9 - Sur les brebis
10 - Sur les agneaux
11 - Sur les moutons et les moutonnes
12 - Sur les laines
13 - Sur le parage des bêtes à laine
14 - Explications des figures, avec des extraits sur les moutons et les laines. Extrait d'un mémoire sur la rumination et sur le tempérament des bêtes à laine Extrait d'un mémoire sur les bêtes à laine parquées toute l'année Extrait d'un mémoire sur l'amélioration des bêtes à laine Mémoire sur les remèdes les plus nécessaires aux troupeaux Mémoire sur les laines de France comparées aux laines étrangères
15 - Sur la manière de trouver dans l'Instruction des bergers les choses qu'ils voudront y chercher

3- Analyse

Dans cette Instruction, Daubenton a rassemblé tout ce qu'un bon berger "doit connaître de la meilleure manière" et qu'il a ensuite décliné sous forme de "leçons". Il n'est pas possible dans le cadre de ce texte de faire une analyse exhaustive de chacune d'elles; aussi celle-ci a été limitée à quelques leçons. Pour ne pas déséquilibrer ce texte, cette analyse est reportée en annexe.

Pour chaque leçon:

- une appréciation générale cherche à mettre en évidence le point de vue de Daubenton sur le sujet, la nature des savoirs exposés, des pratiques préconisées et leur pertinence au regard des connaissances et des pratiques d'aujourd'hui;

- des exemples de questions posées, de réponses apportées et les illustrations correspondantes donnent un aperçu représentatif du contenu.

4- Conclusion

A l'issue de cette analyse, il convient de souligner que cet ouvrage constitue:

Un intéressant témoignage du champ des connaissances et des pratiques liées à l'élevage ovin au XVIII^e siècle et qu'une partie d'entre elles n'ont rien perdu de leur pertinence. L'analyse a aussi permis de mettre en évidence le caractère méthodique avec lequel Daubenton a conduit ses expérimentations.

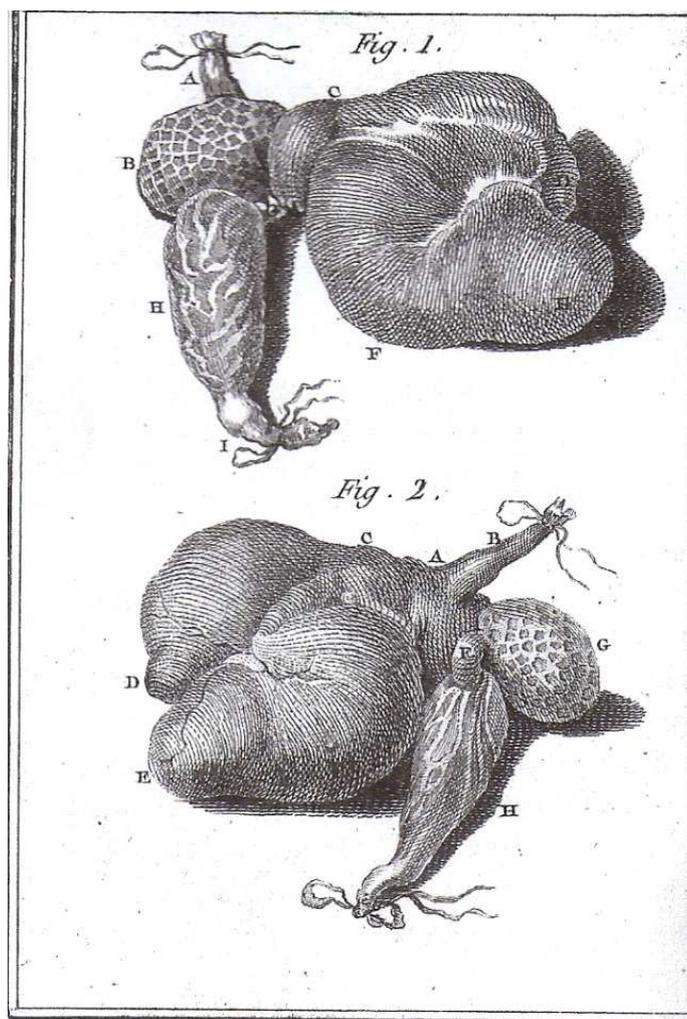
Un remarquable manuel d'enseignement et de vulgarisation par son caractère didactique et l'association entre connaissances scientifiques et pratiques professionnelles. La qualité et précision des illustrations témoignent du talent "d'anatomiste" de Daubenton.

Ceci explique que, dans le contexte d'une volonté politique d'amélioration de la qualité des laines françaises, cet ouvrage a fait l'objet de plusieurs éditions, dont certaines ont été prises en charge par l'Etat, comme l'atteste cet extrait du procès-verbal de la séance de la Convention du 1er nivôse an 3 (21 décembre 1794): "*Appauvri par le bien même qu'il a fait aux sciences et aux arts, réduit par la révolution à une fortune très-bornée, Daubenton ne peut faire la dépense de l'impression de son ouvrage: cependant l'intérêt de l'agriculture la réclame, et la justice demande de la faire tourner au profit de l'auteur. Il est en effet digne d'une nation qui couvre d'une protection éclairée les savans utiles à leur pays, de leur faire trouver le prix de leurs travaux dans leurs travaux mêmes.*"

Nous vous proposons, en conséquence, le projet de décret suivant: La Convention nationale... "décrète que le Traité sur les moutons, par le citoyen Daubenton, sera imprimé et tiré à deux milles exemplaires, au profit de l'auteur, et aux frais de la nation, sur les fonds mis à disposition de la commission exécutive de l'Instruction publique..."

Il reste cependant difficile d'apprécier l'impact réel de cette Instruction auprès des bergers et propriétaires de troupeaux auxquels elle était destinée.

Trois cents ans après la naissance de Daubenton, on ne peut que conseiller la lecture de l'Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux; celle-ci est d'autant plus aisée que cet ouvrage a été numérisé par la Bibliothèque nationale de France et est consultable en direct sur le site www.gallica.bnf.fr





Le berger et son chien



L'appréciation de l'âge par examen des dents

Annexe 1

Leçon 1: Sur les bergers

Pour Daubenton, un enfant ne peut être berger, ce métier est réservé à des hommes robustes et instruits. En effet seul, la plupart du temps avec son troupeau dans les champs, le berger doit être capable de réaliser toutes les opérations de conduite de l'élevage, de déplacer les claies de parc, d'écarter les loups...Il décrit aussi l'habillement indispensable pour lutter contre les intempéries ainsi que les outils du berger: houlette, panetière et couteau.

Il liste ainsi "les compétences" du berger, et parmi celles-ci le traitement des accidents et maladies du troupeau.

Questions posées et réponses apportées

Quel âge doit avoir un berger pour gouverner un troupeau de moutons?: Il est rare qu'un berger entende son métier, qu'il l'exerce soigneusement, qu'il soit assez fort pour porter les claies avant l'âge de vingt ans.

Pourquoi fait-on garder des troupeaux par des enfants?: Parce qu'on néglige de faire soigner ces troupeaux, ou parce que l'on ne connaît pas assez le profit que l'on pourrait tirer d'un bon troupeau soigné par un bon berger. Les bêtes à laine abâtardies, faute de soin, rapportent peu, qu'elles ne méritent pas d'occuper un homme. Au lieu de rechercher de bons bergers pour remonter ces troupeaux, on les fait conduire par des enfants; au lieu de leur apprendre le métier

Dans l'ouvrage, il expose le cas de la météorisation, du coup de chaleur et de la gale. Il est surprenant que Daubenton ne fasse pas mention des boiteries; les maladies du pied sont fréquentes en élevage ovin A propos du couteau, son usage pour le parage des onglons n'est pas cité.

Un troupeau bien conduit par un berger instruit est source de profit pour son propriétaire. En retour, celui-ci est bien payé et peut vivre honnêtement de son état. Daubenton ne précise pas l'effectif du troupeau mais, à propos du parcage, il évoque un nombre de bêtes allant de 100 à 300.

de berger, on les en dégoûte bien vite, parce qu'on n'en connaît pas l'utilité.

Faut-il savoir beaucoup de choses pour être bon berger?: Il faut savoir plus de choses pour le métier de berger que pour la plupart des autres emplois de la campagne. Un bon berger doit connaître la meilleure manière de loger son troupeau, de le nourrir, de l'abreuver, de le faire pâturer, de le traiter dans ses maladies, de l'améliorer, de faire le lavage et la tonte de la laine. Il doit savoir conduire son troupeau, de le faire parquer, élever les chiens, les gouverner et écarter les loups.

Qu'est-ce que la houlette, à quoi sert-elle?: La houlette est un bâton de cinq à six pieds de hauteur terminé au-dessus par un fer qui a la forme d'une petite bêche, et au-dessous par un crochet recourbé en haut...Le fer plat de la

houlette sert à lancer de la terre près des moutons qui s'écartent du troupeau, pour les faire retourner; le crochet sert pour saisir les moutons, en les accrochant par une des jambes de derrière.

Leçon 2: Les chiens des bergers et sur les loups

Lors de cette leçon, Daubenton expose le rôle des chiens –conduite, défense- les types choisis, les modalités de dressage, la façon de les nourrir ainsi que l'intérêt des moutons "apprivoisés". Si les pratiques décrites correspondent globalement à celles qui ont été employées pour le gardiennage des troupeaux en France jusqu'aux années 1950; deux d'entre elles interrogent:

- quel intérêt y-a-t-il à apprendre au chien à saisir un mouton par l'oreille? Il y a risque de blessure et d'abcès,

- si donner à manger au chien de la viande de mouton était effectivement proscrit, l'utilisation de la viande de cheval

pour nourrir les chiens a-t-elle été une pratique courante?

Par la suite, l'installation de clôtures et le développement d'un élevage au parc, avec absence de surveillance permanente, constituent un changement technique qui permet difficilement l'emploi des chiens tels qu'ils sont dressés. Ceci entraîne au cours des années 1960, l'importation de Grande Bretagne d'un chien adapté à ce mode d'élevage: le Border Collie. La présence dissuasive du chien de protection et en particulier du Montagne des Pyrénées est "redécouverte" à partir de 1992, pour faire face à la prédation liée au retour du loup.

Questions posées et réponses apportées

Est-il nécessaire que les bergers aient des chiens pour la conduite de leurs troupeaux?: Il serait souhaitable que les bergers puissent se passer de chiens, parce que ces animaux font beaucoup de mal aux troupeaux...les chiens trop ardents et mal disciplinés se jettent sur les moutons, les mordent, les blessent et leur causent des abcès. Ils épouvantent les brebis pleines, et en les heurtant ils les font quelquefois avorter...Pour empêcher ces inconvénients, il ne faut employer à la conduite des troupeaux que des chiens d'un naturel doux, bien appris à ne montrer les dents qu'aux loups et jamais aux moutons. Un chien bien dressé les fait obéir sans nuire. Ils se retirent lorsqu'il s'approche, ils n'avancent pas du côté où il est en sentinelle...

Quelle race de chien préfère-t-on aux autres dans les cantons où les loups sont peu à craindre?: La race des chiens que l'on appelle chiens de berger, parce que ce sont ceux que l'on emploie le plus communément pour le service des troupeaux; ils sont naturellement forts actifs, et on les rend aisément très dociles.

Quelle est la meilleure race de chiens pour la garde des troupeaux dans les cantons où les loups sont à craindre?: Celles des mâtins. Ces chiens sont forts et courageux, mais il faut les armer d'un collier de fer hérissé de longues pointes...

Que faut-il faire pour dresser un chien?: Il faut lui

apprendre à s'arrêter, à se coucher, à aboyer, à cesser d'aboyer, à se tenir à côté du troupeau, à en faire le tour et à saisir un mouton par l'oreille au commandement que le berger lui fait de la voix ou de la main.

Les bergers n'ont-ils pas quelque moyen qui leur facilite la conduite des troupeaux lorsqu'ils manquent de chiens?: Ils apprivoisent quelques bêtes du troupeau, ils leur donnent des noms particuliers, les accoutument à venir près d'eux lorsqu'ils les appellent. Pour leur faire prendre cette habitude, ils les font suivre en leur présentant un morceau de pain. Lorsque le berger veut faire passer le troupeau par un défilé, le faire changer de route ou le rassembler, il fait venir à lui les bêtes apprivoisées; celles qui se trouvent auprès d'elles les accompagnent, les autres viennent après et bientôt tout le troupeau est disposé à suivre les pas du berger.

Comment nourrir les chiens des bergers?: Il en coûte très peu pour les nourrir, lorsqu'on est près des grandes villes, où il meurt souvent des chevaux, et où l'on fond beaucoup de suif. On donne aux chiens de la chair de cheval, ou ce qui reste de la fonte des suifs. Au défaut de ces denrées on leur fait du gros pain. Il ne faut jamais leur donner de la chair des bêtes à laine. Si on les accoutumait à cette nourriture, ils prendraient aussi l'habitude de mordre les bêtes du troupeau par avidité pour leur sang.

Leçon 3: Sur le logement des moutons

Dans cette leçon Daubenton compare les différents types de logement. Il fustige l'étable fermée. Le hangar constitue un logement approprié mais il préconise l'élevage en plein air et le parc domestique pour la mauvaise saison, solution jugée la moins coûteuse. Il justifie ce choix par les expériences conduites dans sa ferme à Montbard et dont il expose les éléments essentiels dans l'extrait du mémoire sur "Les bêtes à laine parquées toute l'année" et qui est joint à cette Instruction. Les conclusions de ces expériences sont cependant sujettes à caution car le berger reconnaît quelques

années plus tard avoir rentré les animaux par temps de grands froids. Les modalités d'aménagement d'un hangar et d'un parc sont décrites: dimensions, matériaux...Les préconisations: surface par bête: 10 pieds carrés (1 m²), place au râtelier: 1,5 pied (0,5m) sont en cohérence avec le gabarit des animaux de taille moyenne. Par la suite, l'étable ouverte et le hangar correspondent au type de logement habituel des moutons, l'élevage de plein air étant réservé aux régions à climat océanique ou méditerranéen.

Questions posées et réponses apportées

Faut-il loger les moutons dans des étables fermées?:

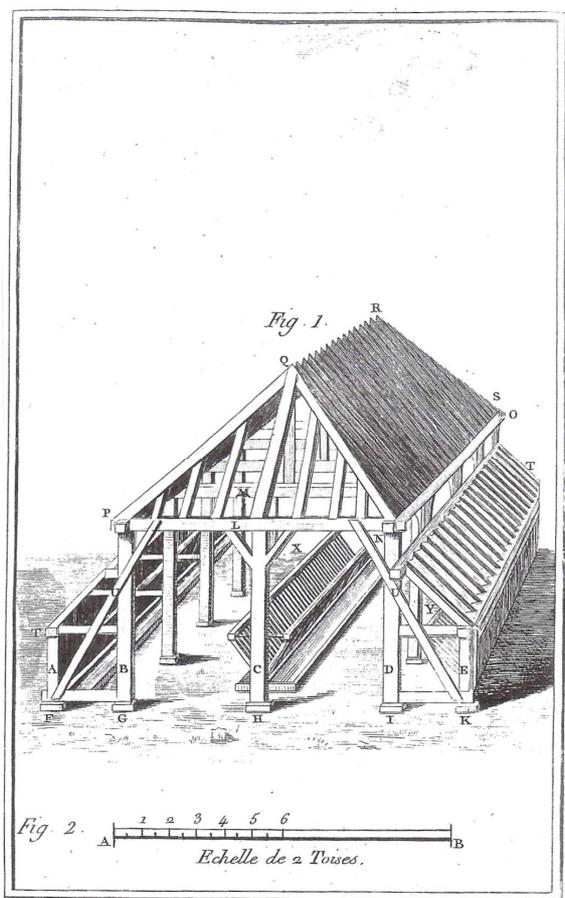
Les étables fermées sont le plus mauvais logement que l'on puisse donner aux moutons. La vapeur qui sort de leur corps et du fumier infecte l'air, met ces animaux en sueur. Ils s'affaiblissent dans ces étables trop chaudes et malsaines; ils y prennent des maladies. La laine perd de sa force, et souvent le fumier s'y dessèche...

Comment faut-il loger les moutons pour les maintenir en bonne santé, et pour avoir de bonnes laines et de bons fumiers?: Il faut donner beaucoup d'air aux moutons; ils sont mieux logés dans des étables ouvertes que dans des étables fermées, mieux sous des appentis ou des hangars que dans des étables ouvertes; un parc peut leur servir de logement sans aucun abri.

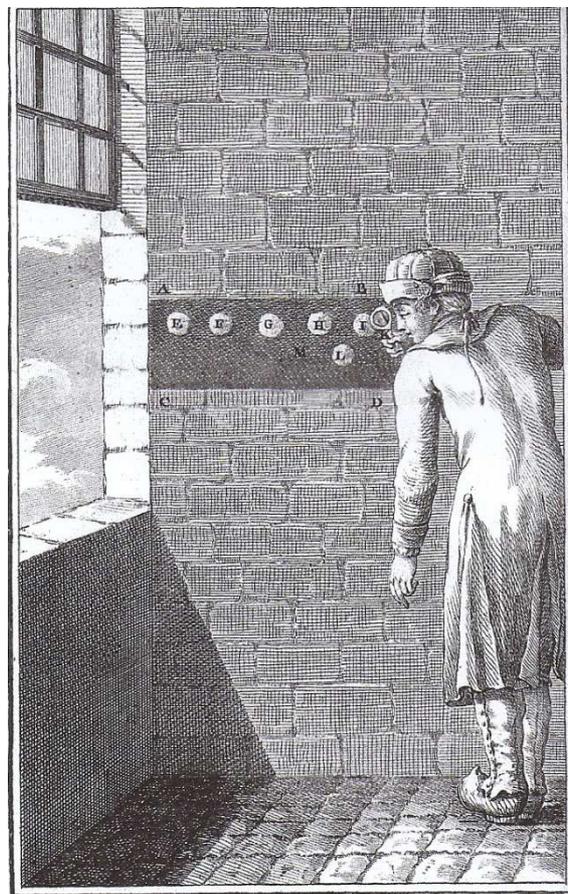
Qu'est-ce qu'un hangar? Sont-ils le meilleur logement pour les moutons?: Un hangar est un toit soutenu tout-au-tour sur des poteaux; l'air vicié en sort, l'air sain y

entre de tous les côtés; les moutons peuvent en sortir lorsqu'ils ont trop chaud, et y entrer pour se mettre à l'abri de la pluie. C'est certainement le meilleur logement pour eux; mais il est coûteux pour les propriétaires de troupeaux. Ils peuvent éviter cette dépense en logeant les moutons dans un parc en plein air sans aucun couvert. On le place dans une basse-cour, et on lui donne le nom de parc domestique pour le distinguer du parc des champs.

Comment les moutons peuvent-ils résister aux injures de l'air dans nos hivers les plus forts sans être à couvert?: La laine dont ces animaux sont vêtus, les défend assez des injures de l'air: elle a une sorte de graisse, que l'on appelle le suint, qui empêche pendant longtemps la pluie de pénétrer jusqu'à la racine... lorsque les moutons sentent qu'il y a trop d'eau sur leur laine, ils la font tomber en se secouant. Ils peuvent se débarrasser de la neige par le même mouvement.



Le hangar



L'appréciation de la finesse de la laine

Leçon 4: Sur la connaissance et le choix des bêtes à laine

Cette leçon assez composite porte sur les savoirs nécessaires pour apprécier l'âge de l'animal, son état de santé, la qualité de sa toison et son amélioration.

Les connaissances exposées sur l'appréciation de l'âge par l'examen des dents, les signes de bonne santé sont toujours d'actualité. Daubenton classe aussi les bêtes à laine en fonction de leur hauteur au garrot, ce qui donne une idée de leur gabarit, inférieur à celui des ovins actuels. Selon Daubenton, la hauteur au garrot est de:

- un pied jusqu'à dix-sept pouces (35 à 45 cm) pour les races de petite taille,

- dix-huit à vingt-deux pouces (50 à 60 cm) pour les races de taille moyenne,

- vingt-trois jusqu'à vingt-sept pouces (60 à 75 cm) pour les races de grande taille. En France, il n'y a que les bêtes à laine de Flandre qui atteignent une telle taille.

(un pouce = 2,707 cm, un pied = 12 pouces = 32,48 cm)

Le développement le plus important porte sur l'appréciation de la laine et son amélioration: finesse, couleur, force, longueur de mèche, homogénéité et absence de jarre.

Ce sont ces critères d'appréciation qui seront utilisés dans les années 1950 par les experts du Comité national interprofessionnel de la laine pour définir les standards "laine" des principales races ovines françaises.

Comme dans le cas du logement, Daubenton joint à son Instruction un extrait d'un mémoire sur "L'amélioration des bêtes à laine" dans lequel il décrit les dispositifs qu'il a conçus pour apprécier la finesse de la laine d'une manière plus rigoureuse. Dans le cadre de ses expériences, il a recours

à un microscope auquel est associé un micromètre. Il en déduit cinq catégories de laine: superfine, fine, moyenne, grosse et supergrosse. Des appareils plus perfectionnés de ce type sont toujours d'actualité. Pour l'usage ordinaire, il propose un dispositif plus simple: à l'aide d'une loupe, on compare les mèches de laine dont on veut apprécier le degré de finesse à des échantillons des cinq catégories de finesse qui sont placés sur un tissu sombre.

Questions posées et réponses apportées

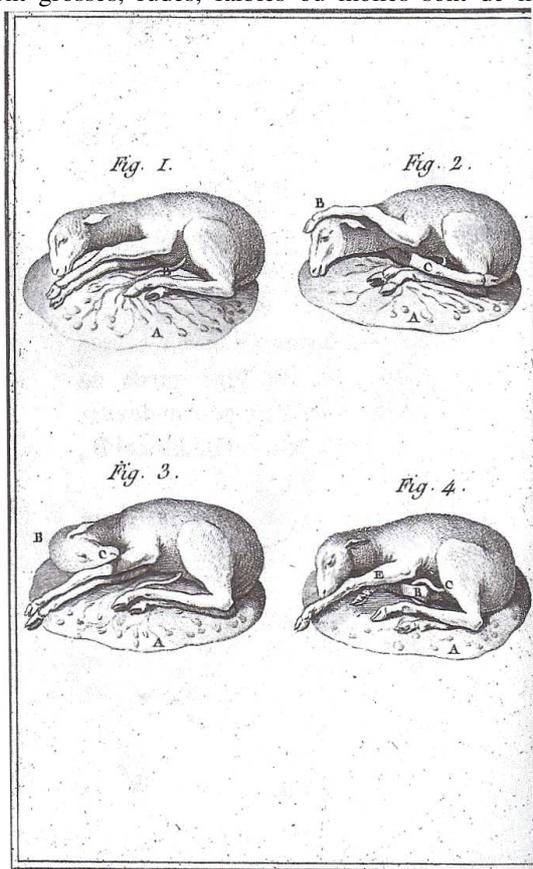
Quels sont les signes de bonne santé des bêtes à laine?: La tête haute, l'œil vif, bien ouvert, le front et le museau secs, les naseaux humides sans mucosité. L'haleine sans mauvaise odeur, la bouche nette et vermeille, tous les membres agiles, la laine fortement adhérente à la peau qui doit être rouge, douce et souple. Le bon appétit, la chair rougeâtre, principalement la veine grasse et le jarret fort.

Quelles sont les bonnes et les mauvaises qualités de laine?: Les laines blanches fines, douces, fortes et nerveuses sont les meilleures, les laines qui ont une mauvaise couleur, qui sont grosses, rudes, faibles ou molles sont de moindre

qualité.

Comment connaît-on la laine sur le dos de l'animal?: On la connaît au doigt et à l'œil en la touchant sur le dos de l'animal, et en écartant ses flocons pour la voir jusqu'à la racine.

Comment sait-on si une laine est forte ou faible?: On prend des filaments de laine et on les tend en les tenant des deux mains par les deux bouts. S'ils cassent au premier effort, c'est la preuve que la laine est faible. Plus ils résistent, plus la laine a de force.



Les présentations de l'agneau



L'assistance à la brebis

Leçon 8: Sur les alliances des bêtes et leur amélioration

Leçon 9: Sur les brebis

Leçon 10: Sur les agneaux

Ces trois leçons constituent un ensemble que l'on intitulerait aujourd'hui: Conduite de la reproduction. En effet, elles traitent du choix de la période propice à la mise à la reproduction, de l'âge des béliers et des brebis à la mise à la reproduction, du choix des reproducteurs, du nombre de brebis à affecter à un bélier, des soins aux brebis gestantes, de

l'agnelage et des soins à donner aux mères et aux agneaux...Mis à part quelques anachronismes tel que la pratique de la saignée sur les brebis trop agitées à l'agnelage, ces trois leçons sont remarquables par la pertinence des savoirs et des pratiques exposés. Il en est de même des figures qui illustrent ces leçons.

Questions posées et réponses apportées

Quel est le temps le plus favorable pour l'accouplement des bêtes à laine et qui répond le mieux à la saison où les agneaux prennent un bon accroissement? Ce temps n'est pas le même partout; il dépend du froid des hivers et de la chaleur des étés... Plus les hivers sont rigoureux plus il faut retarder le tems des accouplements. On ne doit les permettre dans nos provinces septentrionales qu'en septembre ou octobre, afin que les agneaux ne naissent qu'aux mois de février et de mars, et ne soient pas exposés aux grands froids, qui retarderaient leur accroissement, parce qu'ils n'auraient que de mauvaises nourritures...

A quel âge les béliers sont-ils en état de produire de bons agneaux?: Depuis l'âge de 18 mois jusqu'à 7 ou 8 ans; c'est à 3 ans qu'ils sont le plus vigoureux...

A quel âge faut-il faire saillir les brebis?: Depuis l'âge de 18 mois jusqu'à 8 ans. Dès l'âge de 8 mois elles donnent des signes de chaleur et peuvent recevoir le mâle; mais elles sont trop jeunes pour produire de bons agneaux...

Combien faut-il donner de brebis à un bélier?: Il faut donner plus de brebis aux béliers jeunes et vigoureux qu'à ceux qui sont vieux et faibles. On dit qu'un bon bélier peut servir 50 ou 60 brebis. Mais pour conserver un bélier sans

l'affaiblir, et pour avoir de forts agneaux qui ne dégèrent pas l'espèce du bélier, il ne faut lui donner que 15 ou 20 brebis.

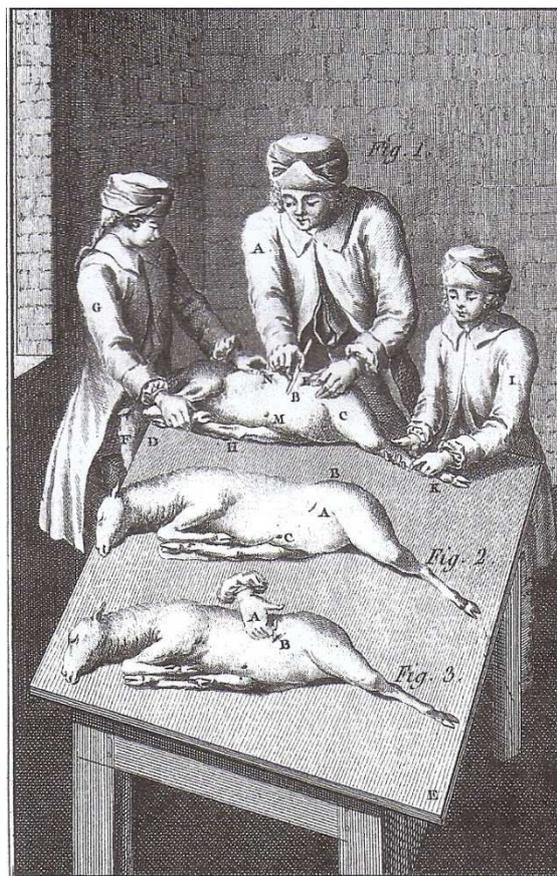
Que faut-il faire lorsqu'une brebis agnèle?: Il n'y a rien à faire si l'agneau se présente bien et sort facilement; mais s'il reste trop longtemps au passage, il faut l'aider à sortir en le tirant peu à peu et doucement. On ne doit tirer que dans le temps où la brebis fait elle-même des efforts pour le pousser dehors.

Que faut-il faire pour que la brebis allaite son agneau et le soigne?: On comprime les mamelons afin de les déboucher en faisant sortir un peu de lait. Il faut prendre garde si la mère lèche son agneau pour le sécher. Lorsqu'elle ne le fait pas, on répand un peu de sel en poudre sur l'agneau et on l'approche de la mère pour l'engager à le lécher par appât du sel...

Que faire lorsqu'une brebis ne veut pas allaiter un agneau qui ne vient pas d'elle?: On dit qu'on peut la tromper en couvrant cet agneau pendant la nuit avec la peau de celui qui est mort, si cette peau est encore fraîche; quoiqu'on l'ôte le matin, la brebis croit déjà avoir retrouvé son propre agneau.



La castration d'un agneau



La castration d'une agnelle

Leçon 11: Sur les moutons et les moutonnes

Cette leçon porte sur la castration des agneaux des deux sexes d'où les termes de moutons et moutonnes. Ces animaux sont destinés à la production de laine puis sont vendus en boucherie après engraissement entre trois et huit ans. Les différentes méthodes de castration des agneaux mâles sont exposées: ablation des testicules, ligatures des bourses et bistournage. Dans le cas des agneaux femelles, on procède par

ablation des ovaires. A la fin du XIXème siècle, la mévente de la laine entraîne la disparition des moutons des troupeaux et les agneaux mâles sont alors uniquement castrés pour la production d'agneaux de boucherie. Quant à la castration des agneaux femelles, on peut s'interroger sur la fréquence de cette pratique compte tenu des risques "post-opératoires" encourus et de sa pertinence.

Questions posées et réponses apportées

Pourquoi fait-on des moutons?: C'est pour rendre la chair de l'animal plus tendre, lui ôter un mauvais goût qu'elle aurait naturellement, si on le laissait dans l'état de bélier; pour le disposer à prendre plus de graisse; pour rendre la laine plus fine et plus abondante. En même temps on rend l'animal plus doux et plus aisé à conduire.

Comment faut-il châtrer les agneaux?: Lorsque l'on châtre à huit ou dix jours, la manière la plus simple est de faire une ouverture par incision au bas des bourses, de faire sortir les testicules par l'ouverture et de couper les cordons qui sont au-dessus des testicules.



Lavage des toisons avant la tonte

Quelles précautions faut-il prendre avant et après ces opérations?: Pour les faire, il faut choisir un temps qui ne soit ni trop chaud ni trop froid...après l'opération, on frotte les bourses avec du saindoux. On tient les agneaux au repos pendant deux ou trois jours...

A quel âge fait-on des moutonnes?: On attend que les agneaux aient environ six semaines, parce qu'il faut que les ovaires soient à peu-près gros comme des fèves de haricot, afin que l'on puisse les reconnaître aisément en les cherchant avec le doigt.



La tonte

Leçon 12: Sur les laines

Cette leçon porte sur la tonte, le choix du moment propice, le lavage des toisons avant et après la tonte, la conservation des toisons après séchage. La tonte est réalisée à l'aide de forces et Daubenton préconise une méthode de contention moins contraignante pour l'animal. Les soins après la tonte et le traitement de la gale sont aussi exposés.

Si les objectifs de la tonte sont restés les mêmes, en revanche les méthodes et les moyens utilisés pour récolter la

laine ont radicalement changé depuis le XVIII^e siècle. Le lavage de la laine à dos a été abandonné vers la fin du XIX^e siècle; la différence de prix entre la laine en suint et la laine lavée à dos ne prenant pas suffisamment en compte les difficultés d'organisation de ce travail et sa pénibilité. Les forces puis les tondeuses à main sont remplacées par les tondeuses électriques. L'animal n'est plus attaché mais tondu selon une méthode dite "libre au sol".

Questions posées et réponses apportées

En quel temps faut-il tondre les bêtes à laine?: Tous les ans vers le mois de mai il sort une nouvelle laine de la peau des moutons; en écartant les mèches de l'ancienne laine on aperçoit la pointe de la nouvelle lorsqu'elle commence à

pousser; c'est le temps de la tonte.

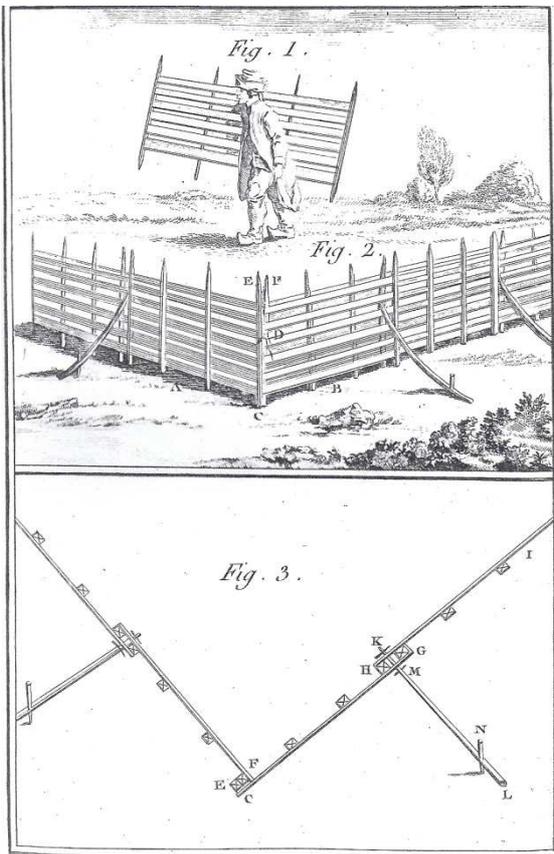
Comment fait-on le lavage à dos?: On fait entrer chaque mouton dans une eau courante jusqu'à ce qu'il en ait

au moins à mi-corps; le berger est aussi dans l'eau au moins jusqu'au genou, il passe la main sur la laine et la presse à différents fois pour la bien nettoyer...Il est nécessaire de les laver plusieurs fois pour que la laine soit bien propre et de bon débit. Après le dernier lavage il faut tenir les moutons dans des lieux propres jusqu'au moment de la tonte, que l'on ne peut faire qu'après avoir laissé sécher la laine, afin que la toison ne soit pas sujette à se gâter par l'humidité.

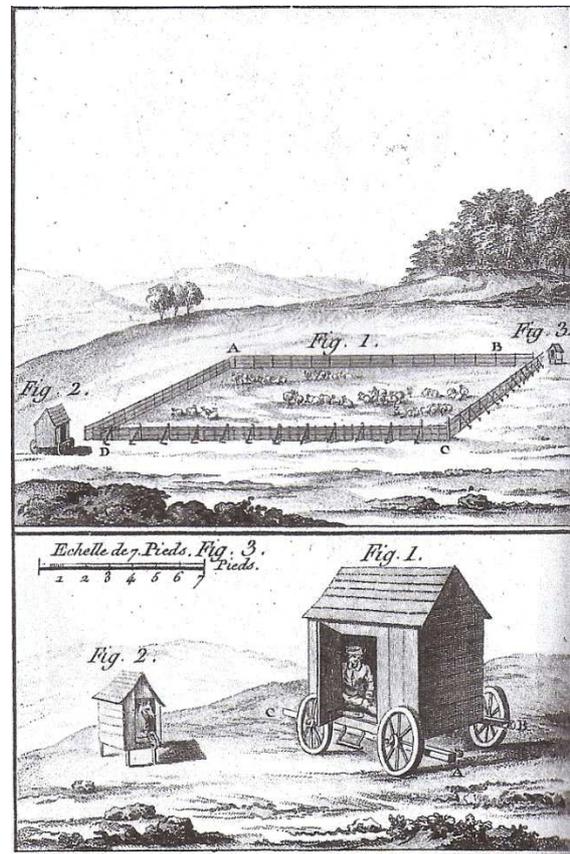
Comment faut-il tondre les moutons?: On est dans l'usage de leur lier les quatre jambes ensemble pour les empêcher de se débattre, mais c'est une mauvaise pratique. Lorsque l'on les gêne ainsi, le ventre, par conséquent la vessie

sont pressés, de façon que l'urine et la fiente sortent et salissent la toison. Il vaut mieux coucher le mouton sur une table percée de plusieurs trous près du bord. On passe un cordon en plusieurs endroits par ces ouvertures pour retenir sur la table les jambes de devant dans un endroit, les jambes de derrière dans un autre.

Quel traitement faut-il faire aux moutons lorsqu'ils sont tondus?: Si l'on aperçoit quelque signe de gale, il faut les frotter avec un onguent de graisse ou de suif et de térébenthine. Si la peau a été entamée par les forces, le même onguent est bon pour ces petites plaies.



Le montage du parc



Le parc, la cabane du berger et la niche du chien

Leçon 13: Sur le parcage des bêtes à laine

Daubenton explique l'organisation de ce mode particulier de fertilisation qui évite le charroi du fumier de la bergerie au champ: détermination de la surface du parc, durée de séjour des animaux, nombre de jours nécessaires pour fertiliser un arpent, description des claies, montage du parc le

jour, la nuit, conception de la cabane du berger, de la loge du chien et leur emplacement par rapport au parc. Le parcage, tel que décrit, est une pratique courante jusqu'à la seconde guerre mondiale; la généralisation de l'emploi des engrais ne survient qu'à partir de 1950.

Questions posées et réponses apportées

Qu'est-ce que le parcage des bêtes à laine?: C'est le temps qu'elles passent dans différentes pièces de terre pour les rendre plus fertiles par l'urine et la fiente qu'elles y répandent.

Comment fait-on parquer les bêtes à laine?: On les enferme dans une enceinte qui est formée de claies et que l'on appelle un parc. Cette enceinte retient les bêtes à laine dans l'espace de terre qu'elles peuvent fertiliser pendant un certain temps, et arrête les loups. Le berger est couché près du parc dans une cabane pour le garder...

Quelle étendue un parc de bêtes à laine doit-il avoir?: L'étendue doit être proportionnée au nombre des bêtes à laine que l'on veut y mettre, parce qu'il faut que le troupeau

répande assez de fiente et d'urine, pour fertiliser l'espace de terre renfermé dans le parc. Chaque bête à laine peut fournir à une étendue d'environ dix pieds carrés (10,5 m²), par conséquent les claies ont dix pieds de longueur (3,2 m.), il faut douze claies pour un parc de quatre-vingt-dix bêtes, dix-huit pour deux cents...

Combien de temps faut-il que le troupeau reste dans un parc?: Cela dépend de la longueur de la nuit et de la qualité des herbes. Lorsque les nuits sont longues et que les herbes que mangent les bêtes à laine ont beaucoup de suc et produisent beaucoup de fiente et d'urine, c'est assez de la moitié ou du tiers de la nuit pour fertiliser le terrain du parc. Si on en faisait un plus grand, l'engrais n'y serait pas répandu

également: c'est pourquoi le berger fait un second parc au milieu de la nuit...

Quand on a qu'un petit nombre de bêtes à laine, peut-on les faire parquer?: Il n'y a que la dépense du berger qui puisse en empêcher: le produit d'un petit troupeau n'y

suffirait pas. Mais on peut rassembler plusieurs petits troupeaux pour les faire parquer tous ensemble sous la conduite d'un seul berger. Il y a des cultivateurs qui prennent à louage, pour un certain temps, plusieurs troupeaux peu nombreux, et qui les réunissent pour les faire parquer...

DES TEXTES ZOOTECHNIQUES DE DAUBENTON DANS L'*HISTOIRE NATURELLE* DE BUFFON

Bernard DENIS ⁽¹⁾

Résumé – Daubenton a écrit des textes complémentaires de ceux de Buffon dans *l'Histoire naturelle* de ce dernier. Ils concernent des mammifères domestiques et sont beaucoup plus centrés sur la description des animaux que sur la zootechnie. L'auteur parcourt ces textes, très riches, et en restitue quelques notes de lecture et remarques. Le cheval et le chien sont les espèces qui ont le plus retenu l'attention du naturaliste. On remarque de la part de ce dernier, tantôt une adhésion à des idées de son temps qui se sont avérées fausses par la suite (par exemple la théorie des climats et de la dégénération), tantôt une critique pertinente contre certains préjugés (par exemple le lien supposé entre la couleur de la robe et des qualités zootechniques). On note par ailleurs que l'esthétique tient une place importante dans le jugement que Daubenton porte sur les espèces considérées: seule la beauté du cheval est incontestable, les autres espèces (sauf le chien) étant traitées sévèrement, malgré les incontestables services qu'ils rendent à l'homme. Le chapitre "chien" contient des considérations sur la formation des races et leur étude.

Il existe des textes de Daubenton concernant les mammifères domestiques dans *l'Histoire naturelle* de Buffon. Ils sont intitulés systématiquement "Description de (telle espèce)". Nous connaissons le texte sur le chien, qui est particulièrement riche, et nous avons profité de l'opportunité de cette journée d'étude pour découvrir ce qu'il en était des autres espèces. Il s'est avéré que ces textes ne sont nullement centrés sur ce qu'on appellera plus tard la zootechnie mais plutôt sur l'extérieur des animaux, avec seulement quelques considérations zootechniques (2). Seuls, le cheval et le chien font réellement l'objet d'une étude approfondie, les autres espèces n'étant que rapidement envisagées. Les textes de Daubenton apparaissent complémentaires de ce qu'a écrit

Buffon. C'est chez ce dernier surtout que l'on trouve les aspects zootechniques, ce qui explique que Daubenton ne s'en soit pas beaucoup préoccupé. On remarque aussi que le naturaliste ne propose pas d'ajouts pour toutes les espèces domestiques traitées par Buffon et qu'il lui arrive de traiter d'un sexe seulement: par exemple, le taureau et non pas la vache.

Nous nous proposons de parcourir ces "descriptions" des mammifères domestiques, sans chercher à en faire un résumé car leur matière est abondante. Nous nous limiterons à quelques notes et remarques suscitées par leur lecture.

Le cheval

Le cheval est longuement étudié.

Daubenton donne le nom des diverses régions de l'animal, puis s'attache à une particularité: le "coup de lance" qui se rencontre chez certains chevaux Turcs, Barbes, Espagnols. Il la définit comme un "creux assez profond qui se trouve au cou ou à l'épaule ou à la jonction du cou et de l'épaule, tantôt plus haut, tantôt plus bas". L'idée classiquement admise est que cette marque viendrait à l'origine d'un étalon Turc ou Barbe qui avait reçu un coup de lance à cet endroit et le transmitt à sa descendance. Daubenton, comme d'autres auteurs, pense qu'il s'agit d'une fable, le coup de lance étant tout simplement une particularité propre à certains chevaux, laquelle peut être transmise aux descendants immédiats mais pas à la postérité (3).

Les couleurs de robes sont décrites longuement. Daubenton ne retient pas le classement traditionnel en robes simples, composées et "bizarres ou extraordinaires". Il préfère commencer par les robes les plus répandues, qui se trouvent être les plus naturelles au cheval, les autres étant "liées à la domestication". Sont envisagés successivement les patrons bai, noir, isabelle, louvet, alezan, rouan, gris, porcelaine, aubère (ou "mille-fleurs", ou "fleur de pêcher") et les robes pie. Les définitions, classiques déjà à l'époque, ne suscitent pas de commentaires.

Qu'il existe un lien entre la couleur ou d'éventuelles particularités de la robe et les aptitudes est admis depuis très longtemps, dans toutes les espèces. Le cheval en a été particulièrement concerné. Daubenton pense que les croyances "auraient été levées" si on s'était donné la peine de faire de bonnes observations. Il affirme, ce qui est dans une certaine mesure prémonitoire au XVIII^e siècle: "il y a de bons chevaux de tout poil". Toutefois, sans véritablement y croire, il retient de l'"ancien préjugé" deux croyances qui mériteraient d'être étudiées afin de les confirmer ou infirmer: les chevaux gris (particulièrement gris-sale) pourraient être sujets à mauvaise vue; ceux dont le poil est clair seraient moins forts et moins vigoureux, surtout si la robe est éclaircie en parties déclives et autour du nez ("nez de renard").

Daubenton ne retient rien non plus des relations entre les balzanes ou les marques en tête et l'aptitude. Il affirme que

1) Professeur honoraire de l'Ecole vétérinaire de Nantes, Président de la Société d'Ethnozootechnie
5 Avenue Foch, 54200 TOUL
Courriel: denis.brj@wanadoo.fr

2) Cette distinction peut surprendre les lecteurs de formation agronomique, pour lesquels le mot "zootechnie" est très englobant. Dans la tradition vétérinaire, l'"extérieur" fait partie de l'enseignement de l'anatomie.

3) Au XVIII^e siècle, on attachait une grande importance à l'hérédité, qui était censée intervenir pour de très nombreux caractères mais le jugement se limitait souvent à la première génération.

les meilleurs connaisseurs en chevaux le savent bien maintenant et qu'il n'y a plus qu'à attendre que le temps fasse son œuvre pour l'oubli des préjugés... Or, on sait bien que, de nos jours, ils n'ont pas encore complètement disparu.

Au total, Daubenton estime qu'attacher de l'importance à la couleur n'a vraiment de sens que si elle influence le prix de l'animal, en raison de la mode ou de la rareté de ce pelage.

Il confirme que le cheval est un animal très utile à l'homme, comme le prouve la diversité du vocabulaire concernant sa description. Il ajoute que, néanmoins, il n'y a pas que l'utilité qui a joué en sa faveur: sa beauté a été et demeure très importante car elle nous procure du plaisir. Il n'y a qu'à comparer avec le bœuf pour le comprendre: celui-ci est également très utile à l'homme puisqu'on le consomme, mais "un beau bœuf n'est qu'un bœuf gros et gras"! Cela dit, Daubenton reconnaît que, si la recherche de la perfection dans toutes les parties du cheval joue en faveur de la beauté, les imperfections ont été prises en compte d'abord pour le retentissement sur la fonction. Suit alors une longue description des difformités et défauts susceptibles d'être rencontrés dans les différentes régions.

Daubenton en arrive alors aux races (1). Rappelant que "Monsieur de Buffon" a considéré tous les chevaux en général et distingué les principales races, il annonce qu'il va "détailler les différentes sortes de chevaux que nous

employons à divers usages".

Il parle du mélange des différentes races de chevaux qui se fait dans les haras, conformément à la doctrine officielle du gouvernement, qui donne des poulains "qui diffèrent pour ainsi dire tous par la taille, les proportions du corps et les qualités de tempérament et de l'instinct etc...". Il s'ensuit qu'il s'agit donc pour les utilisateurs de choisir individuellement le type d'animal convenant à telle ou telle fonction (voyages, guerre, tirage, bât etc...). Ces différents types de chevaux sont décrits.

Daubenton ne semble pas critiquer la politique officielle des haras et il entérine donc cette idée de la recherche du type individuel qui convient le mieux. Il va toutefois défendre les chevaux de race commune et grossière, qui sont bien plus résistants que les chevaux "les plus fins et les plus beaux" au travail pénible de la culture des terres et au tirage des voitures. Il considérera par ailleurs, en tant que naturaliste, que tous les chevaux méritent d'être considérés du fait qu'ils appartiennent à la même espèce et il affirme que "toutes les races qui proviennent de divers climats ne peuvent être regardées que comme des variétés". Considérant par ailleurs que, transplantées dans un autre "climat", les races perdent leurs caractéristiques -on dit couramment alors qu'elles "dégénèrent"- Daubenton ne paraît pas croire en l'existence d'une composante génétique dans la notion de race (2).

L'âne

Daubenton mentionne d'emblée la proximité qui existe entre l'âne et le cheval, laquelle se concrétise notamment par la possibilité de l'hybridation entre les deux espèces.

Il décrit longuement les couleurs de robes, pour lesquelles il garde les "dénominations ordinaires" faute qu'il soit possible de faire un parallélisme avec le cheval car les patrons de couleur des deux espèces sont très différents. Sont ainsi envisagées les robes "gris de souris" (la plus commune), gris luisant, gris mêlé de taches obscures, blanche, rousse, brune, noire, sans qu'il soit possible de comprendre à quoi s'appliquent certains qualificatifs, qui ne sont probablement que de nuances. Il est précisé que les ânes gris ont le museau blanc et une longue raie noire sur le dessus, traversée par une autre au niveau du garrot. Apparemment, l'expression "bande cruciale" n'était pas encore utilisée.

De façon un peu surprenante, Daubenton se montre sévère à l'égard de l'âne lorsqu'il procède à sa description. Il

estime que la manière dont il est construit (tête grosse et pesante... encolure large et épaisse, poitrail effacé, hanches plus élevées que le garrot, croupe aplatie, jambes de derrière crochues...) rend son port "ignoble", ce qui le pénalise quand on le compare au cheval. Il admet toutefois que, si le cheval n'existait pas, c'est lui qui servirait de monture et rendrait bien d'autres services, surtout si on le sélectionnait! Dans ces conditions, Daubenton opte alors pour un autre discours et réhabilite l'âne: "On vanterait sa légèreté et la diversité de ses allures; on admirerait les bonnes qualités de son instinct en comparaison de la pesanteur et de la férocité du taureau, de la lenteur et de la stupidité du bœuf, qui seraient avec l'âne les seuls de nos animaux domestiques qui pussent servir de monture, s'il n'y avait point de chevaux". Puis, un peu comme à regret d'avoir tenu ces propos flatteurs, il ajoute qu'il ne prétend pas "tirer l'âne du mépris où il est, ni le mettre en rivalité avec le cheval", mais seulement le considérer comme une espèce aussi digne de recherches que le cheval.

Le taureau

Daubenton signale qu'il existe un vocabulaire anatomique et d'extérieur propre au bœuf, bien qu'il existe des parties communes avec le cheval qui pourraient donc être qualifiées de la même manière que chez ce dernier.

Concernant les robes, il remarque que les écuyers

parlent d'un "cheval de tel poil" alors que l'on retient la "couleur" chez le taureau. La robe la plus fréquente est le fauve, qui est souvent mêlé de noir et de blanc, ce qui autoriserait à qualifier les animaux concernés de "bais". Notons que le parallélisme est intéressant mais qu'il n'a jamais été mis en application. Les autres robes sont, pour Daubenton,

1) Notons que le mot "race", peu utilisé dans l'ensemble au XVIII^e siècle, se rencontre fréquemment chez Buffon et chez Daubenton.

2) Nous avons traité de ces questions, spécialement de la "dégénération", plus en détail dans un article publié en ligne dans la

revue du Ministère de la Culture : DENIS, B., *Les races de chevaux en France et les idées relatives à leur amélioration*, In Situ (en ligne), 18/2012.

le rouge, le roux, le brun, le gris etc... auxquelles il ajoute celles qui sont "mouchetées", c'est-à-dire "pommelées", le parallélisme n'étant cette fois pas exact. Il résume en déclarant: "On peut dire en général qu'ils ont toutes les teintes de fauve, et que cette couleur se trouve avec le blanc, le brun et le noir par taches variées, sans aucune règle constante".

Daubenton contre, comme chez le cheval, la prétention couramment admise à vouloir juger des qualités d'un taureau d'après sa couleur. Il estime fort justement qu'il faudrait en réalité faire des observations objectives, qui remplaceraient les "raisonnements des humoristes" et permettraient de conclure sans aucun doute qu'il n'y a aucun rapport entre la couleur et les qualités.

Comme il l'avait fait pour l'âne, le naturaliste se montre sévère à l'égard du taureau, qu'il juge particulièrement inélégant puisque, quand on le regarde de face, "on n'aperçoit qu'une masse presque informe, qui ne peut annoncer que la stupidité". Plus loin: "l'expression de la férocité succède dans le taureau à celle de la stupidité". Si certains reconnaissent le taureau comme un bel animal, ce ne peut être qu'en comparaison avec d'autres espèces comme l'éléphant ou le rhinocéros!

Daubenton précise que ses propos se situent dans le champ de la description car le bœuf (et non pas le taureau) rend d'immenses services mais il ne lui appartient pas d'en parler car le sujet a été traité par Buffon.

Le bélier

Daubenton remarque que la couleur la plus ordinaire de l'espèce ovine est le blanc sale et le jaune pâle, mais qu'il existe aussi beaucoup de bruns noirâtres. Il ajoute que l'on voit également beaucoup de moutons qui sont tachetés de blanc jaunâtre et de noir, ce qui ne correspond guère à la situation actuelle, au moins en France.

Si le naturaliste procède à une longue description de la toison et des différences de qualité de la laine qui existent selon les régions du corps, on est surpris de constater qu'il ne fait pas la moindre allusion aux moutons Mérinos. Il est vrai que la publication de l'Histoire naturelle a commencé bien avant qu'il sache qu'il travaillerait un jour sur ces derniers

mais on imagine mal qu'il n'en connaissait pas l'existence.

Il n'est pas séduit par la beauté de l'espèce qui le rendra pourtant célèbre en zootechnie puisqu'il écrit que "leur corps ne présente qu'une masse informe, posée sur quatre jambes sèches et raides". Décrivant la tête, il estime qu'elle est en accord "avec la douceur et l'imbécilité de cet animal". Il va même jusqu'à critiquer les cornes, qu'il trouve placées de la manière la plus désavantageuse qui soit pour leur défense, et "la plus ignoble pour leur physionomie". Il remarque que, lorsque les béliers combattent, à coups de tête, "l'œil est sans feu, et la bouche et les oreilles presque sans aucun mouvement".

Le bouc

Daubenton précise d'entrée que, si le bélier et le bouc sont à peu près de la même taille et qu'ils se ressemblent beaucoup dans les "parties intérieures", ils sont très différents à l'extérieur. Les différences sont alors présentées.

Les couleurs les plus ordinaires du bouc et de la chèvre sont le blanc et le noir, uniforme ou en cohabitation (robes pie) mais beaucoup "ont également du brun ou du fauve", sans qu'il soit précisé de quelle manière. On peut se demander si le blanc s'observait alors en France en dehors de

la chèvre Angora car aucune race autochtone ne s'est formée avec cette caractéristique. Daubenton signale d'ailleurs qu'il existe différentes races de chèvres, mais en nombre beaucoup moins important que chez le cheval, et qu'il n'y en a quasiment pas en France en dehors de celles que l'on a importé d'Angora, au poil ondoyant, très long, très fin (1).

La tête du bouc est longuement décrite, avec les différentes physionomies qui apparaissent selon qu'il y a ou non présence de cornes.

Le cochon

Daubenton reprend l'idée de Buffon selon laquelle le sanglier, le cochon de Siam (alors connu en France) et le cochon ordinaire sont trois races de la même espèce puisqu'ils se croisent facilement et engendrent des produits féconds. C'est le sanglier qui est à l'origine des deux autres.

L'extérieur de l'espèce et, en particulier les soies, fait l'objet d'une longue description. La plupart des cochons domestiques ont en naissant une couleur blanche mais il y en a beaucoup d'autres qui sont bruns ou noirs ou tachés de ces couleurs.

Le chien

Daubenton fait d'abord remarquer que le cheval et le chien sont les deux espèces de quadrupèdes qui varient morphologiquement le plus. Le chien l'emporte sur le cheval,

au point que l'on pourrait croire que l'on est en présence de plusieurs espèces mais ce n'est pas le cas.

Le naturaliste souligne ensuite qu'à côté des chiens de race, il existe beaucoup de métis. Lorsqu'ils sont issus du croisement de deux races, on parvient le plus souvent à identifier ces dernières, soit que l'une d'entre elles domine, soit qu'elles interviennent à peu près à égalité dans le phénotype des produits. Quant aux doubles métis, issus du croisement de deux métis, ils ont des caractères très équivoques à cause de la recomposition des caractères qui se

1 La chèvre, comme l'âne, très communs dans les campagnes, étaient passablement méprisés et, au XIX^e siècle, dans la littérature zootechnique, on ne trouvait guère mention que des races Angora et Cachemire, à côté de la chèvre commune. Il faudra attendre Crépin, au début du XX^e siècle, pour que la chèvre soit véritablement réhabilitée.

produit. Daubenton fait alors deux remarques qu'il convient de considérablement nuancer avec les connaissances actuelles:

- si l'on trouvait deux doubles méteils se ressemblant beaucoup, il serait envisageable de les marier et de débiter la création d'une nouvelle race. On sait aujourd'hui que, si de telles tentatives ont bien eu lieu, il est très rare de parvenir au résultat recherché en raison de la trop grande hétérogénéité génétique des fondateurs;

- il arrive que dans une population de chiens méteils, un sujet ait une apparence de race, ce qui laisse supposer que des races de chiens peuvent se perpétuer et renaître par les méteils. Là encore, l'expérience montrera qu'il faut se montrer extrêmement prudent dans l'utilisation de tels chiens et, d'ailleurs, Daubenton écrira qu'il faut mieux "tenir les chiens de race séparés les uns des autres car on prévient alors toute altération".

A la question de l'origine des races, trois facteurs principaux sont mis en avant: "les divers climats dans lesquels les chiens ont été transportés", "les diverses nourritures qu'on leur a données", "les diverses exercices qu'on leur a fait faire". Ce seraient donc avant tout des facteurs de milieu qui expliqueraient les différences dans la forme du corps et l'instinct. Daubenton n'ignore toutefois pas l'influence de facteurs héréditaires puisqu'il remarque que, lorsque des différences sont suffisamment marquées pour être repérées et paraissent intéressantes, l'homme peut les perpétuer en mariant des chiens semblables. C'est de là que naissent de nouvelles races et variétés.

Daubenton se demande ensuite, reprenant une interrogation classique chez Buffon, quelle a été la race la moins dénaturée par l'éducation, et qui représente donc le mieux les caractères originaires de l'espèce. Par comparaison avec le loup et le renard, dont l'anatomie interne est strictement la même que celle du chien, il estime que ce sont les chiens au museau le plus allongé qui ont le mieux gardé

les caractéristiques originaires de l'espèce. Buffon, lui, retenait les oreilles dressées mais ne parlait pas du museau. Toutefois, il considérait le chien de berger comme étant le plus proche de la race primitive: or, celui-ci a un museau sensiblement allongé.

Daubenton confère une valeur plus générale encore à ce caractère: "La forme du museau est le trait le plus marqué de la physionomie des chiens de chaque race, et le caractère le plus décisif pour les distinguer". Il distingue trois groupes de races: les mâtins, les danois et les lévriers ont le museau le plus long; les dogues, le plus court; les autres races sont intermédiaires. Il ajoute toutefois que le caractère n'est pas toujours facile à apprécier et qu'il convient donc, pour établir les distinctions, d'ajouter d'autres paramètres.

Suit une étude des races de chiens, que Buffon n'avait pas faite à proprement parler, s'intéressant plutôt à leur phylogénèse et se situant dans un cadre international. Daubenton se limite à celles qui sont présentes en France et consacre une monographie à chacune d'entre elles. Nous nous limiterons à la simple énumération des races dont il traite et pour lesquelles il retient un nouveau classement.

- Races principales: mâtins, grands danois, lévriers, chiens de berger, chiens-loups, chiens de Sibérie, chiens d'Islande, chiens courants, braques, bassets, grands barbets, épagneuls, gredins, petits danois, chiens turcs, dogues;

- Races métives (qui, pour se perpétuer, nécessitent une retrempe régulière avec les fondatrices): petits barbets, bichons, chiens-lions, doguins, dogues de forte race;

- Races venues de races métives: roquets, artois, chiens d'alicante, Burgos, chiens de Calabre.

Bien entendu, cette étude des races de chiens selon Daubenton, jointe à celle de Buffon, mériterait une analyse spéciale, qui sort du cadre de notre communication.

Conclusion

Le mot "*zootechnie*" n'existait pas dans son acception actuelle au XVIII^e siècle mais Daubenton est censé l'avoir enseignée à Alfort dans la chaire "*Histoire naturelle des animaux et Economie rustique vétérinaire*". Par ailleurs, ses travaux sur les Mérinos et le mouton en général lui confèrent incontestablement le statut de "zootechnicien". Il était donc logique de penser que ses textes figurant dans l'*Histoire naturelle* de Buffon soient largement zootechniques. Il n'en est rien car il n'a pas voulu empiéter sur les écrits de ce dernier, lequel n'avait pas omis cette importante composante de l'étude de chaque espèce domestique. Il reste aussi qu'à l'époque, la

discipline était, aux yeux des scientifiques, une composante de l'histoire naturelle. La zootechnie est néanmoins présente dans les "*Descriptions de (telle espèce)*", ce qui montre que Daubenton n'avait pas limité ses préoccupations en la matière au mouton. Ses connaissances sont celles de l'époque, qu'il critique parfois, de façon prémonitoire, mais qu'il accepte dans d'autres cas, alors qu'elles ne résisteront pas à l'évolution des idées. S'intéresser à Daubenton en tant que zootechnicien, même si ce n'est pas cette qualité qui est la mieux connue pour le personnage, est une composante importante de l'histoire de la discipline au XVIII^e siècle.

JEAN-MARIE DAUBENTON À ALFORT

Christophe DEGUEURCE ⁽¹⁾

Résumé – Alors que Bourgelat avait conçu les Ecoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort comme des établissements assez modestes, visant à la formation de fils d'agriculteurs et de maréchaux, l'idée qu'il fallait y faire des recherches scientifiques prévalut entre 1782 et 1787 (période académique) sous la pression des Académies de médecine, de chirurgie et des sciences. Une période financière faste s'ouvrit et des postes d'enseignants furent offerts à des académiciens célèbres, notamment Daubenton et Vicq d'Azyr. Le secteur de l' "Economie rurale" bénéficia d'importants investissements et les activités purement scientifiques, concernant notamment les animaux exotiques, se développèrent, au point de porter atteinte à la formation vétérinaire proprement dite. Il ne semble pas que Daubenton se soit beaucoup investi à Alfort, ni dans son enseignement théorique, ni dans l'exploitation pratique des moyens dont il disposait. L'époque faste au plan financier s'interrompit en 1787 et il s'avéra nécessaire de réorganiser l'Ecole d'Alfort sur la base de ce qu'elle était avant 1782. Les postes attribués aux académiciens furent supprimés, ce qui conduisit à interrompre l'enseignement de Daubenton en 1788. Il est difficile au total d'apprécier ce qu'apporta de positif pour l'Ecole d'Alfort le passage de Daubenton comme professeur d' "Histoire naturelle des animaux et Economie rustique vétérinaire".

Le nom de Daubenton reste attaché à ce qu'on a appelé, à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, la "période académique" pendant laquelle, de 1782 à 1787, l'institution a accueilli des académiciens renommés.

Dans l'esprit de Bourgelat, les écoles vétérinaires devaient se maintenir à un niveau élémentaire. Il lui fallait former de jeunes hommes issus de la campagne, fils d'agriculteurs, de maréchaux et de maîtres de poste. Les établissements de Lyon et d'Alfort fonctionnaient avec des frais réduits et un personnel minimal: un écuyer, un chirurgien, un maréchal et quelques élèves. Chabert, qui prit la tête de l'Ecole en 1779, conserva cette organisation.

Lorsque Henri Bertin, véritable instigateur des écoles vétérinaires, quitta le secrétariat d'État en 1780, l'agriculture et les écoles passèrent sous la tutelle du directeur général des finances Necker – titre créé pour ce Suisse protestant qui ne pouvait être contrôleur général. Les dirigeants se succédant rapidement en ces temps de crise financière, dès l'année suivante, le 21 mai 1781, Necker céda la place à Jean-François Joly de Fleury. Celui-ci réorganisa ses services: chaque intendant (l'équivalent pour une province de nos préfets départementaux) fut chargé, au ministère même, d'une partie déterminée de l'administration. Le 1er janvier 1782, Louis Bénigne Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris (ou province d'Île-de-France), prit ainsi la direction du Service de l'agriculture regroupant les écoles vétérinaires, les épizooties, les pépinières, les dépôts de mendicité et les sociétés d'agriculture. Il remplaçait Parent qui était resté de 1763 à 1780 sous les ordres directs du contrôleur général des finances, longévité expliquant la constance de son action.

Signal de transformations profondes, la nomination de Bertier de Sauvigny annonçait pour l'École une ère de prospérité financière telle qu'il ne s'en est pas reproduit depuis. De larges idées se faisaient jour. Depuis longtemps, les regards du monde savant se portaient vers Alfort, terrain neuf et bien préparé, semblait-il, pour la recherche scientifique. La Société royale de médecine, dès sa création en 1774, annonçait des prétentions sur l'Ecole. Ses membres,

comme ceux de l'Académie de chirurgie et de l'Académie des sciences, assistaient volontiers aux concours publics qu'y organisaient les enseignants. Toutefois le Contrôle général avait toujours éludé les tentatives d'introduire plus de science à Alfort.

Parmi ces hommes éminents, deux avaient à cette époque l'oreille du roi: Daubenton (1716-1800), le célèbre naturaliste et éleveur de Montbard, et l'anatomiste Vicq d'Azyr (1748-1794) son neveu par alliance. Ils persuadèrent le pouvoir royal que l'École d'Alfort ne devait pas limiter son enseignement à l'art de guérir les animaux et qu'il convenait d'en faire un centre d'études orientées vers l'économie rurale. Tandis que le roi et le contrôleur se laissaient convaincre, Chabert résistait à ces arguments.

"M. l'Intendant a sur notre établissement des vues si hautes, si hautes, que je crains fort qu'il le culbute. Il fait des dépenses immenses pour lui donner un état extérieur, et paraît oublier absolument ce qui seul peut lui donner de la consistance: de former des hommes, de les y attacher en les encourageant.... L'intendant paraît fort attaché à M. Chabert, mais il est en même temps l'âme damnée des médecins, qui le mènent. M. Chabert est un homme franc qui ne peut déguiser ce qu'il a sur le cœur: il laisse échapper de tout côté le mépris profond qu'il a pour ces médecins, qui, à la vérité, saisissent tous les moyens bons ou mauvais qui peuvent les conduire à leurs fins."

(Lettre de F.-H. Gilbert du 22 novembre 1782, in: A. Delafouchardière, *François-Hilaire Gilbert, sa vie, sa correspondance*, Châtelleraut, 1843, p. 39.)

Il fallait des fonds importants. On sacrifia d'abord les fondations récentes de Bertin. Par une décision du 16 août 1782, les chaires d'accouchements et de reboutage, à chacune desquelles était assigné un fonds de 1 200 livres, furent supprimées et remplacées par des chaires d'anatomie comparée et d'économie rustique; l'Almanach royal de 1784 mentionne l'intitulé de cette dernière: Histoire naturelle des animaux et économie rustique vétérinaire. Personnalités de premier ordre, les titulaires de ces chaires échappaient à l'autorité du directeur.

Joly de Fleury fut remplacé en mars 1783 par Henri Lefèvre d'Ormesson, autre conseiller d'État qui n'eut pas plus de succès que ses prédécesseurs. Bertier de Sauvigny mit à profit ce changement pour compléter les allocations déjà obtenues, manifestement insuffisantes. Avec l'autorisation du nouveau contrôleur général, on créa une source appréciable de

1) Professeur à – et Directeur de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, Conservateur du Musée Fragonard – 7 Avenue du Général de Gaulle, 94 704 Maisons-Alfort cedex.

recettes en chargeant la pharmacie de l'École de fournir les drogues pour les épidémies, les épizooties et les dépôts de mendicité de la généralité de Paris; puis on transporta la pépinière de Sens dans le parc de l'École en conservant les fonds qui lui étaient assignés. Le nombre des chaires passa à trois, la nouvelle, celle de physique générale et chimie, étant destinée à Fourcroy. Quelques semaines plus tard, le 27 juillet 1783, Bertier fit approuver par Lefèvre d'Ormesson la totale réorganisation de l'École, conforme aux vues qu'il n'avait cessé de poursuivre.

Le 3 novembre 1783, Lefèvre d'Ormesson, congédié à son tour, céda la place à Charles-Alexandre de Calonne. Dès lors, on dépensa sans compter. Les réductions budgétaires ayant toujours échoué, Calonne tenta de redonner confiance aux investisseurs en simulant la richesse. A ses yeux, les prodigalités ostentatoires relanceraient l'économie. Les écoles vétérinaires en eurent leur part. Ce nouveau contrôleur général était l'homme qu'il fallait à Bertier: ce dernier put, de concert

avec ses savants amis parisiens, laisser libre cours aux projets de développement de l'École caressés depuis longtemps. Le 31 janvier 1785, le contrôleur général en vint à fixer à 120 000 livres les fonds de l'établissement pour chacune des deux années à venir; l'allocation serait ramenée, à compter du 1er juillet 1787, à 60 000 livres soit le budget précédant l'entrée en fonctions de Bertier.

Le personnel augmenta au point de donner à l'École un caractère fastueux. Pour s'en tenir à la chaire de Daubenton, le 27 juillet 1783, on dota celui-ci d'un sous-professeur, François-Hilaire Gilbert; le 1er juillet 1784, Pierre-Marie-Auguste Broussonet reçut le titre d'adjoint alors que Gilbert assurait l'essentiel de l'enseignement; s'y ajouta une équipe composée d'Olivier (qui "va chercher les insectes"), de Bardou (qui "soigne les mouches à miel"), d'un maître (Millet) et de deux garçons jardiniers, d'un ménage pour soigner la ménagerie, et de deux bergers.

Les constructions associées

Les largesses de Calonne permirent de réaliser en grande partie le vaste plan d'améliorations tracé, sur l'ordre de Bertier, par l'architecte Jacques Cellier. De juillet 1786 à septembre 1787, on lança de toutes parts des travaux d'aménagement dont les Instructions vétérinaires rappellent les grandes lignes (année 1793, p. 22 et s.):

"L'économie rurale donna lieu à plusieurs établissements remarquables, indépendamment de ceux dont nous avons déjà parlé, on établit une basse-cour dans le parc de l'école: on y rassembla des volailles de toute espèce, des paons, des pintades etc.

On construisit une garenne, en formant un encaissement de murs, dans lequel on mit quatre pieds de terre, afin que les lapins pussent s'y terrer; cet encaissement est contigu à un petit bâtiment où ces animaux peuvent s'abriter. On pratiqua aussi des loges et des divisions, afin de pouvoir séparer les lapins lorsqu'on voudrait soumettre quelques-uns d'eux à des expériences particulières.

On réunit à ces constructions celles qui étaient nécessaires pour établir ensemble un colombier et une volière: on pratiqua, à cet effet, un vaste grillage soutenu par des montants de terre.

La partie du parc de l'école, plantée en bosquets, était encore destinée à recevoir les meilleurs modèles de tous les bâtiments propres à former des habitations d'animaux. On débuta, dans cette entreprise, par y construire la bergerie décrite et gravée dans l'ouvrage de M. Daubenton sur les moutons; bergerie dont la circonférence est à claire-voie.

On avait désigné la place d'une autre bergerie qui aurait été fermée autant qu'elle doit l'être, sans devenir mal-saine: on se proposait aussi de construire des hangars. Chacun de ces emplacements devait servir pour y recevoir un troupeau particulier, et l'on voulait, par ces exemples, constater sous les yeux des élèves réunis la meilleure méthode d'abriter les

moutons.

D'autres parties des bosquets étaient désignées pour des étables, pour des toits à porcs, pour des chenils, pour des pintades: ailleurs, on avait construit un bassin, en façon d'étang, pour y étudier les poissons.

Toutes ces constructions devaient être liées entre elles par les sentiers destinés à y conduire, à commencer des bâtiments de l'école, et dans le dessein de rendre cette disposition plus agréable, on se proposait de donner à l'emplacement qui devait les recevoir, le ton des jardins anglais.

L'obligation de se procurer les fourrages nécessaires pour nourrir les animaux nombreux et variés dont on devait peupler tous les établissements; le besoin de faire des expériences sur les aliments qui conviennent à chaque espèce, sur la meilleure manière de les préparer, sur le système le plus économique à suivre à cet égard, déterminèrent à acquérir la ferme de Maison-ville, située dans le territoire de Maisons. Cette ferme offrait l'avantage unique de procurer une prairie de près de cent arpents, vis-à-vis de l'école, prairie où il eût été facile de former un haras. Cet établissement étoit aussi essentiel, au moins, pour l'instruction des élèves, que ceux relatifs aux autres animaux domestiques dont nous avons déjà rendu compte."

Ferme de Maisonville. — Cette ferme, sur laquelle il convient de donner ici quelques détails, était primitivement dans la dépendance du château; elle consistait, dit le baron de Bormes,

"en logement très commode pour le fermier, remises, écuries, bergeries, étables, granges, colombier, jardin, etc., et environ 500 arpents de terre, tant labourables que prés, dont partie était en fief, et presque toutes environnant le château".

La Bergerie

Le premier essai de création d'un troupeau de moutons remonte à la fondation même de l'École. On voit en effet, le 13 mars 1766, le ministre Bertin prier l'intendant d'Auch de lui procurer trois béliers:

"de la même espèce de ceux qu'il a déjà donnés à la Société d'agriculture, pour les placer à l'École vétérinaire que le Roy fait ériger à Alfort, près Charenton".

Des documents ultérieurs témoignent du maintien de

ce troupeau, comme les comptes de 1773, qui mentionnent les gages du berger Louis Chevalier, et ceux de 1780 dans lesquels, au titre des "dépenses variables", figure la nourriture des moutons et les gages du berger.

La "période académique", voit augmenter l'effectif "de moutons de race espagnole [...] choisis dans le beau troupeau de M. Daubenton"; on construit pour le loger la bergerie à claire-voie décrite par le savant agronome dans ses

Instructions pour les bergers (3e éd., p. 219, pl. II, et p. 375). C'est du reste l'époque des voyages de Chabert, Flandrin et Gilbert en Angleterre (1784), de Flandrin en Espagne (1787), celle où la culture des moutons commence à s'imposer sérieusement à l'agriculture française.

Réaliste, Chabert déplore en 1787 que la bergerie et la vacherie, en dépit de leur utilité, coûtent cher alors qu'elles devraient rapporter. Il est d'avis de les transférer à la ferme de Maisonville.

La Ménagerie

Quelques années après la fondation de l'École, Bertin avait autorisé le directeur général à y établir une ménagerie composée d'animaux domestiques étrangers et d'animaux sauvages "qui promettaient de s'appivoiser ou de s'allier avec des animaux domestiques de leur espèce". On y a vu, écrit Bourgelat en 1778, "des béliers d'Espagne, des Indes, du Cap, de Barbarie, des boucs des Indes et d'Angora, un cerf-bœuf, un cerf-cochon, une vigogne, un lama, une vache des Indes, des oies et des canards de tous les pays, un choix de poules et de pigeons de toutes les espèces" (*Instr. vétér.*, 1791, édit. an III, p. 26.). On avait amené d'Angleterre le plus grand nombre de ces animaux; le lama et la vigogne provenaient de la ménagerie de Versailles (Ces deux animaux étaient les premiers du genre vus en France; ils sont décrits et figurés par Buffon dans l'*Histoire naturelle générale et particulière*, supplément, VI, p. 204 et 208, pl. XXVII et XXVIII, Paris, 1782).

L'établissement visait des buts plus ambitieux que les essais de domestication et d'acclimatation: Bourgelat voulait que les élèves y étudient les principales maladies dont pouvaient être atteintes ces espèces exotiques. Lui-même n'hésitait pas à financer ce projet. "Le produit des terres dépendant du château étoit le fonds de l'entretien de cet établissement, et lorsque ce fonds ne suffisait point, le directeur général y suppléoit de ses propres deniers." Pour de multiples raisons, l'entreprise ne prospéra pas: la plupart des sujets périrent et, à la mort de Bourgelat, il ne restait plus d'intéressant que quelques brebis et béliers espagnols, des chèvres et des boucs d'Angora, la vigogne et le lama mâle. Bertin, conscient de l'état précaire des finances du royaume, entraîné par les sollicitations des éleveurs qui l'entouraient et confiant en leur promesse de poursuivre les essais, leur fit distribuer ces animaux. Ne restèrent à l'École qu'un bouc et

une chèvre d'Angora.

En 1784, Bertier de Sauvigny reprit, et exécuta à bien plus grande échelle, le projet de ménagerie. Celle-ci, constituée d'une série de loges séparées, longeait la route de Melun dont une cour la séparait. L'établissement était original. En effet la ménagerie du Jardin des Plantes n'existait pas encore puisqu'elle ne devait voir le jour qu'en 1795, lorsque la municipalité de Paris retirerait leurs bêtes aux montreurs d'animaux ambulants pour les confier aux soins d'Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire.

Avant que ne fût reconstruite la ménagerie d'Alfort, "on avait déjà rassemblé à l'École plusieurs animaux étrangers, soit domestiques, soit sauvages, tels que des rennes, des ours, des singes, des makis, des opossums ou sarigues, etc., etc.". En plus des animaux sauvages ou féroces, on y enferma bientôt des chiens enragés aux fins d'expérimentations. En 1785, on envoya Flandrin en Angleterre pour y acheter des animaux exotiques: chèvres, béliers, brebis des Indes, lama, vigogne, "Buphilos" et boucs, tandis que Desrozières, chirurgien d'une compagnie de pionniers, avait été chargé de ramener de Corse "deux moussoli, espèce de chèvre sauvage". Mais l'un de ces animaux était mort à Aix et l'autre avait succombé trois jours après son arrivée à l'École. Cependant, morts ou vifs, les sujets de la ménagerie enrichiraient les connaissances zoologiques.

"Les travaux d'anatomie et de chimie se multiplièrent bientôt. Outre des sujets humains et des animaux domestiques indigènes de toute espèce qui furent l'objet des premiers, on disséqua des singes, des makis, des ours, des moufflons, des rennes, des castors; en un mot, tous les animaux étrangers qu'on pouvait rassembler dans la ménagerie, ou qu'on envoyait morts à l'école." (*Instructions vétérinaires*, 1793, p. 17.)

La polémique sur l'intérêt d'un enseignement fondamental

Sous d'aussi favorables auspices, l'enseignement ne pouvait manquer, à en croire les écrits du temps, d'être actif et brillant:

"Dès l'année 1784, assurent des contemporains, le professeur de chimie ouvrit son cours, et, pour en assurer le succès parmi les élèves, il le fit précéder d'un cours de physique générale. Daubenton, secondé du C[itoyen] Broussonet, ouvrit celui d'économie rurale; les leçons de chacun de ces cours étaient répétées aux élèves par des personnes très éclairées; Gilbert, professeur à l'École, remplissait cette fonction pour le dernier."

Tandis que l'École atteignait un lustre jusqu'alors inconnu et que sa renommée s'étendait au-delà des frontières, des avis divergents se faisaient entendre, comme cette lettre du 4 juillet 1787, dénonçant des abus manifestes:

"Le professeur d'économie rurale, le professeur d'anatomie et son adjoint n'ont jamais fait de cours; le professeur de chimie n'en fait que l'été et une fois par semaine; en outre, il faut signaler: deux chevaux avec postillons pour le subdélégué, qui

habite Paris; deux écuyers; un naturaliste chargé de recueillir les minéraux de la généralité de Paris; un homme n'ayant à soigner que trois ou quatre paniers de mouches à miel; un homme occupé à l'entretien d'une douzaine d'animaux étrangers; un dessinateur; un médecin qui depuis longtemps a cessé de faire de la médecine et qui jamais n'a tâté le pouls d'un malade; des jardins; des pépinières; un bassin qui a coûté plus de trois mille livres, destiné à l'observation de l'histoire naturelle des poissons; le bouleversement de tous les jardins et d'un parc bien planté pour faire un jardin anglais."

"On abandonna, comme peu important, tout ce que l'art vétérinaire offre d'essentiel, pour ne s'attacher qu'à des branches éloignées. On ne voulut plus entendre parler de chevaux, et on envoya les élèves sur des ports de mer pour disséquer des poissons; on creusa à grands frais des bassins pour y élever artificiellement; on laissa les professeurs dans des logemens inhabitables, et on en construisit de neufs pour des ours, des loups, des tigres; on ignoroit l'anatomie du bœuf, du mouton, et on étudia celle des dauphins, des requins, des marsouins, etc.; on ne voulut plus de pharmacie, et on fit des dépenses énormes pour la chymie, la physique, etc." (Gilbert et

Hazard, "Lettre au Comité d'agriculture", in Instructions vétérinaires, an III, 1795, p. 32.)

Daubenton lui-même fut critiqué pour sa gestion de la ferme de Maisonville, comme en témoigne le célèbre agronome Arthur Young, lors de sa visite à Alfort le 19 octobre 1787:

"Charenton près Paris, visité l'École vétérinaire et la ferme de la Société royale d'agriculture. M. Chabert, le directeur général, nous a reçus avec la plus cordiale politesse; j'avais eu le plaisir de connaître, en Suffolk, Flandrin, son second et son gendre. Ils me montrèrent tout l'établissement vétérinaire; il fait honneur au gouvernement de la France. Fondé en 1766, on y ajouta une ferme en 1783 et quatre nouvelles chaires, deux d'économie rurale, une d'anatomie et une de chimie. On m'informa que M. Daubenton, qui est à la tête de la ferme avec un traitement de 6 000 livres par an, professe l'économie rurale, surtout en ce qui regarde les moutons. Il y a une vaste salle, bien aménagée pour la dissection des chevaux et autres animaux; un grand cabinet où sont conservées dans l'esprit de vin les parties les plus intéressantes de leur corps et aussi celles qui montrent l'effet des maladies. C'est une grande richesse. Cet établissement et un autre semblable près de Lyon ne demandent (sauf les additions de 1783) que la somme modérée de 60 000 livres (2 600 liv. st.) comme il résulte des écrits de M. de Necker; d'où il paraîtrait (comme dans beaucoup d'autres cas) que ce qui est le plus utile est aussi ce qui coûte le moins. On y compte à présent cent élèves de toutes les provinces de

France comme de tous les pays de l'Europe, excepté l'Angleterre, étrange exception quand on voit la grossière ignorance de nos vétérinaires, et que tous les frais pour entretenir un jeune homme ici ne sont que de 100 louis par an pendant les quatre années que dure le cours. Quant à la ferme, elle est sous la direction d'un grand naturaliste, haut placé dans les Académies et dont le nom est célèbre par toute l'Europe pour son mérite dans les branches supérieures de la science. Attendre une pratique sûre de telles gens dénoterait en moi bien peu de connaissance de la nature humaine. Ils croiraient probablement au-dessous d'eux et de leur position dans le monde d'être bons laboureurs, bons sarclours de navets, bons bergers; je trahirais par conséquent mon ignorance de la vie, si j'exprimais la moindre surprise d'avoir trouvé cette ferme dans un tel état, que j'aime mieux l'oublier que la décrire."

Pendant la Révolution, la ferme attira l'attention de l'Assemblée nationale: le Comité des domaines la comprit "dans les objets destinés à être vendus". Le 13 septembre 1791, on l'adjudgeait comme bien national pour la somme de 230 400 livres. Le mobilier fut liquidé le 27 novembre suivant. Si nous ignorons le nom des acquéreurs immédiats, nous savons que, devenue propriété privée, la ferme de Maisonville fut louée par le même Yvert qui l'avait exploitée jusqu'alors au compte de l'École et qui, se chargeant en même temps d'une autre ferme voisine, ne tarda pas à démontrer les résultats avantageux d'une culture scientifiquement conduite.

La fin de l'enseignement de Daubenton à Alfort

Une fois vidé le trésor royal, Calonne, abandonné de ceux mêmes qui avaient le plus directement profité de ses gaspillages, fut remercié le 10 avril 1787. La réorganisation administrative qui suivit remit les Écoles vétérinaires et le service des épizooties sous les ordres directs du contrôle général. Une circulaire, adressée le 6 juillet par le nouveau contrôleur général Pierre-Charles Laurent de Villedeuil aux intendants, les invita à le consulter pour tout ce qui concernait ces parties. Ce fut le signal des récriminations contre l'administration de l'École.

Un premier rapport présenté en 1787 dénonce la complexité croissante de la gestion de l'École: simple à ses débuts, elle ne comptait en 1766, on l'a vu, qu'un écuyer, un maréchal et quelques élèves; une administration plus dispendieuse fut instaurée en 1772; en 1780, on imposa des officiers parmi les élèves, dont ils prirent les places; enfin, en 1784, sous Bertier et sa période académique, les dérives furent à leur comble: le personnel comptait un directeur général, un directeur-adjoint, un commandant et douze professeurs, dont quatre étrangers; on acheta des terrains démesurés; on transforma les prairies en admirables jardins; on cultiva des milliers d'arbres fruitiers; on établit à grands frais de superbes cabinets d'histoire naturelle et d'anatomie. Une organisation si complexe, si coûteuse, un enseignement si élevé sont-ils nécessaires pour former des élèves maréchaux? Aussi le rapport propose-il de supprimer l'École.

Une autre lettre du 9 juillet 1787 fait remarquer que l'École de Lyon ne s'est pas écartée de sa simplicité primitive, tandis que celle de Paris, au lieu de s'en tenir aux anciens professeurs recrutés parmi les élèves, a cherché dans les Académies des savants qu'elle a installés chez elle à grands frais; et "*le luxe s'y est tellement introduit que l'École de Charenton présente aujourd'hui un contraste bizarre avec ses grossiers élèves, presque tous maréchaux, ou destinés à l'être dans les campagnes*".

Les plaintes portèrent leur fruit, d'autant que les dettes devenaient criantes. On se souvint que Calonne lui-même avait fixé au 1er juillet 1787 la réduction à 60 000 livres du budget de l'École. Une décision royale du 9 juillet prescrivit de tabler immédiatement sur cette somme.

La mesure jeta le désarroi dans le monde des administrateurs et des académiciens, pour qui Alfort constituait une profitable sinécure. Toutes les influences furent mises en jeu pour conserver leur poste aux protégés. On invita Bertier de Sauvigny à visiter l'École pour se rendre compte par lui-même de l'utilité des cours annexes. Il accepta l'invitation; Fourcroy fit en sa présence une brillante leçon de chimie; Vicq d'Azyr, Daubenton et Broussonet lui furent présentés et firent valoir leurs services: on crut avoir circonvenu le ministre.

Mais les amis de Chabert, les professeurs délaissés et leurs élèves veillaient. Le 3 août 1787, le chevalier de Lormancelle adressait au contrôleur général une lettre en forme de dénonciation:

"Monseigneur, J'avais pris la liberté de vous le prédire, qu'on cherchait à vous donner une idée fautive de l'École vétérinaire; je me suis aperçu qu'on ne vous a montré que les choses et les hommes étrangers à l'établissement; les professeurs qui y résident, qui y enseignent tous les jours de l'année ce qui est relatif aux maladies des animaux, aux opérations qu'elles exigent, à l'art de les prévenir, à la connaissance et à la préparation des médicaments, au choix des animaux domestiques, à leur régime, etc., etc., ces hommes dégoûtés, écrasés depuis quelques années, ne vous ont pas seulement été montrés. Formés dans l'établissement, seuls ils en connoissent l'esprit; je ne crains pas d'assurer que sans eux il crouleroit bientôt et que tous les médecins, les chimistes et les naturalistes ne le relèveroient pas.

Si vous voulez, Monseigneur, vous former une idée juste de l'effet que produira dans cet établissement l'introduction des médecins, et des motifs qui les y ont amenés, il suffit de jeter

un coup d'œil sur l'état actuel de l'enseignement dans les Écoles de médecine; on n'y fait point ou presque point de leçons. M. Vicq d'Azyr y a une chaire d'anatomie comparée avec les appointemens. Et M. Vicq d'Azyr n'a jamais fait une leçon d'anatomie comparée, non plus qu'à l'École, où il ne s'occupe que de l'ouvrage qu'il veut.

La leçon que vous avez entendue sur la chimie est la troisième depuis le mois de septembre et la dixième depuis trois ans; celles d'économie rurale n'ont pas été plus nombreuses; le peu de choses utiles qu'elles contiennent a de tout tems été enseigné aux élèves par des professeurs qui à la science joignoient l'art de la démontrer et surtout de la renfermer dans de justes bornes.

Je ose espérer, Monseigneur, que vous ne me saurez pas mauvais gré du zèle qui m'anime pour la conservation d'un établissement que j'ay vu naître, que mon goût m'a toujours fait fréquenter et qui doit vous intéresser puisque, pour devenir utile, il n'a besoin que d'être encouragé sous son vrai point de vue, celui de faire d'habiles maréchaux, et dégagé des entraves brillantes et trop chères dont on l'a embarrassé depuis quelques années.

Je suis, etc.

Le chevalier DE LORMANCELLE."

Dès le mois d'octobre, l'ordre vint de réduire les dépenses à 60 000 livres et un nouveau Règlement fut élaboré, réduisant ainsi le personnel: Chabert, directeur; Flandrin, directeur-adjoint et professeur d'anatomie. Quatre autres professeurs: Déchaux, matière médicale et pharmacie; Gilbert, régime et extérieur des animaux domestiques, botanique; Louchard, forge, ferrure; Barruel, pathologie, hôpital; deux sous-professeurs d'anatomie: Girardot et Jacquemard. Enfin, Vincent, professeur de proportions relatives à la fidèle

représentation des animaux (quoique cet enseignement "soit une superfluité", on garda ce professeur en raison de l'ancienneté de ses services). Concernant les professeurs, l'article 11 précisait qu'"ils ne pourront être élus qu'au concours et parmi les élèves." Autres postes conservés: un aumônier, un régisseur, un maître palefrenier, un maître jardinier et un suisse "chargé, avec le régisseur, de la conciergerie", c'est-à-dire de la garde du mobilier.

En même temps qu'il transmettait ce règlement aux intéressés (octobre 1787), l'éphémère contrôleur général, Claude Guillaume Lambert, adressait, à l'instigation du roi lui-même, la lettre suivante aux professeurs des cours annexes, Daubenton, Broussonet, Vicq d'Azyr et Fourcroy:

"La réduction considérable sur les fonds assignés par le roi à l'entretien des Écoles vétérinaires oblige de remettre celle d'Alfort sur le pied où elle était précédemment et de ne plus y conserver que les anciens professeurs vétérinaires, élèves de l'École. C'est avec regret que je vois cet établissement privé de vos soins, de l'émulation et de l'instruction que vous n'avez pas dédaigné de concourir à y répandre, et je vous prie d'être persuadé qu'il ne falloit rien moins que des circonstances aussi impérieuses pour déterminer de semblables réformes."

Les savants parisiens, dépossédés sans compensation, n'acceptèrent pas tous sans protester la suppression de leur emploi, notamment Vicq d'Azyr qui se battit pour conserver son laboratoire. La décision ne prit sans doute effet que le 1er janvier 1788 puisque, dans un rapport du Comité des finances de 1789, les quatre professeurs sont portés créanciers de l'École pour leurs appointements des six derniers mois de 1787.

La "période académique", début éphémère d'une pathologie comparée

Les prestigieux enseignants d'Alfort remerciés connaissent ensuite des fortunes diverses.

Daubenton n'est pas touché par la Révolution; il poursuit ses travaux et conserve ses occupations au Jardin des Plantes. Lors de la réorganisation de l'Instruction publique, il est chargé de leçons à l'École normale, puis nommé professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle. En 1799, il entre au Sénat conservateur mais, au cours de l'une des premières séances, il est frappé d'apoplexie et meurt quatre jours plus tard, le 11 nivôse an VIII (1er janvier 1800). Il est enterré au Jardin des Plantes, en grande pompe, le 14 nivôse.

Broussonet, dès le commencement de la Révolution, prend part à l'agitation politique. Quand la Convention se réunit, il se retire à Montpellier, d'où le chasse sa réputation de Girondin. Réfugié en Espagne, il y est persécuté comme révolutionnaire par les émigrés royalistes. Il fuit jusqu'à Ténériffe. Le calme rétabli, il rentre en France, et obtient la chaire de botanique de Montpellier. Il meurt le 17 janvier 1807, frappé d'apoplexie, à quarante-six ans.

Quant à Bertier de Sauvigny; lorsqu'il disparaît en 1789, sa charge est déjà assurée depuis le 22 octobre 1788 par l'intendant Blondel. La suppression des chaires spéciales entraîne celle des troupeaux, du vivier, des animaux de la ménagerie, etc. L'École retrouve son état de 1781, ne gardant de l'administration de Calonne et de Bertier que des constructions importantes mais inachevées, les richesses accumulées dans le cabinet du roi, et la ferme de Maisonville. Celle-ci, avant d'être vendue comme bien national en 1791, a

prospéré par les soins de Victor Yvart, secrétaire du directeur, agriculteur distingué et d'un grand sens pratique.

Pour compléter cette longue série de projets, signalons un Mémoire de Bernardin de Saint-Pierre, intendant du Jardin des Plantes, sur la nécessité d'annexer une ménagerie à cet établissement (Jacques-Bernardin-Henri DE SAINT-PIERRE, *Mémoire sur la nécessité de joindre une Ménagerie au Jardin national des Plantes de Paris*, Paris, P.-Fr. Didot, 22 quai des Augustins, 1792, in-12, 63 p.). On y trouve résumé le discours de Daubenton, lu par Fourcroy dans la séance publique de la Société d'agriculture tenue au château d'Alfort le 4 septembre 1786. Après la tentative de Bourgelat, c'est sous l'influence de Daubenton qu'une ménagerie avait été établie à l'École d'Alfort; l'auteur suggère de la réorganiser, mais au Jardin des Plantes, Alfort étant trop éloigné de Paris.

p. 53:

"Avant de faire imprimer ce Mémoire, je l'ai lu à plusieurs de mes savans collègues, et j'avoue que leur suffrage m'a fait le plus grand plaisir; mais aucun ne m'en a fait autant que celui de M. Daubenton, si connu par ses succès dans l'économie rurale, où il est parvenu à nous procurer des races de moutons dont les laines sont aussi fines que celles d'Espagne. J'ai été charmé que ma théorie sur l'établissement d'une ménagerie servant à l'instruction publique, fût parfaitement d'accord avec sa longue expérience, et que mes vues fussent précisément les mêmes que celles qu'il a eues pour l'école vétérinaire d'Alfort, près Paris. Voici le résumé d'un discours manuscrit qu'il m'a communiqué, et qu'il a prononcé à l'ouverture des cours de cette école."

p. 56-57:

"Cette dernière partie de l'économie rurale se trouve à son plus haut point de perfection dans le jardin des plantes qui nourrit des végétaux de tous les pays. Je me félicite de ce que mes idées pour y établir une ménagerie soient les mêmes que celles que M. Daubenton avoit proposées pour l'école vétérinaire d'Alfort, à deux lieues de Paris. Cette distance, qui nécessite les élèves de la capitale à faire quatre lieues pour aller entendre une leçon, est le plus grand des obstacles pour les progrès de cet établissement, digne d'ailleurs de beaucoup d'éloges: nos garçons maréchaux et nos cochers, à l'instruction desquels il seroit si utile, ne peuvent en profiter. Si cette école étoit réunie au Jardin des plantes, quel avantage n'en

résulteroit-il pas pour l'économie rurale et pour l'instruction publique?"

En bref, Daubenton, après Bourgelat, voulait élargir la série d'espèces domestiques dont les maladies seraient enseignées aux vétérinaires. Cette option, inenvisageable à une époque où la pathologie animale en était dans ses balbutiements, prend forme de nos jours où les animaux des parcs zoologiques et les NAC – nouveaux animaux de compagnie – s'imposent à l'attention des praticiens.

INFORMATION

On trouvera, écrit par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, un texte élogieux sur Daubenton, qui montre l'importance que ce dernier attachait à l'Histoire naturelle dans la formation des vétérinaires.

Pour le consulter:
<http://www.ethnozootechnie.org>
Rubrique "Suppléments revue"
n°102

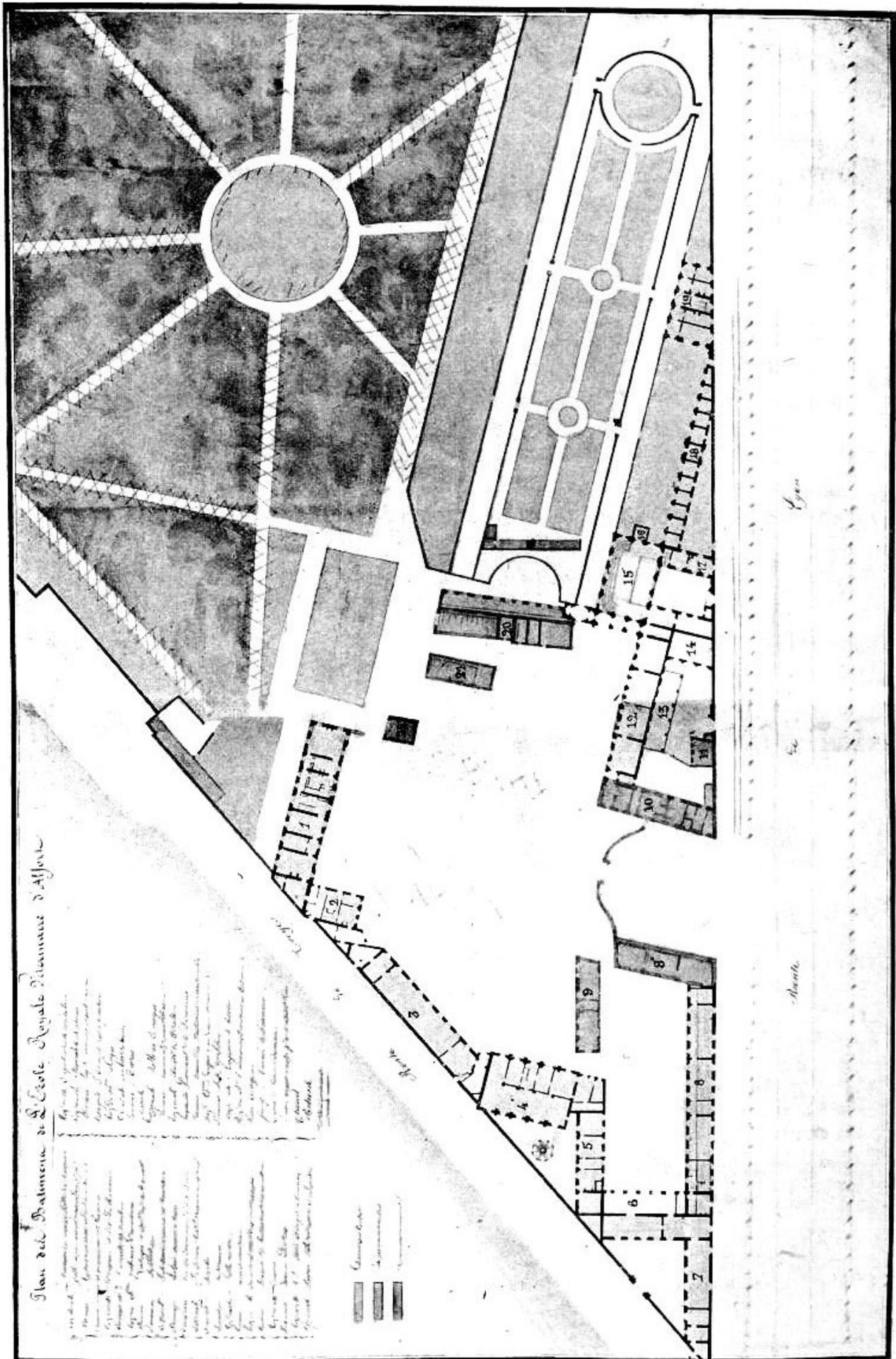


Fig. 76. — Plan de l'extrémité nord de l'École en 1823.

VARIA

LE CHAT DANS L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE: ÉTAT DE LA QUESTION

Christine BOURLON-GRESSIER ⁽¹⁾

Le point sur le chat dans l'Antiquité classique

Le chat est devenu le premier animal de compagnie dans notre société occidentale contemporaine. Bien connu dans l'Égypte pharaonique (Bastet est la déesse à tête de chat), il disparaît du bestiaire gréco-romain pour réapparaître ensuite dans la littérature du Moyen Âge et aux siècles suivants.

Néanmoins, l'examen des sources iconographiques puis littéraires gréco-latines nous révèlent sa présence, mais il est à la fois mal connu et mal aimé. Pourquoi cette absence dans l'Antiquité classique? L'animal dans la philosophie gréco-romaine est l'expression de valeurs humaines... Or, le chat n'est pas porteur de telles qualités; le chat est aux antipodes de l'esprit classique et n'apparaît donc pas dans la culture et la littérature: signalé dans les textes des auteurs "scientifiques", il fait partie de ces animaux sans intérêt.

Cet article ne constitue pas une étude zootechnique mais fait le point sur l'état des connaissances sur le chat entre le Ve s. av. J.-C. et le IVe s. apr. J.-C. en s'appuyant essentiellement sur l'examen de sources iconographiques et littéraires.

On trouvera l'intégralité de l'article sur le site de la SEZ

Pour le consulter:

<http://www.ethnozootechnie.org>

Rubrique "*Suppléments revue*"

n°102

1) Université d'Orléans (ER)
Courriel: cm.bourlon@orange.fr

LES RÉQUISITIONS D'ANIMAUX DANS LE CANTON DE LA CHÂTRE ⁽¹⁾

Jean-Marie DEVILLARD ⁽²⁾

Résumé – L'auteur rappelle d'abord l'importance du cheval pendant la première guerre mondiale: 10 millions d'équidés au total dans les deux camps, dont 6 millions sont morts. Les réquisitions n'ont toutefois pas concerné seulement les chevaux, les ânes et les mulets, mais également les bovins. Elles ont eu lieu principalement au début de la guerre. Le canton de La Châtre, qui fait l'objet de l'étude, a donné 7 fois plus de bovins que d'équidés. Les taux de prélèvements ont été considérables, ce qui a contribué à désorganiser fortement les travaux dans les fermes. L'absence des chefs d'exploitation et des travailleurs, mobilisés, a accentué les problèmes. Les quatre années de guerre ont représenté, à La Châtre comme ailleurs, une charnière dans l'évolution de la société, en particulier rurale.

Le contexte national

Lorsque l'Allemagne déclare la guerre à la France, en plein été, le 1er août 1914, l'armée sait bien que les besoins en chevaux seront énormes. Elle dispose en effet, le 1er août 1914, de seulement 150 000 têtes, dans ses régiments de cavalerie.

Au début de la guerre la force de traction reste encore majoritairement celle des animaux de trait, notamment pour la logistique et l'artillerie.

La réquisition est organisée dès le début d'août 1914. Elle est encadrée par la loi de réquisition du 3 juillet 1877 qui prévoit un comité d'achat des armées. Les achats ont lieu selon un barème fixé par une circulaire du ministre de la guerre.

L'ordre de réquisition est signé du ministère de la guerre. Il ordonne à tout propriétaire d'animaux, valides comme réformés, et particulièrement de chevaux, mulets et ânes, de les présenter tel jour à la Commission de réquisition qui siège dans les mairies. L'ordre avertit que "Tout contrevenant sera puni avec toute la rigueur de la loi". Les propriétaires ne se séparent parfois de leurs animaux que sous la menace, après une intervention de la gendarmerie. Les chevaux achetés sont triés par la commission en six catégories, et affectés à des destinations diverses: monte, trait des pièces d'artillerie, trait des véhicules de la logistique etc.

La réquisition porte également sur d'autres animaux: ânes, mulets, bœufs, vaches à lait, porcs, moutons pour le trait et la nourriture des soldats. On réquisitionnera aussi du matériel nécessaire: charrettes à bœufs, jougs, voitures à cheval à deux ou quatre roues, harnais pour le transport des vivres et des munitions, foin et avoine pour les chevaux.

Les maires ont tous reçu une brochure sur "Le ravitaillement pratique" ³. On sait toutefois que certains d'entre eux ont manifesté des résistances pour se plier aux réquisitions. L'opposition s'est aussi parfois exprimée de la

part des exploitants eux-mêmes, la gendarmerie ayant dû alors intervenir.

Durant le mois d'août 1914, les armées françaises récupèrent 730 000 chevaux en métropole, représentant un cinquième du cheptel total du pays. Le cheval, de trait ou de selle, n'a jamais été aussi présent dans le pays. Une enquête, réalisée en 1913, montre que le pic de la population équine en France est de 3 200 000 têtes, cela explique les forts effectifs que l'on a pu réquisitionner.

Entre août 1914 et décembre 1918, l'armée française mobilisera environ 1 880 000 d'équidés, soit les 950 000 chevaux et 150 000 mulets réquisitionnés, plus les 150 000 dont disposait l'armée juste avant la guerre, plus ceux qui ont été importés pendant la guerre du Maghreb, d'Argentine, des États-Unis et du Canada.

Un dixième des chevaux réquisitionnés en août 1914 est destiné à la cavalerie, le reste au support logistique, car le cheval est irremplaçable pour les déplacements en terrains accidentés, comme les champs de bataille. En moyenne il y avait un équidé pour deux soldats, d'où une promiscuité homme-animal, surtout dans les lieux de cantonnements. De multiples sources attestent de l'attachement de soldats pour leur monture. Le cheval est omniprésent dans leur imaginaire symbolique, ce qui conduit à sa perception comme compagnon de combat. De ce fait, la mort du cheval est souvent traumatisante pour eux, tout comme l'abattage d'un animal blessé ou mourant. On considère en effet que la moitié des chevaux mobilisés par la France sont morts, tués au combat ou abattus car trop blessés.

L'ensemble des armées des deux camps disposait d'environ 10 millions d'équidés, dont environ 6 millions sont morts pendant les quatre années de guerre.

Il serait intéressant de recueillir des données ou des témoignages écrits sur les animaux qui ont survécu au massacre et sur leur éventuelle réadaptation. On sait en tout cas que beaucoup, comme les hommes, furent traumatisés par les violences auxquelles ils avaient assisté, les bruits qu'ils avaient entendus, et les mauvais traitements qu'ils avaient forcément subis.

On notera qu'au début de la guerre, la réquisition des chevaux fut à l'origine de l'introduction des bœufs de trait

1) Article paru dans la Revue des amis du vieux La Châtre, n°8, décembre 2016.

2) Ingénieur Agronome, 47 rue R. Dumoncel, 75 014 Paris, Courriel: jmdevillard1968@yahoo.fr

3) Archives départementales de l'Indre.

dans les régions rurales traditionnellement équitaines.

Il est assez difficile de dresser des statistiques précises des différentes catégories d'équidés utilisés par la

France pendant la guerre, et de leur devenir.

En recoupant différentes sources (1), on peut toutefois établir le tableau suivant.

Tableau 1: Estimations des effectifs de chevaux, mulets et ânes guerre 14-18 (armée française)

Unité: Millions

	Présents en France 1913	Réquisitions France août 1914	Total réquisitions France 1914-1918	Total utilisé par la France (a)	Dont Animaux morts	Animaux tués au combat	Animaux abattus car blessés
Chevaux et mulets	3,20	0,73	1,10	1,88 (a)	0,96	0,60	0,35

(a) Total des 1,88 M d'équidés utilisés pendant la guerre par la France dont : 1,10 M d'équidés réquisitionnés (0,95 M chevaux et 0,15 M mulets) auquel s'ajoute 0,15 M dont disposait l'armée avant le conflit ainsi que les équidés importés du Maghreb, d'Argentine, des Etats-Unis, du Canada, le conflit se prolongeant.

Pour les ânes, nous ne disposons que du chiffre total d'animaux réquisitionnés entre 1914 et 1918, soit 0,27 M.

Les réquisitions dans le canton de La Châtre

Les quantités réquisitionnées

Qu'en a-t-il été dans le canton de La Châtre? La grande majorité des réquisitions de chevaux et de bœufs s'est faite entre août et décembre 1914. Les prélèvements de 1915 sont minimes: 45 bœufs et 80 vaches seulement. Les réquisitions de foin sont en revanche plus importantes qu'en 1914 puisqu'il faut bien nourrir tous animaux qui sont à la guerre. Les prélèvements de 1916 à 1918 seront, eux, limités à quelques dizaines de vaches et à du foin et de l'avoine. Le tableau suivant a été dressé à partir des relevés dans des documents des archives de l'Indre relatifs aux réquisitions d'animaux, de matériel, de fourrage et d'avoine pour toutes les communes du canton, à l'exception de celle de La Châtre pour laquelle les données manquent.

Précisons qu'à l'époque, la liste des communes du canton (2) n'est pas tout à fait la liste actuelle, établie en 2014.

Le tableau 2 suivant a été dressé à partir de relevés

dans des documents des archives de l'Indre relatifs aux réquisitions d'animaux, de matériel, de fourrage et d'avoine par commune (3).

Entre les propriétaires qui ont donné des chevaux, ceux qui ont donné des bœufs ou des vaches et ceux qui ont donné à la fois des chevaux et des bovins, on peut estimer qu'il y avait environ 800 à 900 propriétaires concernés. Aux propriétaires déclarés, on a réquisitionné entre août et décembre 1914: 431 chevaux, 1798 bœufs, 1408 vaches, mais aussi 50 voitures à 2 ou 4 roues, des harnais pour les chevaux ainsi que 117 quintaux de foin et 200 d'avoine. Un même propriétaire pouvait être amené à céder plusieurs éléments faisant l'objet de réquisitions, ainsi Raymond Bodard de Verneuil a dû se défaire de 4 chevaux et de 4 voitures et fournir des harnais. On notera que le canton a donné 7 fois plus de bovins que d'équidés.

Les prix payés aux agriculteurs

Une exploitation statistique rapide a permis de calculer le prix moyen en francs payé aux propriétaires par cheval et par bœuf ou vache: 833 francs pour un cheval, 413 francs pour les bovins. A titre de comparaison, à la foire qui s'est tenue à La Châtre le 14 novembre 1914 (2), les prix d'un bœuf gras étaient de 700 à 925 francs, ceux d'une vache grasse, de 300 à 460 francs, d'une vache suitée de 290 à 740 francs et d'un cheval de 350 à 740 francs.

Un état des sommes dues à chaque agriculteur

pour les animaux réquisitionnés était établi le jour de la réquisition, début août 1914, mais le règlement se faisait plus tard, en décembre, pour moitié en numéraire et pour moitié en bons du Trésor. Les retards de règlement entraînaient parfois des réclamations. Les épouses devaient certifier que "*leurs maris les avaient autorisées à toucher pour eux toutes les sommes qui leur sont dues pendant la durée de la guerre pour laquelle ils sont mobilisés*" (5)

A titre d'information, voici les prix approximatifs de denrées de base de l'époque:

1) Sources utilisées pour le tableau:

-Bruneau R., "Les équidés dans la Grande Guerre", Bulletin de la société française d'histoire de la médecine et des sciences vétérinaires, vol.4, n° 1, 2005, pp.20-33

-Wikipedia:

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cheval_durant_la_Premiere_Guerre_mondiale

-Blog Verdun28

2) *Echo du Berry* n° 47 du vendredi 20 novembre 1914.

3) Communes du canton de la Châtre en 1914: La Châtre,

Chassignoles, Champillet, Briantes, Lourouer-Saint Laurent, Nohant-Vic, Verneuil-sur-Igneraie, Montlevicq, Montgivray, Vicq-Exempt, Lacs, le Magny, Néret, La Motte Feuilly, La Berthenoux, Thévet-Saint-Julien, Saint-Christophe en Boucherie, Saint-Chartier, Saint-Août.

4) AD 36 R 443 et suiv.

5) AD 36/ R942.

1 kg de pain: 0,4 franc, 1 kg de sucre: 2 francs, 1 litre de vin courant à 11°: 1 franc

On sait qu'il y eut, pendant la guerre, des trafics de céréales. Des négociants ont acheté ou tenté d'acheter à prix plus élevé, à certaines exploitations, hors réquisitions, des quantités d'avoine qui manqueront aux chevaux de l'armée. Au niveau national, l'Intendant général, Inspecteur

général du ravitaillement, probablement informé de ces fraudes, a fait demander le 12 janvier 1916 aux préfets de prendre éventuellement des mesures exceptionnelles car les réceptions d'avoine étaient bien inférieures à celles prévues. Cela avait bien entendu des conséquences négatives sur l'entretien des chevaux français réquisitionnés et sur les chevaux étrangers reçus.

Tableau 2: Réquisitions par commune du canton de La Châtre entre août et décembre 1914

	Chevaux	Bœufs	Vaches	Voitures (2 à 4 roues)	Foin (en quitaux)	Avoine (en quitaux)
Briantes	36	49	50	3		
Champillet	8	18	32	2		
Chassignolles	50	136	150	7		
La Berthenoux	26	287	190	6	51,15	100
Lacs	17	20	14			
La MotteFeuilly	6	43	17			
Le Magny	11	30	48			
Lourouer	14	70	112	2	11,70	
Montgivray	34	40	65	12		
Montlevicq	20	48	19		25	
Néret	24	84	52			
Nohant-Vicq	18	60	100	2	29	20
Saint-Août	59	198	68	4		
Saint-Chartier	8	112	109	5		
St Christophe	29	93	74	3		
Thevet	21	251	150	7		80
Verneuil	18	66	55			
Vicq-Exempt	32	193	103	3		
<i>Total</i>	<i>431</i>	<i>1798</i>	<i>1408</i>	<i>50</i>	<i>116,85</i>	<i>200</i>

Les conséquences des réquisitions sur le cheptel resté dans les exploitations

Le départ des agriculteurs à la guerre, donc les moindres soins accordés aux animaux, les réquisitions de fourrage et d'avoine ont entraîné une dégradation de l'état général du cheptel resté dans les exploitations, due à une alimentation réduite et à diverses pathologies.

Le nombre de bœufs réquisitionnés dès août 1914 représente la moitié des effectifs totaux qui étaient présents dans les exploitations. Un bœuf sur deux de l'arrondissement de la Châtre est donc parti pour la guerre. Un cheval sur quatre environ a été réquisitionné (moyenne nationale), et ce sont sans doute les meilleurs chevaux qui sont partis. Ce sont là, pour les bovins et les chevaux, des taux de prélèvements considérables, qui ont dû désorganiser très fortement les travaux dans les exploitations, désorganisation accentuée par l'absence des chefs d'exploitation et des travailleurs mobilisés. Les épouses des fermiers du canton, comme dans le reste de la France, ont dû assumer à la fois un travail de direction et des travaux physiques qui étaient auparavant assurés par les hommes.

Un recensement de tous les bovins, par catégorie, décrété le 25 septembre 1915 exprime sans doute le souci de maintenir un niveau de cheptel, pour conserver une base suffisante de production et de reproduction, et de ne pas "affaiblir" encore les effectifs, par de futurs prélèvements

excessifs.

Une lettre du préfet de l'Indre aux maires datée du 10 août 1916 traduit le même souci: elle *"interdit l'abattage des bovins femelles de moins de 2 ans et demi, n'ayant pas encore de dents de remplacement apparues"*. L'idée sous-jacente est la reconstitution du cheptel avec un nombre suffisant de futures vaches reproductrices.

On voit donc que les exploitations agricoles des communes du canton de La Châtre, comme toutes les communes de France, ont grandement contribué, pour les animaux, à "l'effort de guerre".

Les conséquences de la Grande guerre sur les hommes, les femmes, les exploitations, les animaux ont dû avoir la même intensité que dans les autres régions. Et l'on sait bien que ces quatre années représentent une charnière dans l'évolution de la société, et en particulier dans celle du monde rural.

1) Arrêté du 8 juin 1915 de la préfecture de l'Indre (AD36).

Bibliographie

BARATAY Eric, *Bêtes des tranchées. Des vécus oubliés*, Paris, CNRS Editions, 2013.

BARON Nicolas, "Les animaux dans l'Indre pendant la grande guerre", in: *L'Indre dans la grande guerre (1914-1920)*, Châteauroux, C.R.E.D.I, 2016.

GENEVOIX Maurice, *Ceux de 14*, Flammarion, réédition 2013.

MONESTIER M., *Les animaux-soldats. Histoire militaire des animaux des origines à nos jours*, Paris, Paris, Ed. Cherche-midi, 1996.

PIATIER André, "Les prix de détail en France depuis 1914", *Revue économique* Année 1950 Volume 1 N° 2 pp. 227-231.

VINCENT C., "Le 14-18 des animaux", *Le Monde, Culture et idées*, 03-04-2014.

COMPTES-RENDUS, ANALYSES, NOTES

VOYAGE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECNIE EN LORRAINE

Le voyage de la Société d'Ethnozootecnie en Lorraine s'est déroulé du 6 au 9 septembre 2017. Il a fait l'objet, comme à l'accoutumée maintenant, d'un compte-rendu très détaillé de Jean-Pierre FERRIER. Y sont notamment rapportées les visites suivantes:

Exploitation de chèvres lorraines
Exploitation de bovins Hereford et Angus
Berger itinérant avec un important troupeau de moutons de l'Est à laine Mérinos
Centre d'engraissement de génisses Blonde d'Aquitaine de la Maison Polmard, éleveur et boucher
Pisciculture d'étang
Réserve naturelle avec chevaux Konik Polski
Ferme expérimentale ARVALIS
Ferme expérimentale de l'INRA à Mirecourt
Elevage de vaches Vosgiennes
Maison de la mirabelle à Rozelieures
Architecture rurale traditionnelle: le village lorrain
Exploitation laitière moderne et de grande taille, avec unité de méthanisation
Viticulture: AOC Côtes de Toul
Le cheval de trait en Lorraine
Musée Art Nouveau de l'Ecole de Nancy

On trouvera l'intégralité du compte rendu rédigé par Jean-Pierre FERRIER

sur le site de la SEZ

Pour le consulter:

**<http://www.ethnozootecnie.org>
Rubrique "Suppléments revue"
n°102**

ANALYSES

Marine GUILLIER – *JE VEUX UN MOUTON, LE PETIT GUIDE PRATIQUE POUR PRENDRE SOIN DE SES CHALEUREUSES TONDEUSES ÉCOLOGIQUES*, Larousse, 2017, 127 pages, 6,95 €.

L'écopâturage est une méthode alternative et/ou complémentaire d'entretien d'espaces paysagers clos en milieu urbain et péri-urbain. Le remplacement de la lame de la tondeuse par les dents des animaux – généralement des moutons – permettant de limiter l'emploi d'engins mécaniques et de produits phytosanitaires. Des municipalités et des entreprises se sont lancées dans de tels projets. Des particuliers, de plus en plus nombreux, sont tentés "d'adopter" des moutons pour entretenir leur pelouse ou le terrain attenant à leur maison. C'est à eux que s'adresse cet ouvrage: "*C'est avec joie que je vous entraîne dans cette belle aventure que je vis au quotidien depuis bientôt quatre ans, à la découverte des moutons et j'espère que cet ouvrage vous donnera envie d'en faire autant*". L'auteure entretient un terrain d'un peu moins d'un hectare avec quatre brebis et une chèvre dans un département proche de la région parisienne.

D'emblée l'auteure souligne que la décision "d'adopter des moutons" ne doit pas être prise à la légère mais murement réfléchi. C'est un engagement au quotidien et dans la durée et il faut avoir les moyens d'assurer aux animaux "*une bonne qualité de vie, des soins lorsqu'ils en ont besoin et le respect en toutes circonstances*". On ne peut que partager une telle mise en garde.

L'ouvrage traite successivement:

- des questions préalables à la prise de décision: surface disponible et nombre d'animaux, clôtures et abri, types d'animaux – mâles ou femelles, agnelles ou brebis de réforme – choix de la race, cohabitation moutons et autres animaux. Les caractéristiques des principales races rustiques françaises sont présentées.

- des soins: pâturage et plantes toxiques, alimentation

hivernale et transition alimentaire au printemps, observation de l'état de santé, contention...

- de la tonte et du travail de la laine,

- de la relation homme-animal et que l'auteure intitule "vivre avec les moutons". Dans cette partie plus personnelle, elle décrit les relations établies avec ses moutons et les traits caractéristiques du comportement de chacun d'eux.

Cet ouvrage est un témoignage d'une expérience que l'auteure souhaite partager avec les lecteurs. Pour une première approche, sa lecture ne peut être que profitable à toute personne qui envisage de remplacer la tondeuse par des moutons. Il pourra ainsi apprécier "l'engagement" que cela représente à la fois au quotidien et dans la durée, avoir un

aperçu des moyens nécessaires à sa mise en œuvre, et de réfléchir sur le caractère réaliste ou non de son projet.

Cet ouvrage constitue-t-il pour autant un "petit guide pratique"? Si choix de la race est la partie la plus détaillée de l'ouvrage, les autres sujets sont traités de manière trop superficielle et subjective pour avoir réellement la portée opérationnelle requise. Un contenu plus rigoureux et hiérarchisé, complété par quelques schémas et des références de base s'avèrerait nécessaire pour atteindre cet objectif.

Enfin, le manque de réalisme à propos de l'élevage ovin, évoqué à la fois de manière idyllique et caricaturale, montre un manque de connaissances techniques sur le sujet, ce qui explique pour partie les limites de cet ouvrage.

Louis Montméas

Université d'été de l'Animal (sous la direction de Yolaine DE LA BIGNE) – *L'ANIMAL EST-IL L'AVENIR DE L'HOMME?*, Larousse, Paris, 2017, 288 p., 17,95 €.

Yolaine de la Bigne a créé l'Université d'été de l'Animal, dont la première édition se tint en 2016. Son objectif est clairement affiché d'entrée: les extraordinaires révélations de l'éthologie prouvent clairement que les animaux sont intelligents et parfois, sur certains points, plus que l'homme. "Ce nouveau regard sur l'intelligence animale nous ouvre aussi les yeux sur notre archaïsme, notre rigidité intellectuelle et notre orgueil, qui nous ont aveuglés durant des siècles". Le livre reprend les sept conférences de l'université 2016 de l'animal, faites par "les meilleurs spécialistes".

Les conférences étaient diversifiées et le texte correspondant, agréable à lire. Gilles Boeuf, ancien président du Muséum national d'Histoire naturelle, explique que "l'homme ne peut nier son animalité". Ce qui peut paraître évident est en réalité une occasion pour l'auteur de faire un plaidoyer en faveur de l'écologie et de pointer la responsabilité de l'homme dans les atteintes à l'environnement et à la biodiversité. Pierre Lavagne de Castellan, bioacousticien marin, s'intéresse au chant des baleines, étudié en occident depuis les années 1950-60, tandis que les peuples premiers connaissent ces chants depuis des milliers d'années, ce qui permet à l'auteur de se référer souvent à leurs pratiques. Norin Chai, vétérinaire en chef à la ménagerie du Jardin des Plantes, répond à la question "Peut-on parler d'une seule intelligence?". Il annonce très vite qu'il n'y a pas lieu de distinguer l'intelligence animale et celle de l'homme, puisque les humains sont des animaux! Suivent de nombreux développements. "Des hommes et des bonobos appellent à la solidarité entre espèces", tel est l'article écrit par Catherine André, fondatrice d'un sanctuaire recueillant des petits bonobos orphelins en République démocratique du Congo. Inquiète pour l'avenir de l'espèce à cause du développement de la consommation de viande de brousse, elle insiste sur

l'importance de l'éducation, seul moyen efficace de préserver des espèces menacées. Tarik Chekchak, spécialiste de biomimétisme, traite de "Le biomimétisme, ou comment l'animal nous permet de mieux comprendre l'homme". Il rappelle que l'emprise de l'homme sur la planète est telle que nous avons peut-être changé d'ère géologique (on parle d'"anthropocène") et estime que nous avons beaucoup à apprendre d'autres formes de cognition que la nôtre, y compris chez les insectes sociaux. Frédérique Pichard, relaxologue et fondatrice de l'Institut Dony pour un dialogue avec les dauphins, est convaincue que tous les gens qui rencontrent des dauphins se sentent touchés au cœur, comme si ces animaux avaient un don pour ouvrir les consciences. Pascal Picq, paléoanthropologue, clôt la série des communications en s'exprimant longuement sur "Des animaux, des robots et des hommes". A la fin de sa très riche contribution, il met en garde contre un risque important que la société technologique actuelle réserve à l'homme: "Si nous cessons d'être stimulés intellectuellement et culturellement, et si nous cessons d'être actifs physiquement, les robots feront que nous disparaîtrons (...). Le défi, c'est comment devenir plus intelligents avec les machines (...) et cela commence par essayer de comprendre ce que sont nos frères d'évolution, c'est-à-dire les animaux".

Comme on s'en doute, cet ouvrage est "orienté, ce qui n'est pas forcément une critique car elle n'enlèverait rien à l'intérêt de la lecture des communications. En quatrième de couverture, on peut lire: "Ces exemples, et de multiples autres, nous prouvent que la suprématie de l'homme sur l'animal est une pure fiction". A chacun de se situer par rapport à cette affirmation.

Bernard DENIS.

Philippe-Jacques DUBOIS: *TOUTES LES VACHES DE FRANCE, D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN*, Delachaux et Niestlé, Coll "Environnement – Nature", Paris, 2017 (432 p., plus de 600 photographies, 39,90 €)

La parution de ce nouveau livre sur les races bovines concrétise l'intérêt, qui ne se dément pas, de la société française pour les vaches. Il va donc attirer l'attention de nombreux lecteurs potentiels.

Philippe-Jacques DUBOIS, très préoccupé par la sauvegarde de la biodiversité sous toutes ses formes et passionné par les bovins, avait déjà écrit et publié en 2011 "A nos vaches. Inventaire des races bovines disparues et

menacées de France". Cet ouvrage était principalement consacré à l'histoire des populations concernées, et amplement illustré, notamment par des gravures et photographies anciennes peu connues. La conception du livre avait plu et il a été suggéré à l'auteur de refaire la même chose avec toutes les races. Il n'est donc pas étonnant que l'on retrouve, dans "Toutes les vaches de France", la même conception d'ensemble que celle de "A nos vaches". P. J. DUBOIS précise bien que l'ouvrage se veut plus une analyse historique de toutes les races dans le paysage agricole français qu'un manuel de zootechnie. On se rend d'ailleurs bien compte, à la lecture, au vu d'approximations et de propos rapides, qu'il n'est pas toujours à l'aise avec la zootechnie: on ne le lui reprochera pas puisqu'il nous a prévenus. L'intérêt du livre est ailleurs, il se situe du côté de la biodiversité. Il est à remarquer en effet que le nombre de pages consacrées à des races à très faibles effectifs, voire disparues (Bleue de Bazougers) est à peine inférieur à celui qui est réservé aux grandes races, lesquelles sont qualifiées d'"industrielles". On devine aussi le plaisir que l'auteur a sans doute éprouvé en détaillant ce qu'il connaît de l'histoire de races et de variétés disparues, et dont il est sans doute le seul à avoir fait les recherches nécessaires les concernant.

Une introduction traite de la domestication et de l'évolution générale des races bovines en France. P. J. DUBOIS estime qu'il a probablement existé 80 "races et populations (ou variétés)" depuis le début du XIX^e siècle, pour arriver à 42 races aujourd'hui, dont 22 à petits effectifs, et 8 qui englobent l'immense majorité du cheptel. Il présente ensuite, parmi diverses possibilités, le mode de classement qu'il a retenu pour son étude, à savoir un classement géographique (en ce sens, il rejoint une tradition zootechnique ancienne, illustrée notamment par MAGNE) et la liste chronologique des points qui seront abordés pour chaque race. Les grandes divisions de l'ouvrage sont: les races du nord-

ouest de la France, celles du sud-ouest, celles du Massif central, celles de l'est, les races "pie-rouge" et alpines, les races du Sud, les races étrangères et ultramarines. Ces titres laissent deviner de quelles races il sera question à chaque fois mais pas en totalité car il s'ajoute celles qui étaient reconnues comme telles avant d'éventuelles fusions. Par exemple, la présentation de la Blonde d'Aquitaine est suivie de celle de la Quercy et de la Garonnaise.

Outre l'incontestable érudition de l'auteur dans l'histoire des races, surtout celles à petits effectifs ou disparues, l'iconographie est un atout essentiel du livre. Elle est abondante (c'est ce que l'on recherche aujourd'hui) et largement historique, ce qui permet de bien apprécier l'évolution qui est survenue dans la morphologie des animaux. Notons la présence de plusieurs photographies faites par Adrien TOURNACHON (dit NADAR jeune) au concours universel agricole de 1856. Elle a également le mérite de ne pas privilégier les animaux de concours mais de faire au contraire une large place aux sujets tout-venants, photographiés au hasard de déplacements, sans recherche d'une pose conventionnelle.

Dans une longue conclusion, P. J. DUBOIS situe la problématique de la biodiversité animale domestique dans le contexte des problèmes actuels de l'élevage et des questions que l'on peut se poser à leur sujet. Tandis que d'aucuns refusent de considérer l'agrobiodiversité comme une composante réelle de la biodiversité, l'auteur développe un véritable plaidoyer dans l'autre sens, estimant entre autres que "préserver les races domestiques, c'est aussi avoir une prise de conscience environnementale globale". Les membres de la Société d'Ethnozootechnie sont bien d'accord avec lui.

Bernard DENIS

Vincent ALBOUY: *PAF! UN MOUSTIQUE... REMÈDES ET TRUCS NATURELS ANTIMOUSTIQUES*, Larousse, Paris, 2017. (96 pages, nombreux dessins humoristiques, 6,95 €)

Écrit par un entomologiste, ce petit livre, agréablement présenté et agrémenté de dessins humoristiques, expose d'abord le mode de vie et la biologie des différentes espèces de moustiques, puis renseigne sur "toutes les astuces"

qui permettent de limiter leur invasion. Il est beaucoup plus sérieux qu'on pourrait le croire au vu des illustrations et s'avère très utile à connaître et posséder.

Peter WOHLLEBEN, 2017, *LA VIE SECRÈTE DES ARBRES*, Les Arènes, Paris. 261 p., 21 €.

On pourrait s'étonner de trouver dans cette revue l'analyse d'un ouvrage sur les arbres... Il y a au moins deux motifs pour l'avoir proposé. D'une part, il est vraisemblable qu'une bonne partie des membres de la SEZ s'intéressent aux arbres, aux forêts et à la manière dont les hommes les gèrent (je fais partie du nombre). D'autre part, cet ouvrage a connu un grand succès international et il soulève des questions en lien avec les débats qui traversent nos sociétés au sujet des relations entre les hommes et les animaux.

Peter Wohlleben se présente comme un forestier de terrain. Il travaille pour ce qui est sans doute l'équivalent allemand de l'ONF, dans le massif de l'Eifel. Après avoir exercé ses fonctions pendant une vingtaine d'années selon des méthodes "orthodoxes" (comprendre optimiser la production de bois), il dit être aujourd'hui le gestionnaire d'une "forêt écologique" (sans plus de précisions quant à la signification de ce terme).

L'ouvrage est structuré en 36 courts chapitres, chacun pouvant se lire indépendamment des autres. Les sujets traités vont de la biologie d'un arbre en tant qu'individu isolé à l'évolution des espèces et de leur répartition géographique, en passant par le fonctionnement des peuplements et la vie des écosystèmes forestiers. Le style est simple, le contenu généralement intéressant, l'ensemble se lit aisément.

Le dessein de l'auteur est manifestement de persuader le lecteur que les arbres sont des êtres sensibles. Le sous-titre de l'ouvrage annonce d'ailleurs la couleur: "*Ce [que les arbres] ressentent, comment ils communiquent*".

À l'appui de cette thèse, l'auteur livre un certain nombre de résultats scientifiques (sans nous faire crouler sous les références) ainsi que bon nombre d'observations personnelles. À titre d'exemple, ceux qui l'ignoraient apprendront que les arbres peuvent échanger entre eux des substances nutritives au moyen de leurs réseaux de racelles

qui s'entrecroisent. Et l'auteur de conclure à la notion d'entraide... Les arbres peuvent émettre des substances chimiques, ce qui est immédiatement compris comme des messages d'avertissement. On a pu détecter des signaux électriques à l'extrémité de leurs racelles, ce que l'auteur n'hésite pas à interpréter comme la preuve de l'existence d'un système neurologique et à émettre l'hypothèse de l'existence d'un cerveau...

Rappelons ici que, jusqu'à plus ample informé, une réaction à un stimulus, ce qui est le propre de tout être vivant, n'est pas automatiquement synonyme de sensibilité. Dans ce domaine, on aimerait que l'auteur fasse preuve du soin et de la prudence avec laquelle certains chercheurs travaillant sur les animaux tentent de définir la perception de la douleur, la notion de souffrance et celle de conscience animale (voir par exemple l'expertise publiée en 2017 par l'INRA sur le sujet).

Au contraire, l'auteur use à l'envi d'un vocabulaire qui tend à animaliser les arbres ou à les humaniser: bien-être, douleur, souffrance, détresse; amitié, appels à l'aide, entraide; apprentissage, mémorisation, connaissances; comportement, trait de caractère; communication, langage; cerveau; organisation sociale;...

Dans les conclusions de certains chapitres ou dans celles de l'ensemble, l'auteur franchit allègrement la barrière des espèces. Son plaidoyer pour le respect des arbres (P.249)

démarre par un couplet relatif au statut juridique des animaux et aux régimes végétariens. Plus loin (P.252), il considère que "la frontière entre les végétaux et les animaux est de nature idéologique". N.B. Il s'agit certes d'une convention de la systématique mais elle demeure fondée sur des observations. Page 97, il s'interroge: "Je me demande parfois si nous ne serions pas contraints de traiter les arbres et l'ensemble des végétaux avec plus d'égards s'il s'avérait sans contestation possible qu'ils partagent de nombreuses facultés avec les animaux". A la fin (P.252), l'interrogation laisse la place à une affirmation: "Quand les capacités cognitives des végétaux seront connues, quand leur vie sensorielle et leurs besoins seront reconnus, notre façon de considérer les plantes évoluera".

La science en général et la biologie en particulier ont encore bien des choses à nous apprendre. Peut-être à l'avenir devons-nous réviser notre jugement en ce qui concerne la sensibilité des végétaux, sur la base de faits étayés et recoupés, mais nul ne peut en être certain à ce jour. On frémit néanmoins à une telle perspective: comment les anti-spécistes de tout bord, qui revendiquent de ne jamais exploiter d'êtres sensibles pour assouvir le moindre de leurs besoins, se nourriront-ils?...

Etienne Verrier

Information

On trouvera sur le site de la SEZ l'opinion de Bernard BELIN sur le même ouvrage

Pour en prendre connaissance:

<http://www.ethnozootechnie.org>

Rubrique "Suppléments revue" n°102

Francis WOLFF – TROIS UTOPIES CONTEMPORAINES, Fayard, Paris, 2017 (184 p., 17€)

Les ouvrages de Francis Wolff ne laissent pas indifférents car il n'hésite pas à tenir des propos n'allant pas dans le sens médiatique exacerbé de l'importance de la "question animale". Si "Trois utopies contemporaines" ne se limite pas à ce dernier sujet, il reste qu'il y tient une place importante.

Une longue introduction fournit à elle seule un bon aperçu de ce qui sera développé dans l'ouvrage. Nous allons tenter d'en proposer un résumé. Les anciennes utopies, qui disaient le refus du présent et du réel, ont fini par nous lasser, les totalitarismes du XX° siècle, qui furent des utopies "en acte" y ont largement contribué. Nous ne croyons plus à la Cité juste, au salut commun, et avons peu à peu laissé s'installer le règne des droits individuels. Ces derniers ne doivent pas être confondus avec les Droits de l'Homme car nous croyons de moins en moins en l'"Humain". C'est à partir d'un certain antihumanisme que se construit une nouvelle utopie. Dans l'Antiquité, en particulier chez Aristote, les hommes étaient définis par deux grandes oppositions: au-dessus d'eux, il y avait les dieux et, au-dessous d'eux, les animaux. Méconnaissant aujourd'hui ce que nous sommes, nous ne savons pas ce que nous aspirons à devenir et hésitons face aux deux voies principales de l'utopie: infra-humaniste ou supra-humaniste. Nous avons perdu en effet les deux repères qui nous définissaient: comme les animaux, nous sommes

désormais le fruit de l'évolution naturelle, et ce qui nous différencie des bêtes est considérablement relativisé; quant à Dieu, il est nié par une bonne partie de la Modernité et, pour l'autre partie, il est considéré comme si grand et si éloigné de nous que nous ne pouvons plus nous définir par rapport à lui. Aucune distinction ne nous sépare donc des bêtes alors qu'une distance infinie nous sépare de l'au-delà. Francis Wolff écrit, à la fin de cette longue introduction: "De là les deux grandes utopies opposées qui se partagent aujourd'hui l'horizon humain. D'un côté, l'utopie posthumaniste est l'héritière de l'idéal libertaire de jouissance; elle rêve d'un nouveau "je", plus puissant qu'il n'a jamais été, et triomphant de sa propre animalité et mortalité. D'un autre côté, l'utopie animaliste est l'héritière des grands espoirs de libération collective du XX° siècle; elle rêve d'un nouveau "nous", d'une nouvelle communauté au-delà du politique, la communauté de tous les animaux sensibles. Nous rêvons pour l'homme d'un avenir divin ou d'un destin animal. Y aurait-il donc encore place, entre ces deux utopies antihumanistes, pour une utopie humaniste ?" Il y sera répondu positivement.

"Au-delà de l'humanisme: l'utopie post-humaniste" est le titre du chapitre 1. Elle est caractérisée par ce que l'on appelle aujourd'hui le transhumanisme, à savoir le projet d'amélioration indéfinie des capacités physiques, intellectuelles et morales des êtres humains grâce au projet des

nanosciences, des biotechnologies, de l'informatique et des sciences cognitives. L'idée de fond est que cette amélioration conduira à terme à la victoire sur le vieillissement biologique et la mort et, par conséquent, à la naissance d'une nouvelle espèce, immortelle: les post-humains. L'utopie post-humaniste est anthropocentrée et individualiste, voire égoïste. L'auteur présente les failles du désir d'immortalité et montre que, finalement, la vie des dieux immortels n'est pas enviable pour les humains: il se pourrait même que l'utopie post-humaniste, qui semble concrétiser le vieux rêve de la condition humaine, soit en réalité un cauchemar.

L'utopie animaliste est populaire aujourd'hui et, par ailleurs, elle est soutenue par la puissance croissante de son militantisme. Elle vise à libérer les animaux de l'homme et faire en sorte qu'un jour, l'humanité n'utilise plus d'animaux ni de produits dérivés, sous quelque forme que ce soit. Les animaux domestiques, y compris les espèces de compagnie, n'existeront donc plus. Libérant les autres espèces, l'homme se libérera lui-même. L'utopie animaliste est aux antipodes de l'utopie post-humaniste puisque zoocentrée, altruiste, voulant faire disparaître la volonté de puissance de l'homme, réduisant ce dernier à son animalité. Elle repose sur la conviction que l'homme est un animal comme les autres, mais avec la particularité d'être le super-prédateur de la nature. Francis Wolff analyse longuement cette utopie et conclut à la nécessité d'un abord global de l'éthique animale, qui intègre ce que les animaux apportent à l'homme.

Le chapitre 3 est intitulé "Dans le prolongement de

l'humanisme: l'utopie cosmopolitique". L'auteur pense qu'entre les deux utopies précédentes, il existe une utopie à la fois humaniste et politique, c'est-à-dire cosmopolite. Alors que la tradition humaniste classique du cosmopolitisme se définit comme une politique de l'hospitalité et de l'accueil des étrangers, l'utopie du même nom est supra-humaniste en visant à l'abolition des frontières: l'homme nouveau sera citoyen du monde. Cette vision de l'humanité peut bien entendu paraître déraisonnablement optimiste mais elle gagne à être considérée comme objectif car l'idée d'un état mondial, contrairement aux objectifs des utopies post-humaniste et animaliste, se situe dans le prolongement de l'humanisme des lumières, dont il est l'achèvement.

Dans sa conclusion, Francis Wolff souligne un paradoxe: vouloir vivre plus longtemps en bonne santé, apaiser les souffrances des êtres vivants sensibles, être le plus hospitalier possible avec les étrangers font consensus. Le problème est que les trois utopies étudiées absolutisent leurs objectifs pour les transformer en volonté du Bien. Elles sont incompatibles parce que reposant sur des principes éthiques et des visions de l'humanité contradictoires. Aucune d'entre elles n'a de chances de s'imposer. Toutefois, il apparaît à l'auteur que l'utopie cosmopolitique est conceptuellement la plus solide car elle se fonde sur une antique conviction philosophique: nous, humains, ne sommes ni des dieux ni des bêtes, mais des animaux parlants vivant dans des Cités, pour le pire et le meilleur.

Bernard DENIS.

NOTES

LA TRACTION BOVINE, VUE PAR NICOLE BROCHET, EN 2017

On en parle, on en parle... mais au fait où en suis-je depuis notre première journée SEZ "Les bœufs au travail" en 1997?

20 ans déjà!

Bien avant, en 1983, Jean-Maurice Duplan avait réalisé une journée SEZ "Bovins" à la suite de laquelle il m'avait mise en relation avec François Juston, désireux de faire publier son ouvrage sur le travail avec les bovins!

Il m'a fallu 10 ans et mon passage heureux au bureau du développement de la DGER du Ministère de l'Agriculture pour obtenir la publication de "Quand la corne arrachait tout...".

Cet ouvrage vient d'être répertorié à la BN grâce aux efforts de la petite fille de François Juston, Elvire Caspar, qui espère devenir bouvière elle-même dans les prochaines années.

Et pourquoi m'intéressais-je au travail avec les bovins?

Mon enfance s'est passée dans les Pyrénées et je ne connaissais, par observation, que le travail avec les vaches (des Casta sans doute) et le transport des troncs d'arbres par les bœufs (vraisemblablement Gascons).

J'ai retrouvé en 1958 le travail avec les vaches Salers en Auvergne, notamment pour le transport du lisier, dont j'ai ainsi appris l'existence.

Mais la mécanisation étant arrivée, même en montagne, j'ai vu le début du déclin du travail avec les bovins. Tous les arguments du développement étaient contre cette pratique vouée au passé! Pas de résistance au changement, s'il vous plaît!

Nostalgie, intérêt pour les bovins de toutes sortes, j'ai été heureuse de rencontrer place Saint-Michel à Paris, l'attelage de bœufs Aubrac de Monsieur Martin, venu pour la fête de la Lozère! Sans doute en ais-je parlé à Jean Maurice Duplan pour qu'il pense à moi pour la publication des travaux de François Juston?

Et nous voilà partis, Jean Maurice et moi-même, avec aussi François Sigaut, à proposer à notre Président Raymond Laurans, la tenue d'une journée sur les bœufs au travail et rien que les bœufs (de façon à ne pas se faire "écraser" par les chevaux!). A notre grande surprise nous avons reçu tant de propositions de communications que nous avons été obligés de proposer une deuxième journée en collaboration avec l'AFMA. Elle a eu lieu, comme vous le savez, à Rambouillet en 1998 (avec démonstrations pratiques des attelages Aubrac de Monsieur Martin et Salers de Monsieur Boudou).

Depuis, Laurent Avon, toujours passionné par son travail de terrain, a réalisé un inventaire des attelages existant en France

Le site "attelagesbovinsdaujourd'hui" a été créé par Michel Nioulou, le 1^{er} février 2013, en utilisant l'inventaire de

Laurent Avon. Michel Nioulou, passionné par le travail avec les bovins et devenu jougier, accomplit un travail remarquable de mise en réseau gratuit des expériences, témoignages, formations, etc. qui concernent les bovins de travail. Déjà 223 000 consultations à ce jour (24 juillet 2017). Voici un extrait de la page d'accueil:

"Il existe un grand nombre de paires de bovins au travail ou en dressage (178 paires confirmées, 214 estimées, et 28 animaux solo confirmés, d'après l'inventaire en cours, 148 bouviers confirmés et 38 qui restent à contacter), certaines pour le plaisir de leurs bouviers ou le spectacle, mais, pour les autres, dans une utilisation professionnelle ou de travail chez des particuliers, au quotidien (91 paires confirmées et 19 en solo confirmés). Tous les parcours sont intéressants, et tous sont respectables." Eh oui, ce n'est peut-être pas beaucoup pour un pays aussi grand que la France, mais tout de même, quelle passion! Et dans énormément de départements!

Une visite à ce site permettra à tout ethnozootechnicien ou toute ethnozootechnicienne de se rendre compte de l'ampleur des informations qu'il contient, de la vitalité et de la diversité du travail avec les bovins. Merci d'avance de suivre ma suggestion!

Vous pouvez aussi lire avec plaisir dans la revue Sabots la rubrique "Le coin des bouviers". D'ailleurs il me semblerait intéressant que tous les articles parus dans cette revue fassent l'objet d'une publication spécifique: le nombre de lecteurs intéressés serait-il suffisant pour justifier un tel travail?

Revenons à l'année 2017:

Après avoir découvert par internet qu'un nouveau stage "Initiation à la traction bovine", animé par Emmanuel, dit Manu, Fleurantdidier, aurait lieu au CFPPA de Montmorillon du 15 au 19 mai 2017, j'ai trouvé joyeux de m'inscrire et d'être acceptée.

Dès le lundi j'ai fait la connaissance des 6 autres stagiaires, quatre femmes et trois hommes avec lesquels il m'a été fort agréable de passer une semaine.

Le couple venu, comme moi, spécialement pour les bovins, a l'intention de compléter son animation actuelle, faisant appel à une jument, par une paire de bœufs.

Pour les quatre autres stagiaires la session d'initiation fait partie de leur formation Certificat de Spécialisation (CS) "Utilisation de Chevaux Attelés", correspondant à leur projet d'installation.

Sous la conduite de Manu, Varo et Grivet, ses deux bœufs vosgiens, ont fait preuve d'une grande patience envers nous: les dia, hot, cheu ... prononcés par des voix très différentes et non vosgiennes n'ont pas semblés être incompris!

Mais avant de les mettre à l'épreuve nous avons eu toute une préparation théorique sur les bovins de travail: comment les choisir, les entretenir, les soigner, quels matériels utiliser, puis pratique à l'aide d'un simulateur permettant d'apprendre à poser un joug et à lier.

Grivet, le dominé, a su très vite lui-même dominer certains humains! et tout s'est passé dans la bonne humeur. Conduite au licol, pose du joug vosgien, conduite sans outil, puis avec un chariot, notamment sur les chemins autour de la ferme de Manu, traversant une magnifique forêt, essai de

travail du sol, de débardage...

Bref, les stagiaires "équins" ont été séduits par les bovins et il n'est pas impossible qu'ils deviennent de réels bouviers!

Merci Manu de nous avoir accueillis de façon si conviviale et pédagogique. Et merci au directeur du CFPPA de nous avoir consacré une bonne matinée pour faire le point sur cette session. Il est évident qu'il s'agit d'une initiation et que chacune et chacun doit repartir en sachant que, pour être vraiment bouvier, il sera nécessaire de continuer la formation, notamment par des stages auprès de bouviers expérimentés.

Il serait souhaitable qu'une telle initiation puisse être reproduite malgré les difficultés rencontrées pour le recrutement des stagiaires, le financement, la reconnaissance de la qualification...

La première session à Montmorillon date de 2011, espérons qu'elle pourra être suivie de nombreuses autres!

Comme chaque année ou presque depuis 2012, grâce à Cozette Griffin-Kremer, j'ai pu participer à la **"Rencontre internationale des bouviers" à l'Ecomusée d'Alsace du 25 au 28 mai 2017. Il s'agissait de la Douzième rencontre!**

Je ne sais pas combien de membres de la SEZ et de l'AFMA connaissent cet Ecomusée mais j'encourage tout un chacun à passer un agréable et instructif séjour sur son terrain.

A l'époque où l'on parle de plus en plus de la destruction des terres agricoles, quelle **leçon de régénération de terres stérilisées par la potasse!** En 30 ans une partie du terrain de l'ancienne mine de potasse est devenu un village florissant dont les cultures, vigne, céréales... font plaisir à voir: voilà ce qu'une équipe de bénévoles (jusqu'à 500) aidée de salariés peut obtenir. Bravo!

En tout cas cette équipe fait confiance aux bouviers et les accueille généreusement chaque année: une vraie merveille de convivialité, d'échanges fructueux sur les pratiques, qui demeurent très diverses entre les différentes régions de France et d'Europe. Sous la houlette de Philippe Kuhlmann, travaux pratiques, échanges, discussions sur le matériel nouveau se succèdent pendant ces quatre jours, en présence d'un public nombreux ravi de pouvoir participer aux présentations. Cette année au moins 30 bouvières, bouviers, personnes passionnées par la traction bovine ont participé à une, deux trois ou quatre des journées.

Malgré mes souhaits et efforts, je n'ai pas réussi à provoquer les échanges entre professionnels approchant les bovins, notamment les pédicures bovins (ou pareurs) et les formateurs à la manipulation des bovins en sécurité. Cela demeure, bien humblement, un de mes objectifs pour les années à venir.

Une discussion avec le Directeur, Eric Jacob, a permis de savoir que l'Ecomusée se propose comme centre de ressources pour tout ce qui concerne le travail avec les bovins et souhaite aider Michel Nioulou pour la tenue du site "attelagesbovinsaujourd'hui" en créant un réseau similaire à celui existant pour les botanistes.

De plus, il nous a appris que l'Ecomusée propose une formation "Initiation à la traction animale bovine: tradition, renouvellement et innovation" du 6 au 10 novembre 2017", merci à toutes et à tous de diffuser cette information auprès de jeunes (ou moins jeunes) susceptibles d'être intéressés.

Pour continuer le côté positif de l'année 2017, sont

attendues les publications de Philippe Kuhlmann, Olivier Courthiade et Manu Fleurantdidier.

Merci à toutes les personnes qui m'ont permis de croire en l'avenir de la traction bovine, pas seulement dans les pays dans lesquels l'agriculture repose sur le travail manuel des humains mais aussi dans des pays comme le nôtre! Merci à toutes ces bouvières et à tous ces bouviers, à tous les artisans

qui les accompagnent, de maintenir les savoir-faire et d'en créer de nouveaux tout en respectant la dignité de ces sympathiques animaux que sont les vaches et bœufs de trait!

Nicole BOCHET

Été 2017.

DU PROGRÈS?... COMPARAISON DE DEUX COMMUNES DES CÔTES D'ARMOR (Pierre LE NEINDRE et Pierre QUÉMÉRÉ, 31 août 2017)

Ce petit texte prend prétexte de la comparaison de deux communes des Côtes d'Armor pour interroger le lien entre le progrès technique et la qualité de vie des personnes. Il est issu de la réflexion de différentes personnes, dont les rédacteurs mais également des habitants des deux communes concernées, qui ont pensé que certaines hypothèses méritaient d'être partagées.

Ces deux communes sont limitrophes. Elles sont situées au cœur du pays breton, loin de la métropole et des côtes, dans une zone agricole de polyculture-élevage. Elles sont toutes deux proches de Rostrenen (22), petite ville où se trouvent commerces et grandes surfaces. Les taux de chômage sont identiques dans les deux communes et voisins de 10%.

Plounévez-Quintin comprend 1 100 habitants sur une surface de 43 km². Elle a, comme beaucoup de communes rurales, subi un fort exode rural et comptait 3 100 habitants en 1851. Elle est localisée en majorité sur des schistes de Châteaulin et comprend des sols argileux lourds. Elle a sur son territoire 3 chapelles, dont deux inscrites aux monuments de France et une église paroissiale. En 2015, le nombre total d'exploitations agricoles était de 45, dont 10 de plus de 100 hectares.

Trémargat est une ancienne trêve de la première. 191 habitants y vivent sur 13,9 KM². Elle comptait 690 habitants en 1901. Elle est localisée sur un massif granitique porteur de sols légers. En 2015, le nombre total d'exploitations agricoles était de 13 dont aucune de plus de 100 hectares.

Ces deux collectifs ont donc de nombreux points de différences. Une des ruptures, remarquables entre ces deux communes, a consisté dans les années 1950 à la mise en œuvre à Plounévez-Quintin du remembrement et des travaux connexes. Ce pays de bocage s'est ainsi transformé en une quasi plaine. Ce remembrement s'est traduit par une augmentation de la taille des parcelles, la destruction d'une quantité importante de talus (plus de cent kilomètres), le redressement des cours d'eau et la construction de routes goudronnées pour accéder aux écarts où est localisée la plus grande partie de la population. Cette opération majeure a été possible grâce à un travail important de l'administration (direction des services agricoles) et des organisations professionnelles agricoles. Ces structures ont réussi à convaincre les habitants que ces travaux allaient apporter un "progrès", facilitant le travail des champs, améliorant la productivité, la rentabilité et l'accessibilité aux écarts. Ce type d'évolution, en expansion à l'époque, a, cependant, souvent été critiqué dès son origine. Elle a d'ailleurs fait parfois l'objet de regrets, notamment de M. Pisani ancien ministre de l'agriculture pour son rapport peu équilibré à la nature. Elle s'est traduite par des exploitations performantes techniquement et de grande taille. En revanche, Trémargat, du fait de son relief et de son histoire, n'a pas fait l'objet de

mesures aussi systématiques. Les destructions de talus et les opérations connexes se sont faites au coup par coup en fonction des acquisitions de parcelles et des opportunités. L'absence d'adhésion de la commune à ce mouvement général a fait l'objet de critiques moqueuses. Ainsi, un journaliste d'Ouest-France, Jean Bothorel, a, en 1966, écrit un article sarcastique pour souligner le caractère arriéré des habitants. Ceux-ci devaient, d'après lui, se fondre dans des collectifs plus porteurs d'avenir afin de limiter leur médiocrité consanguine. Il a ainsi écrit "Comment se fait-il que Trémargat existe en 1966? Il n'a pas d'âge, il n'est d'aucun siècle, d'aucun continent, il agonise... et j'ai vu aussi les quelques trente écoliers et écolières l'œil vide, le front marqué d'une lourde hérédité, les uns boitant, les autres bégayant, tous médiocres... Mais ces données sont inhérentes au progrès industriel; des bourgs comme Trémargat doivent disparaître et il est urgent qu'ils disparaissent, ils pèsent cruellement sur notre expansion.". Cependant, depuis cette période, Trémargat a évolué, et par exemple, on a vu l'arrivée, au tournant des années soixante de pieds noirs, rapatriés d'Afrique du Nord, avec des subventions d'installations conséquentes, puis des néoruraux "hippies" en rupture avec le modèle classique de développement agricole, avec, en particulier, des élevages de chèvres.

Il s'avère que ces deux communes ont donc suivi des parcours très différents. Plus que les aspects techniques, les différences d'ambiance et de mentalité entre elles sont frappantes. Cela se concrétise, par exemple, par les résultats aux dernières élections présidentielles. Au premier tour, les voix ont porté de façon préférentielle vers Le parti "en Marche" à Plounévez-Quintin (26%) et vers la "France insoumise à Trémargat" (62%). Au second tour, 32% des électeurs de Plounévez-Quintin et 8% de ceux de Trémargat ont voté pour le "Front National). Cependant, les niveaux scolaires des jeunes sont proches dans les deux communes (personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur en 2014: 20,7% à Plounévez-Quintin et 26,9% à Trémargat) et on peut remarquer que la "lourde hérédité" des enfants de Trémargat ne se traduit pas dans leurs résultats scolaires.

Le progrès technique des agriculteurs de Plounévez-Quintin s'est poursuivi. Il y a actuellement 17 exploitations de vaches laitières dont certaines sont à la pointe de la technique avec, par exemple, des robots de traite. Il y a également des ateliers de 30 000 poules pondeuses en plein air et 100 000 poules en cages aménagées. Un éleveur rapporte son essai de reconversion vers la production de porcs bio. Les exploitations ont donc subi des évolutions technologiques importantes favorisant l'augmentation des surfaces, et, consécutivement, la diminution du nombre d'exploitants.

Cependant, la traversée du bourg laisse une impression d'abandon. Des trois petits ateliers industriels de fabrication de crêpes et biscuits seuls les deux premiers sont

toujours actifs. Le troisième a été délocalisé dans un département voisin. Comme beaucoup de communes rurales, Plounevez-Quintin a perdu la plus grande partie de ses commerçants. Le nombre d'artisans et de commerçants est passé de 53 après la guerre à 9 actuellement. Il semble que la vie associative et la convivialité liée ont elles-mêmes des difficultés à s'exprimer. Les rendez-vous auparavant importants, tels que les repas des chasseurs, sont désormais beaucoup moins suivis que dans le passé et que dans d'autres communes environnantes. Le comité des fêtes est beaucoup moins actif que dans le passé.

Cependant, des changements sont intervenus au cours des dernières années. Une initiative majeure est à noter: un lieu d'accueil pour personnes en difficulté, le village Saint Joseph, a été créé. Ce collectif semble cependant avoir peu d'interaction avec le reste de la population. Enfin, des bâtiments, qui étaient souvent laissés à l'abandon, ont été rachetés et rénovés par des Britanniques. Ces Britanniques, ou au moins certains d'entre eux, se caractérisent par une assimilation faible avec les "autochtones". En particulier leur maîtrise de la langue française, même après plusieurs années de séjour, est sommaire, sinon inexistante. Ces deux mouvements semblent donc s'être faits sans des contacts forts avec la population.

En revanche, du côté de Trémargat, des initiatives collectives ont été portées par la communauté, dont des initiatives festives. Une colonie de vacances à la ferme permet à des jeunes de vivre dans un milieu agricole. Il y a peu de maisons inoccupées. La volonté de la collectivité a permis la rénovation de l'église après une longue fermeture. Une épicerie associative où se vendent, en particulier, des produits biologiques et du terroir est souvent mise en avant par les habitants. Ils la portent pratiquement en organisant, à titre bénévole, des permanences. Des initiatives écologiques multiples, proches de l'agriculture biologique et de l'agroécologie ont été développées. Plusieurs agriculteurs se sont coordonnés pour mettre en place un système d'élevage limitant les effluents et favorisant la qualité des eaux dans la

mouvance du CEDAPA. Par exemple, le dispositif en place devrait favoriser la survie de la moule perlière. Cette espèce de moule, qui a un cycle biologique dépendant à la fois de la qualité des eaux et de la présence de salmonidés, est en voie de disparition et ne subsiste en Bretagne que dans quelques rivières, dont une population significative à Trémargat. C'est également la première commune française alimentée en électricité d'origine 100 % renouvelable délivrée par Enercoop. Enfin, la Société Civile Immobilière (SCI) de Trémargat a été créée en 2013 dans l'espoir de garder la commune vivante et d'installer de nouveaux agriculteurs, mais également des artisans. Le nombre d'artisans et de commerçants est passé de sept après la guerre à 11 actuellement. Globalement, l'hebdomadaire du Nouvel Observateur et le journal La Croix rapportent l'impression positive qui se dégage de la commune. Un film rapporte également cette ambiance. Le 12/10/2015 dans Ouest-France 2015, Bothorel, 50 ans après son premier article, a admis que sa première analyse était erronée.

En conclusion, cette analyse, un peu à charge, amène à se poser la question de savoir si les choix techniques d'intensification pris il y a un demi-siècle, en particulier le remembrement et l'agrandissement des structures, n'ont pas amplifié les écarts existants entre les deux communes. L'évolution technique a effectivement été plus importante à Plounevez-Quintin mais la satisfaction des personnes ne semble pas être à la mesure des espoirs.

Cette analyse sur deux communes particulières a permis de poser des hypothèses relatives aux conséquences des choix techniques sur l'évolution sociétale rurale. Elle amène à s'interroger sur la pertinence et le sens du concept de "progrès", initié et généralisé aux cours des "trente glorieuses". Cependant pour être validée sérieusement il faudrait qu'elle soit confortée par d'autres cas types. Elle ne préfigure en aucun cas les évolutions futures de ces communes.

Pierre Le Neindre et Pierre Quéméré

NOTE DE MAURICE LEBŒUF SUR LA "REVALORISATION DE LA FILIÈRE BOVINE FRANÇAISE"

NDLR: Maurice LEBŒUF, qui a contribué à l'organisation et au succès de nos journées sur le veau de boucherie (Ethnozootechnie n° 97) et sur le gras (Ethnozootechnie n° 99), nous a transmis cette note qu'il a rédigée en 2005. Il nous a semblé qu'elle méritait d'être portée à la connaissance de nos adhérents car, s'il est important de la replacer dans le contexte de l'époque, il n'est pas moins intéressant de le faire en ayant présent à l'esprit la situation actuelle. Cette note doit être considérée comme un "libre propos", qui n'engage que la responsabilité de l'auteur. Nous avons demandé à ce dernier d'ajouter in fine son sentiment sur le texte qu'il a rédigé il y a 12 ans.

Sous le haut patronage de Mr Christian Poncelet, Président du Sénat, un rapport d'enquête a été diligenté sous la présidence de Mr Aymeri de Montesquiou, Sénateur du

Gers, sur le sujet en titre, paru en octobre 2004.

Cette démarche mérite, peut-être, qu'il lui soit fait écho comme suit.

Historique: Evolutions et solutions.

L'Industrialisation de l'Agriculture (Mécanisation, Intensification) début du 20^{ème} siècle donne le ton: exode des campagnes vers les villes.

1939-1945: tout va manquer. Dans les années 45/50 se construisent les dernières granges traditionnelles; les fils aînés, pour la dernière génération, reprennent les exploitations familiales. Tout le monde y croit: besoins et stocks de sécurité de céréales obligent. L'industrie des aliments du bétail nourrit les animaux à meilleur compte (farines de poisson, de viandes

et d'os, d'équarrissage, d'huiles de récupération, suifs et corps gras, sans compter la venue des activateurs de croissance). Les *ersatz* ainsi produits, (poulets par exemple), se vendent au prix des productions naturelles, il n'y a pas le choix.

1947: *Libération de la femme*: elle travaillera. Les *ersatz* finiront par concurrencer les productions naturelles traditionnelles moins compétitives le lien avec la qualité n'étant plus fait par les ménagères déconnectées de leurs repaires alimentaires, du fait de leurs nouvelles occupations.

1947: pour juguler l'inflation, **le quai Branly institue la taxation des prix au détail, mais pratiquement des prix de gros!** Là, commencent toutes les dérives: le commerce de détail, taxé aux prix supérieurs (en viande bovine) ne répercute plus les variations des prix de gros: la boucherie s'installe dans la taxation. Elle se défait des accusations de vie chère sur la chaîne amont laquelle, au fur et à mesure de la croissance de l'offre (consécutive à l'industrialisation de la

production), et de la diminution de la demande (bridée par les prix de détail taxés élevés), succombera dans cet étau. La première marche vers la surproduction et la sous consommation de viande bovine est bâtie par la taxation des prix de détail de 1947. Elle enclenchera en France, le système de l'intervention, des aides, et des restructurations bien avant celui de la P.A.C.

Le mécanisme est lancé!

1956: le traité de Rome.

1958: Conférence de Stresa fixe les principes de la Politique Agricole Commune il faut:

- accroître la Productivité de l'Agriculture.
- garantir la Sécurité des approvisionnements.

1962: Organisation Commune des Marchés Agricoles (O.C.M.): Marché unifié, Préférence Communautaire, Solidarité Financière.

On Produit, on "Surproduit": ***Croissance vertigineuse des dépenses Agricoles.***

1968: ***Plan Mansholt: intensifier, dans le seul but de réduire les dépenses Agricoles*** (Réduire les emplois; Encourager des unités plus grandes, plus efficaces)

1972: **Problème des Excédents:** L'Intervention Communautaire est devenue le premier débouché (céréales, beurre, poudre de lait, viande). Stocks Européens et Restitutions à l'Exportation: ruineux pour l'Europe et ruineux pour les pays tiers exportateurs à qui la C.E.E. prend les marchés, sans état d'âme, sauf ceux des Etats-Unis (Japon et Mexique, principalement) qui s'y opposent.

Des commerces disparaissent: les volaillers sous l'invasion du poulet et de la dinde industrielle, (20 ans plus tard ce sera le tour des tripiers avec l'E.S.B).

Les crises sanitaires arrivent avec la "vaches folle", pourtant très prévisible, celle-ci!

Écoutons plus tôt: "1893 les Farines de Viandes Liebig Argentine arrivent sur le marché Français. L'élevage les utilise tout de suite dans l'engraissement des veaux. A ces farines s'ajoutent celles de moindre qualité provenant de l'équarrissage. C'est à cette époque que remonte la première description de l'Encéphalite Spongiforme Bovine" ...

"Pendant la dernière guerre, la Grande Bretagne assiégée ne peut nourrir son bétail. On réutilise donc les

farines de viande. Les services vétérinaires préviennent du danger car sur les bovins, herbivores, contrairement aux porcs et volailles omnivores, l'absorption de protéines animales développe le prion particule protéique infectieuse de l'Encéphalite Spongiforme Bovine. Mais, à la guerre comme à la guerre, on utilise ces farines jusqu'à ce que cessera la guerre. La guerre finie, l'industrie a continué ces fabrications tellement lucratives."

Le consommateur perd confiance dans l'alimentation viande, contaminée par l'ESB: nouvelle période d'excédents.

Bruxelles décide l'"assainissement du marché" par la crémation: 350.000 tonnes de viande bovine de boucherie sont carrément brûlées!

Dans les années 2000, un nombre important de petits agriculteurs se suicideront.

Le marché essaye de regagner la confiance des consommateurs.

1997: Agenda 2000 – Réforme Fishler:

La PAC bat en retraite devant les insupportables dépenses agricoles d'autant que la perspective de l'Europe à 25 se rapproche.

Le veau de lait cède sa place et sa qualité au veau "de farine" chargé de retransformer à moindre perte les stocks de poudre de lait:

C'est le premier et le plus grave coup porté au troupeau allaitant/viande. En effet, les "veaux transformateurs" recrutés dans les types laitiers (Holstein), de peu de valeur, vu leur conformation, mais qui s'adaptent mieux que toute autre race à l'élevage en "caisse", trouvent une certaine valeur qui augmente un peu celle du troupeau laitier. A l'abattage ces "veaux transformateurs" concurrencent, par leur prix de revient (nourris à la Poudre de Lait subventionnée et, un temps, hormonés), les veaux de lait des races Allaitantes, viande blanche prisée, principal revenu de ce troupeau. **Enfin, la qualité décevante de ces "veaux transformateurs" détourne la clientèle de la consommation de la viande de veau.**

1988: Le Conseil Européen limite la part des dépenses de la P.A.C. dans le budget global.

1991-1992: Réforme de la PAC **Mac Sharry:** Diminution des prix agricoles; compensation des pertes de revenu aux agriculteurs directement; mesures liées au mécanisme des marchés (jachère incluse), et protection de l'environnement.

Largage gratifié, à tort ou à raison, de l'Agriculture (couplage ou découplage) par la Communauté Européenne.

La Communauté se dédouane de cette démission inéluctable, à travers l'O.M.C. sur l'autel de laquelle elle offre (candide??), l'Agriculture Européenne contre l'ouverture des marchés mondiaux aux produits de notre industrie (qui peut y croire?).

Le dogme fondateur de la sécurité de nos approvisionnements vole en éclats, vite remplacé par l'acceptation de la dépendance aux fournitures alimentaires importées à meilleur prix car, unique but de l'opération: soulager encore le budget Agricole.

La PAC s'éclipse: après nous le déluge...

Et si cet historique débouchait sur un moderne retour de balancier?

Le Consommateur: nouvelle donne.

Veut être assuré de la sécurité sanitaire des aliments: élaboration des produits, respect de l'environnement, bien-être des animaux; goût naturel des choses, maturité des produits, prix abordables. Cela est, plus que jamais, possible aujourd'hui.

La Réforme de la P.A.C.

La réforme de la PAC veut aller dans le sens de ces exigences. L'un des objectifs est de réussir une mutation agricole favorable à l'extensif, à l'occupation harmonieuse du

territoire, à moins d'intrants pour produire des produits naturels; à la diminution des pollutions d'origine agricole, etc.

Malheureusement, la réforme peut aussi dévier et, selon les choix libres des pays (principe de subsidiarité) et des producteurs, aboutir à une production encore plus intensive, industrielle, performante, localisée et concentrée dans les régions les plus fertiles! Cela au moment où d'autres voies plus porteuses d'avenir sont possible:

Exemple, la régionalisation décidée par l'Allemagne avec une prime unique à l'hectare en 2013 peut permettre de maintenir une agriculture sur toutes les surfaces agricoles disponibles.

Les handicaps traditionnels de l'élevage bovin allaitant/viande en France.

Le système de cogestion de l'agriculture qui date de l'Après-guerre (gestion de l'Agriculture Française par le Ministère de l'Agriculture et le Syndicat Agricole conjoints) a toujours été moins favorable à l'élevage, par l'état des choses et l'importance des lobbies céréaliers.

En EUROPE, contrairement aux U.S.A., le troupeau bovin réputé laitier a toujours été majoritaire par rapport au troupeau viande (3/4-1/4 puis 2/3 -1/3): donc, domination du lait.

En France, aujourd'hui, le troupeau allaitant/viande avec plus de 50 % des effectifs bovins, a pris le pas sur le troupeau laitier, du fait de l'Holsteinisation augmentant les rendements du troupeau laitier. Mais la Représentation Syndicale n'a pas évolué dans le même sens. Elle n'est donc plus en rapport avec l'importance du troupeau Allaitant/Viande: Le lait continue, à contre sens évident, à dominer la viande syndicalement et politiquement.

Cette situation est confortée, pour des raisons de prix évidentes, par la Grande Distribution qui trouve avantage à se fournir en réformes laitières plus qu'en race à viande. Avantage encore avec la concurrence de la production des jeunes bovins.

Aux U.S.A., le troupeau bovin a toujours été spécialisé viande à 75% par rapport au troupeau laitier (25%) plus concentré et intensif (Wisconsin, Californie...). Dès lors, le syndicalisme Américain bovin est depuis l'origine des temps "Viande" et l'est resté; le hamburger étant une variante

qui absorbe les réformes laitières, sous-produit du lait.

La France reste donc dans une donnée de fausse représentation syndicale de la viande par le lait entraînant une politique Européenne Lait-Lait qui ne se soucie de la viande en général que comme sous-produit du lait ce qui se traduit dans les dispositifs de la PAC (primes et aides, etc..).

Aux U.S.A., Australie et Nouvelle-Zélande, les réformes laitières vont à la fabrication, pas à la boucherie. Imaginons la place et la valeur que prendrait le troupeau Allaitant/Viande si tel était le cas en Europe !

Cette situation se reflète avec évidence dans le cas de l'Insémination artificielle qui est devenu en France et en Europe un débat Doctrinaire, car laitier, visant une productivité à tout crin alors qu'il devrait être un Service comme c'est le cas dans les pays Anglo-Saxons où la représentation du troupeau Allaitant/Viande est autonome.

Pour mieux insister, en France, les betteraviers, les vigneron, les horticulteurs ont leur syndicats propres tandis que la viande est une section de la FNSEA ce qui entraîne un débat Politique, de confédérations, etc.. alors que ce devrait être un débat Produit.

Le problème du troupeau allaitant/viande est un problème de représentation syndicale et politique. C'est par là qu'il faut le prendre si l'on veut définitivement épanouir cette filière.

Des solutions professionnelles, de marché et politiques, à la revalorisation de la filière bovine viande, sans coûts.

Le troupeau Allaitant/Viande français devrait reprendre l'avantage sur l'Allemagne. Les études montrent que la nouvelle PAC entraînera en Allemagne une concentration du troupeau laitier, et du troupeau allaitant/viande.

Le Mercosur menace nos prix de la viande mais les quotas ne visent que les prix Européens élevés comme le firent les "quotas Hilton".

Une meilleure utilisation/découpe de nos animaux de race à viande est possible (cuisses et avants, en frais ou en surgelé) pour infléchir les importations Mercosur.

Les vaches de réformes laitières auraient dû être destinées uniquement à la fabrication et non pas à la boucherie,

comme dans les pays Anglo-Saxons. Cela eût été facile à réaliser par l'U.E. (primes à l'abattage), Les Politiques peuvent y travailler encore, même si des pays comme le Danemark à troupeau quasi totalement laitier pourraient y rechigner.

Les "Viandes Séparées Mécaniquement" (V.S.M.), une récupération, acceptée sanitaire mais commercialement et éthiquement abusive, de viande sur les os après désossage, contenant un pourcentage élevé d'os en poudre, devraient être réservées par voie légale "au Pet-Food", comme aux U.S.A.. Quelle place recadrée pour les réformes laitières! La règle couvrant aussi les produits d'importation. Le problème de la VSM demandera du courage politique. Mais quel résultat sur l'assainissement du marché de la viande

bovine, et, sans la moindre dépense Publique!

L'interdiction au détail, des emballages opaques de viandes piécées qui cachent, à dessein, sous une magnifique photo extérieure, une pièce de viande qui ne correspond pas, ne serait-elle pas une protection normale pour le consommateur profane?

Le *Veau de Lait*, le vrai, ou *Veau Blanc*: 3 à 4 mois, 120 Kg/Carcasse, nourri seulement au lait de sa mère et dont la viande de couleur blanche à un parfum de lait quand on la tranche, qui constitue la meilleure rentabilité pour une vache Allaitante/Viande, a devant lui un marché potentiel (intérieur et à l'export) sans limite.

La valorisation par la découpe des pièces nobles d'avants et cuisses de vache Allaitante/Viande de réforme, dans les Classes "R et 3", offerte au consommateur en frais ou surgelé, à des prix correspondants, serait un levier pour la consommation.

Les statistiques viande bovine indiquent que la consommation baisse en tonnage et augmente en valeur. Cela traduit la répercussion de frais de labels, emballages et autres exploitations de la "praticité" qui surenchérisse anormalement les prix pour un consommateur dont le budget alimentaire n'est pas extensible.

Le rôle du troupeau allaitant/viande dans l'aménagement du territoire et les enjeux sociétaux

Le troupeau Allaitant/Viande peut occuper, en partie ou en totalité, tout le territoire français délaissé par les céréales et les cultures. Ce territoire agricole est le plus important d'Europe, il a ses traditions et savoir-faire. C'est le plus à même de répondre à la demande de la consommation en produits carnés naturels, matures et goûteux, et de la façon la plus compétitive qu'il soit. Il répond de fait au respect de l'environnement, porte en lui la plus importante capacité de repeuplement et souvent, dans des zones les plus touristiques.

Le troupeau Allaitant/Viande peut s'adapter indifféremment à toute les tailles d'exploitations, spécialisées ou diversifiées.

Les grandes exploitations se spécialiseront: broutards, veaux de lait, engraissement traditionnel de bovins visant une viande de qualité spécifique contractuelle.

Les exploitations plus modestes n'en sont pas moins porteuses d'avenir dans leur diversification: la P.A.C. se termine: les productions animales du système traditionnel qui en étaient sorti par le Hors-Sol retrouvent leur opportunité.

Le redéploiement moderne, d'une petite et moyenne agriculture "traditionnelle" diversifiée, est à portée du marché de la nouvelle demande des consommateurs.

Cette agriculture est possible, souhaitée et indispensable pour l'aménagement complet du territoire et les enjeux sociétaux.

Cette agriculture, ne peut exister qu'à trois conditions nécessaires et suffisantes:

1) Le Statut Social, actuel, du Petit et Moyen Agriculteur:

Comme le mentionne le rapport d'enquête, revoir les publications médicales sans nuances contre le gras, s'impose. Elles discréditent le produit. Le gras provenant d'une alimentation naturelle, insaturé, garantit au contraire, la santé de l'animal, le goût et la conservation de sa viande. Le corps médical a fait beaucoup de mal à la viande bovine, il doit le réparer loyalement.

La Grande Distribution fondée par des épiciers de génie ne traite pas la viande aussi génialement. Elle en a fait un produit d'appel. La présentation en barquettes, à l'origine, faite pour éviter à la ménagère un dépassement de budget ne s'est pas renouvelée depuis 50 ans. La grande distribution perd de l'argent sur une partie importante de ses rayons boucherie. Cela mérite des considérations de vente plus professionnelles pour le bénéfice de tous. Par ailleurs, le système des dates limites de consommation (D.L.C.), occasionne un gaspillage coûteux. Il est à affiner aussi.

La filière viande s'intéresse à la "praticité" qui donne de la "valeur ajoutée". Mais elle diminue le pouvoir d'achat du consommateur (marinades avec 15% de sauce...). Ne doit-on pas se soucier avec autant d'intérêt du marché potentiel de la précarité?

Malgré les réformes de 2002 rendant obligatoire une retraite complémentaire, celles-ci restent un vœux pieux pour la Petite et Moyenne Agriculture: ses revenus ne lui donnent pas les moyens de cotiser. De sorte que cet Agriculteur recevra une retraite d'environ 550 € par mois. Il devra céder sa terre (vente ou location) sans maîtriser les conditions de cession. Il est autorisé à ne conserver et à exploiter que 3 hectares de sa terre. La comparaison avec le statut de l'Industriel, du Libéral, du Cadre, voire de tout salarié, est éloquente.

Le petit et moyen agriculteur, aujourd'hui, en France, n'a pas de statut social moderne.

2) Les conditions, actuelles, d'accès à la propriété, à l'installation et à l'exploitation sont soumises à des arbitrages, parfois locaux, qui ne sont pas régis aussi clairement que le droit des affaires, ou la législation sociale, etc., lisibles et applicables.

3) La pleine jouissance de la propriété de ses biens n'existe pas, actuellement, pour l'Agriculteur, dans le système de préemption d'organismes qui font autorité sur son droit de propriété. Ici encore la comparaison avec le droit de propriété en général est éloquente.

Notre statut d'Européen peut nous aider à réaliser la normalisation de ces trois conditions et favoriser ainsi une application concrète que mérite le rapport d'enquête de Messieurs les Sénateurs pour la:

"Revitalisation de la filière bovine française"

Maurice LEBOEUF
Négoce International Bétail et Viande
Janvier 2005

Que penser de ce texte douze ans après?

La filière bovine, et Viande en général, se cherche toujours.

A la production, le rapport Investissement/Rentabilité est peu encourageant, pour les structures familiales notamment.

La rentabilité est beaucoup trop dépendante des aides communautaires ou nationales par rapport au produit. Ceci contraste avec l'Industrie du Luxe où l'Excellence du produit est le moteur de l'industrie.

Le Marketing, en général déceptif, prime sur la

recherche de l'Excellence intrinsèque et les fondamentaux des produits carnés. Le consommateur se sent "traqué". Il perd confiance, or c'est lui le moteur de la revalorisation.

Les trois freins relatifs aux droits de succession, au statut social, au droit de propriété (cession) de l'agriculteur, n'ont pas évolué.

Il faudra bien finir par aller au fond des choses... le texte garde donc toute sa valeur.

Maurice LEBOEUF
27 Avril 2017

NOTE EN HOMMAGE À JEAN D'ORMESSON (TRANSMISE PAR JEAN-MARIE DEVILLARD)

Jean-Marie Devillard a trouvé sur Internet une "perle", à savoir un texte de Jean d'Ormesson qui clôturera fort opportunément ce numéro 102 d'*Ethnozootechnie*. Il l'a accompagnée du message suivant: "Jean d'Ormesson disait que le français est une langue animale. On y trouve effectivement de très nombreuses expressions utilisant le nom d'un animal, domestique ou sauvage, pour caractériser une personne ou une situation. Je propose un jeu: donnez une liste d'animaux qui ne sont pas mentionnés dans cette poésie. Le gagnant, qui aura établi la liste la plus longue, après s'être donné un mal de chien, aura gagné un carambar et un hot dog."

Que vous soyez fier comme un coq
Fort comme un bœuf
Têtu comme un âne...
Malin comme un singe
Ou simplement un chaud lapin
Vous êtes tous, un jour ou l'autre
Devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche
Vous arrivez à votre premier rendez-vous
Fier comme un paon
Et frais comme un gardon
Et là ... Pas un chat!
Vous faites le pied de grue
Vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin
Il y a anguille sous roche
Et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard
La tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon
Vous l'a certifié
Cette poule a du chien
Une vraie panthère!
C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour
Mais tout de même, elle vous traite comme un chien
Vous êtes prêt à gueuler comme un putois
Quand finalement la fine mouche arrive
Bon, vous vous dites que dix minutes de retard
Il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard
Sauf que la fameuse souris
Malgré son cou de cygne et sa crinière de lion
Est en fait aussi plate qu'une limande

Myope comme une taupe
 Elle souffle comme un phoque
 Et rit comme une baleine
 Une vraie peau de vache, quoi!
 Et vous, vous êtes fait comme un rat
 Vous roulez des yeux de merlan frit
 Vous êtes rouge comme une écrevisse
 Mais vous restez muet comme une carpe
 Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez
 Mais vous sautez du coq à l'âne
 Et finissez par noyer le poisson
 Vous avez le cafard
 L'envie vous prend de pleurer comme un veau
 (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon)
 Vous finissez par prendre le taureau par les cornes
 Et vous inventer une fièvre de cheval
 Qui vous permet de filer comme un lièvre
 C'est pas que vous êtes une poule mouillée
 Vous ne voulez pas être le dindon de la farce
 Vous avez beau être doux comme un agneau
 Sous vos airs d'ours mal léché
 Faut pas vous prendre pour un pigeon
 Car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie
 Et puis, ç'aurait servi à quoi
 De se regarder comme des chiens de faïence
 Après tout, revenons à nos moutons
 Vous avez maintenant une faim de loup
 L'envie de dormir comme un loir
 Et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.
 Malin comme un singe
 Ou simplement un chaud lapin
 Vous êtes tous, un jour ou l'autre
 Devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche
 Vous arrivez à votre premier rendez-vous
 Fier comme un paon
 Et frais comme un gardon
 Et là ... Pas un chat!
 Vous faites le pied de grue
 Vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin
 Il y a anguille sous roche
 Et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard
 La tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon
 Vous l'a certifié
 Cette poule a du chien
 Une vraie panthère!
 C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour
 Mais tout de même, elle vous traite comme un chien
 Vous êtes prêt à gueuler comme un putois
 Quand finalement la fine mouche arrive
 Bon, vous vous dites que dix minutes de retard
 Il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard

Sauf que la fameuse souris
Malgré son cou de cygne et sa crinière de lion
Est en fait aussi plate qu'une limande
Myope comme une taupe
Elle souffle comme un phoque
Et rit comme une baleine
Une vraie peau de vache, quoi!
Et vous, vous êtes fait comme un rat
Vous roulez des yeux de merlan frit
Vous êtes rouge comme une écrevisse
Mais vous restez muet comme une carpe
Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez
Mais vous sautez du coq à l'âne
Et finissez par noyer le poisson
Vous avez le cafard
L'envie vous prend de pleurer comme un veau
(ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon)
Vous finissez par prendre le taureau par les cornes
Et vous inventer une fièvre de cheval
Qui vous permet de filer comme un lièvre
C'est pas que vous êtes une poule mouillée
Vous ne voulez pas être le dindon de la farce
Vous avez beau être doux comme un agneau
Sous vos airs d'ours mal léché
Faut pas vous prendre pour un pigeon
Car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie
Et puis, ç'aurait servi à quoi
De se regarder comme des chiens de faïence
Après tout, revenons à nos moutons
Vous avez maintenant une faim de loup
L'envie de dormir comme un loir
Et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.

Billet d'humour de Jean d'Ormesson!!! Et hommage à la langue française

Vous avez dit "talent"?....

<https://ecumedesmots.wordpress.com/2017/01/05/le-francais-une-langue-animale-jean...>

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

Patrimoines et savoirs en élevage

5, Avenue Foch, F54200 TOUL

COTISATION ANNUELLE DE 35 €

(Tarif étudiant: 10 €, sur justificatif)

donnant droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités. Nous maintenons la disponibilité de tous les numéros mais ceux qui sont épuisés sont remplacés dorénavant par une photocopie, au même prix

1975-1 Races domestiques en péril (1 ^{re} journée)	13 €	54 La zootechnie et son enseignement	13 €
1975-2. Quelques aspects de la transhumance	13 €	55 La transhumance bovine	13 €
15 Le Yak	13 €	56 L'âne (2 ^e journée)	13 €
16 Le Porc domestique	13 €	57 Varia (n° 3)	13 €
18 L'Elevage en Grèce	13 €	58 Le coq	13 €
20 L'Ethnozooteche	7,5 €	59 L'Elevage médiéval	13 €
21 Les débuts de l'élevage du mouton	13 €	60 Les Bœufs au travail	13€
22 Les races domestiques en péril (2 ^e journée)	13 €	N° 61 Varia n° 4 (1998)	13 €
24 Zones marginales et races rustiques	13 €	N° 62 La Poule et l'œuf (1998)	13 €
25 Le chien	13 €	N° 63 Prémices de la sélection animale en France (1999)	14 €
26 Le petit élevage des animaux de ferme	13 €	N° 64 Poneys (1999)	14 €
27 Le lapin (1 ^{re} journée)	13 €	N° 65 Varia n° 5 (2000)	14 €
28 Les concours de bétail	13 €	HS n° 1 L'habitat rural traditionnel en France (2000)	14 €
29 Le concept de race en zootechnie	13 €	N° 66 L'alimentation des animaux (2000)	14 €
30 Le cheval en agriculture	13 €	N° 67 L'élevage en agriculture biologique (2001)	14 €
31 Dans les parcs naturels et dans les zones difficiles	13€	HS N° 2 L'animal et l'éthique en élevage (2001)	14 €
32 L'évolution de l'élevage bovin	13 €	N° 68 Élevage et enseignement de la zootechnie (2001)	14 €
33 Races domestiques en péril (3 ^e journée)	13 €	N° 69 Varia n° 6 (2002)	14 €
34 La médecine vétérinaire populaire	13€	HS N° 3 Histoire des races bovines et ovines (2002)	14 €
35 Foires et Marchés	13 €	N° 70 La chèvre, son rôle dans la société au XX ^e siècle 2002	14 €
36 Les éleveurs de brebis laitières	13€	N° 71 Animal domestique, domestication: points de vue 2003	14 €
37 L'âne (1 ^{re} journée)	13 €	Hors série n° 4 Du lait pour Paris (2003)	14 €
38 Les femmes et l'élevage	13 €	N° 72 Le Mulet (2003)	14 €
39 Les palmipèdes domestiques et sauvages	13 €	N° 73 Animaux au secours du handicap (2003)	14 €
40 Le Chat	13 €	N° 74 Varia n° 7 (2004)	14 €
41 La chèvre	13 €	N° 75 Le Lapin (2 ^e journée) (2004)	14 €
42 Etat sauvage, Apprivoisement, état domestique	13 €	HS n° 5 La vie et l'œuvre de F.-H. Gilbert (1757-1800) (2004)	14 €
43 Les chiens de troupeau	13 €	N° 76 Races en péril: (5 ^e journée) (2005)	14 €
44 Varia (n° 1)	13 €	N° 77 Varia n° 8 (2005)	14 €
45 La couleur du pelage des animaux domestiques	13€	N° 78 Le chien (2006)	14 €
46 Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural	13 €	Hors série n° 6 F. Spindler, Souvenirs (2006)	14 €
47 Milieux, société, et pratiques fromagères	13 €	N° 79 Bovins: de la domestication à l'élevage (2006)	14 €
48 L'homme et la viande	13 €	HS n° 7 La transhumance bovine Vosges et Alpes (2006)	14 €
49 Le dindon	13 €	N° 80 Le gardiennage en élevage (2007)	14 €
50 Varia (n° 2)	13 €	N° 81 Les animaux au service du handicap (2007)	14 €
51 Le logement des animaux domestiques	13 €	N° 82 Histoire des courses hippiques (2007)	14 €
52 Races domestiques en péril (4 ^e journée)	13 €	N° 83 Appréciation morphologiques des animaux (2008)	14 €
53 La faune sauvage	13€	N° 84 L'homme et l'animal: voix, sons, musique (2008)	14 €
N° 85 Histoire et évolution des races et des productions caprines (2008).....	14 €		
N° 86 Le lait de demain (2009).....	14 €		
N° 87 Varia n° 9 (2009).....	15 €		
N° 88 Un cheval pour vivre & Varia (2010).....	15 €		
N° 89 Hommage à R. Laurans (2010).....	15 €		
N° 90 Poisson: un animal sauvage et domestique (2011)	15 €		
N° 91 Le mouton, de la domestication à l'élevage (2011).....	15 €		
N° 92 Les fèces animales: des nuisances aux ressources (2012).....	15 €		
N° 93 Pratiques de fin de vie des animaux (2012).....	15 €		
N° 94 Varia n° 10 (2013).....	15 €		
N° 95 Intensification/extensification; bien-être animal (2013)	15 €		
N° 96 De la plume et de ses usages (2014).....	25 €		
N° 97 Le veau de boucherie/Evolution – tradition (2014)	15 €		
N° 98 Animaux dans la Grande Guerre (2015).....	25 €		
N° 99 Le gras - L'élevage bovin: enjeux anciens et tendances actuelles (2015)	25 €		
N° 100 L'animal domestique dans la forêt (2016).....	25 €		
N° 101 Le Cheval: de la domestication à l'élevage (2016).....	15 €		
N° 102 Daubenton, zootechnicien (2017).....	15 €		
N° 103 Races en devenir (2017)	(à paraître)		

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

Patrimoines et savoir en élevage

Association loi 1901

étude:

les relations HOMME, ANIMAL, MILIEU dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention:

- l'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- l'histoire de l'élevage
- l'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- leur adaptation aux conditions socio-économiques
- la conservation du patrimoine génétique animal
- la place de l'élevage dans les sociétés anciennes et actuelles

organise

- des colloques et journées d'étude

publie

- les textes des communications présentées aux journées d'étude
- des articles et mémoires sur thèmes divers
- des informations, comptes rendus et analyses

dans son bulletin semestriel

ETHNOZOOTECHE

et sa

Lettre d'information trimestrielle

RENSEIGNEMENTS - ADHÉSIONS:

Le Président
Pr. Bernard DENIS

5 Avenue Foch
F54200 TOUL

Téléphone: 03.83.43.06.45

La Secrétaire-trésorière
Mariane MONOD

4 rue Pierre Brossolette
F92300 Levallois-Perret

Téléphone: 01 47 31 27 89

Site Internet de la Société d'Ethnozootechnie: www.ethnozootechnie.org.



BULLETIN D'ADHÉSION ET/OU DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM:

ADRESSE:

DÉSIRE

ADHÉRER A LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

RECEVOIR LES NUMEROS SUIVANTS.....

Les commandes sont expédiées **après règlement** par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Paris 17885-33 N) à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie.